



Bilan à mi-parcours

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2022 | 2028

MARS 2026

Liste des rédacteurs et relecteurs

NOM Prénom NOM	Actions sur le rapport	Date
Emmanuelle VALY (bureau d'étude)	Rédacteur	13/03/2026
Amélie GALAND	Relecteur	13/03/2026
Marion DUCLOT	Relecteur	
Loïc DEMESY	Relecteur	
Marc PIEDAGNEL	Relecteur	17/03/2026
Cécile DANESIN	Relecteur	17/03/2026
Hervé CHARNAY	Relecteur	
Lionel DELAS et Chloé BALARD	Relecteur	18/03/2026
Julie PINCE	Relecteur	16/03/2026
Patricia LAFOND	Relecteur	16/03/2026
Olivier GAULY	Relecteur	
Anne BERMOND	Relecteur	23/03/2026
Isabelle GACHET	Relecteur	
Valentine AUBERT	Relecteur	16/03/2026
Mariette STUSSGEN	Relecteur	16/03/2026

Sommaire

1	CONTEXTE & ENJEUX DE LA MISSION	8
1.1	DESCRIPTION DE L'AGGLOMÉRATION	10
1.2	RAPPEL DES OBJECTIFS DU PCAET DE GAILLAC-GRAULHET AGGLOMÉRATION	10
1.3	CADRE RÉGLEMENTAIRE DU BILAN À MI-PARCOURS ET GUIDE DE LA DREAL OCCITANIE	11
1.3.1	<i>Pourquoi ?</i>	12
1.3.2	<i>Quoi ?</i>	12
1.3.3	<i>Avec qui ?</i>	12
1.3.4	<i>Comment ?</i>	13
1.4	MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR LA RÉALISATION DU BILAN À MI-PARCOURS	13
2	SYNTHÈSE DU BILAN À MI-PARCOURS DU PCAET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET	15
3	BILAN DE LA COORDINATION ET DE LA GOUVERNANCE DU PCAET	17
3.1	UNE GOUVERNANCE DE LA TRANSITION ACTIVE AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION	17
3.1	UN ÉCOSYSTÈME INTERNE SOLIDE, DES FINANCEMENTS MAÎTRISÉS ET UNE ÉQUIPE BIEN STRUCTURÉE	17
3.1.1	<i>Une équipe interne expérimentée au service de la transition</i>	17
3.1.2	<i>Les budgets et financements recherchés</i>	18
3.1.3	<i>Le lien avec les partenaires territoriaux du PCAET</i>	20
3.2	LE RÉSEAU D'ÉLUS « RÉFÉRENT CLIMAT » POUR MOBILISER LES COMMUNES	20
3.3	LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE MOBILISATION DES PUBLICS	21
4	ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES DU PCAET (GES, ÉNERGIE, QUALITÉ DE L'AIR, VULNÉRABILITÉ)	23
4.1	MÉTHODE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	23
4.2	RAPPEL DES OBJECTIFS DU PCAET DE LA CAGG	24
4.3	SUIVI DES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE CADRE DU PCAET DE L'AGGLOMÉRATION DE GAILLAC-GRAULHET	25
4.3.1	<i>Une évolution des consommations énergétiques à la baisse mais insuffisante</i>	26
4.3.1.1	<i>Analyse des consommations énergétiques par secteur</i>	27
4.3.1.2	<i>Analyse des consommations énergétiques par vecteur énergétique</i>	30
4.3.1.3	<i>Analyse de la facture énergétique du territoire</i>	31
4.3.2	<i>Des émissions de gaz à effet de serre en baisse</i>	32
4.3.2.1	<i>Focus sur les émissions de GES par usage</i>	34
4.3.3	<i>Une montée en puissance des productions d'énergies renouvelables</i>	35
4.3.3.1	<i>Focus sur le suivi de la trajectoire du territoire de la CA GG à être à Energie Positive avant 2050</i>	37
4.3.4	<i>Analyse des évolutions de la qualité de l'air</i>	38
4.3.5	<i>Analyse des évolutions en matière d'adaptation au changement climatique</i>	40
4.4	PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSES AUX 4 GRANDES QUESTIONS ÉVALUATIVES DU PCAET	43
4.4.1	<i>Les actions du PCAET ont-elles permis de réduire les consommations du parc de bâtiments du territoire ?</i>	43
4.4.2	<i>Le PCAET a-t-il permis de mobiliser le potentiel des ressources d'ENR et les acteurs du territoire ?</i>	44
4.4.3	<i>Le PCAET a-t-il permis de contribuer à préserver et valoriser les espaces et les ressources ?</i>	46
4.4.4	<i>Le PCAET a-t-il permis de réduire les consommations énergétiques du secteur transport ?</i>	47
4.4.5	<i>Le PCAET a-t-il contribué à inscrire les enjeux de la TE dans le projet de territoire ?</i>	48
5	ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS	50
5.1	UN PLAN D'ACTION RETRAVAILLÉ DEPUIS SON VOTE	50
5.1.1	<i>Focus sur l'éco exemplarité de la collectivité</i>	53

5.2	AXE 1 : PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES BÂTIMENTS	54
5.3	AXE 2 : DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	56
5.4	AXE 3 : PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES ET LES RESSOURCES POUR LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ..	58
5.5	AXE 4 : DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ ALTERNATIVE À LA VOITURE INDIVIDUELLE	60
5.6	AXE 5 : COORDONNER ET MOBILISER LES FORCES DU TERRITOIRE ET LES PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES	61
5.6.1	<i>Focus sur les actions abandonnées</i>	63
6	ENSEIGNEMENTS DU BILAN À MI-PARCOURS ET PERSPECTIVES	64
7	ANNEXES : FICHES-ACTIONS DU PCAET MISES À JOUR	67
7.1	FICHE ACTION 1	67
7.2	FICHE ACTION 2	72
7.3	FICHE ACTION 3	74
7.4	FICHE ACTION 4	79
7.5	FICHE ACTION 5	84
7.6	FICHE ACTION 6	87
7.7	FICHE ACTION 7	91
7.8	FICHE ACTION 8	94
7.9	FICHE ACTION 9	97
7.10	FICHE ACTION 10	100
7.11	FICHE ACTION 11	103
7.12	FICHE ACTION 12	105
7.13	FICHE ACTION 13	109
7.14	FICHE ACTION 14	112
7.15	FICHE ACTION 15	114
7.16	FICHE ACTION 16	119
7.17	FICHE ACTION 17	124
7.18	FICHE ACTION 18	127
7.19	FICHE ACTION 19	130
7.20	FICHE ACTION 20	135
7.21	FICHE ACTION 21	139
7.22	FICHE ACTION 22	143
7.23	FICHE ACTION 23	149
7.24	FICHE ACTION 24	153
7.25	FICHE ACTION 25	158
7.26	FICHE ACTION 26	163
7.27	FICHE ACTION 28	169
7.28	FICHE ACTION 29	171
7.29	FICHE ACTION 30	174
7.30	FICHE ACTION 31	176
7.31	FICHE ACTION 32	178
7.32	FICHE ACTION 33	180
7.33	FICHE ACTION 34	184
7.34	FICHE ACTION 36	191
7.35	FICHE ACTION 37	194

Liste des figures

Figure 1 : Frise des moyens humains dédiés à la transition.	18
Figure 2 : Budgets et Dépenses réalisées par le service climat de la collectivité	18
Figure 3 : Analyse Budget Vert de l'agglomération sur ses dépenses d'investissement Année 2024	19
Figure 4 : Extrait du PPI Bâtiment de la CA GG	19
Figure 5 : Extrait du tableau de bord du suivi de l'avancement des sous actions	23
Figure 6 : Extrait de la fiche de synthèse.....	24
Figure 7 : Tableau des objectifs des consommations énergétiques du territoire aux différentes échéances	26
Figure 8 : Évolutions des consommations d'énergie finale mesurées et objectifs, GWh, TerriSTORY	26
Figure 9 : Évolutions des consommations d'énergie finale mesurées par secteur, GWh, TerriSTORY	27
Figure 10 : Tableau des objectifs et évolutions mesurées	27
Figure 11 : Cartographie des ménages en situation de précarité, Geodip & TerriSTORY	28
Figure 12 : Diagramme de Sankey, TerriSTORY	31
Figure 13 : Répartition de la facture par vecteur énergétique	31
Figure 14 : Répartition de la facture par secteur d'activité	32
Figure 15 : Tableau des objectifs des émissions énergétiques et non énergétiques du territoire aux différentes échéances.....	32
Figure 16 : Graphique des émissions de GES.....	33
Figure 17 : Tableau des objectifs et évolutions mesurées des GES.....	33
Figure 18 : Graphique des émissions de GES énergétique et non énergétiques, TerriSTORY	34
Figure 19 : Tableau des objectifs des productions d'énergies renouvelables du territoire aux différentes échéances	35
Figure 20 : Graphique des évolutions des productions énergétiques au regard de l'objectifs, TerriSTORY	35
Figure 21 : Graphique des évolutions des productions énergétiques par filière EnR	36
Figure 22 : Tableau des objectifs de part des EnR dans le mix énergétique du territoire	37
Figure 23 : Évolutions des quantités de polluants émis, ATMO et objectifs 2026 et 2030	38
Figure 24 : Tableau des mesures des émissions de polluant depuis 2008, source ATMO Occitanie	39
Figure 25 : Tableau des évolutions de volumes d'émission entre 2015 et 2022, source ATMO Occitanie... ..	39
Figure 26 : Tableau des évolutions de volumes d'émission entre 2015 et 2022 par type de polluants, source ATMO Occitanie.....	39
Figure 27 : Indicateurs Imperméabilisation des sols, extrait de mondiagartif	41
Figure 28 : Espaces artificialisés sur l'agglomération de Gaillac-Graulhet entre 2020 et 2022.....	41
Figure 29 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG).....	44
Figure 30 : Répartition de la puissance installée solaire par commune, TerriSTORY	45
Figure 31 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG).....	45
Figure 32 : graphiques des surfaces artificialisées, source : mondiagartif	46
Figure 33 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG).....	46
Figure 34 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG).....	47
Figure 35 : Bilan à mi -parcours des moyens fléchés sur la transition énergétique et climatique	48
Figure 36 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG).....	49
Figure 37 : Synthèse de l'avancement global du plan d'actions de la CAGG	51
Figure 38 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions.....	52
Figure 39 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET	52
Figure 40 : Synthèse de l'avancement global du plan d'actions de la CAGG	53
Figure 41 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 1	54
Figure 42 : Affiche OPAH.....	55
Figure 43 : Végétalisation d'une cour d'école.....	55
Figure 44 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 2	56
Figure 45 : Auto-consommation du centre de ressources de Tecou	57
Figure 46 : Balades Paysagères du CoDev réalisé dans le cadre du Plan Paysage Transition énergétique (à droite)	57

Figure 47 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 3	58
Figure 48 : Affiches sur les circuits courts dans les cantines	59
Figure 49 : Collecte d'objets à donner au sein des services de l'agglomération en partenariat avec la ressource de Gaillac.....	59
Figure 50 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 4	60
Figure 51 : Stationnement Vélo devant l'école de Giroussens	61
Figure 52 : Véhicule 100% électrique dédié au Transport à la Demande (TAD)	61
Figure 53 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 5	62
Figure 54 : Calendrier du PCAET : focus bilan à 3 ans, Evaluation et Révision	66

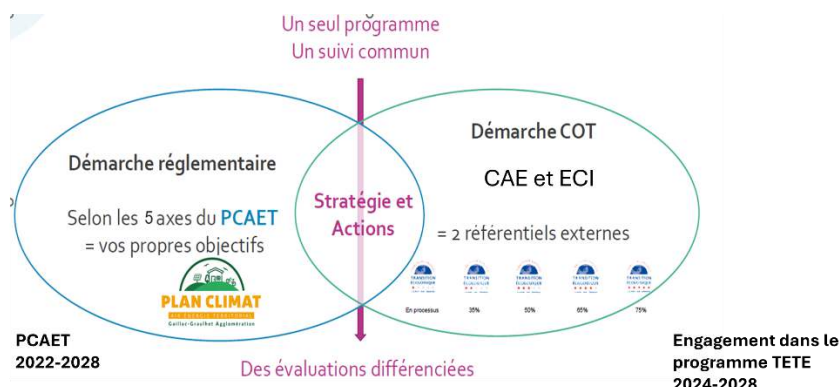
1 Contexte & Enjeux de la mission

L'Agglomération Gaillac-Graulhet a adopté son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) en décembre 2022. Conformément à l'article R.229-51 du Code de l'Environnement, elle doit désormais établir un **rapport à mi-parcours et le mettre à disposition du public. C'est l'objet de la présente consultation.**

Depuis cette adoption, la gouvernance du PCAET s'est réunie à plusieurs reprises dans le cadre de comités de suivi associant les services, les élus et les partenaires du territoire. Ces instances ont permis d'assurer un pilotage régulier du PCAET, de partager l'état d'avancement des actions engagées et de suivre l'évolution des indicateurs territoriaux.

En 2024, la Communauté d'Agglomération a par ailleurs intégré le programme « **Territoire Engagé Transition Écologique** » (Contrat d'Objectifs Territorial – ADEME). Cette nouvelle dynamique est venue renforcer la mise en œuvre du PCAET, en particulier sur le volet **Économie circulaire**, à travers la consolidation et l'extension des actions et sous-actions prévues dans le plan initial.

Schématiquement, on peut considérer que le PCAET permet de définir une stratégie et un programme d'actions pour le territoire et la collectivité.



Le programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE), lui, a permis d'alimenter cette démarche grâce à une analyse des actions en cours et d'en démontrer l'excellence par l'obtention d'un score d'un niveau 2 étoiles sur CAE et une sur ECI (confirmé par les auditeurs).

Le programme permet également d'accompagner le suivi de la réalisation du plan d'action. Le suivi et l'évaluation des deux démarches consiste donc en un seul et même dispositif. Les instances de pilotage sont mutualisées au sein de l'agglomération.

Calendrier général de l'agglomération :

1.1 Description de l'agglomération

L'agglomération Gaillac-Graulhet est une entité administrative située dans le département du Tarn, en région Occitanie. Elle regroupe deux villes principales, Gaillac (16 080 habitants) et Graulhet (13 275 habitants), ainsi que 54 communes plus rurales.

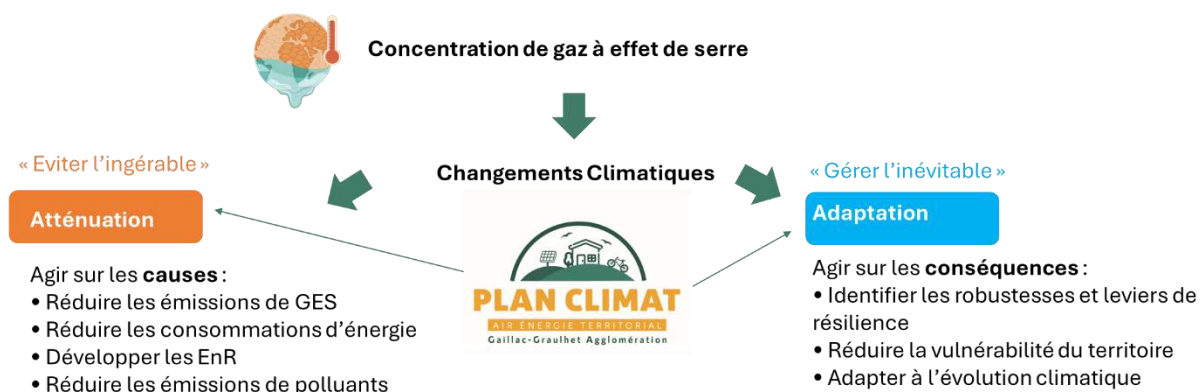
Gaillac, chef-lieu du canton, célèbre pour son patrimoine viticole, abrite de nombreux domaines vinicoles. Graulhet, située au sud-est, a une histoire marquée par l'industrie du cuir, avec une forte tradition dans la ganterie et la mégisserie.

Cette agglomération vise à favoriser le développement économique, social et culturel et s'inscrit dans un contexte plus large de l'aménagement du territoire et de la gouvernance locale, avec la mise en place de structures intercommunales pour mutualiser les moyens et les compétences.



1.2 Rappel des objectifs du PCAET de Gaillac-Graulhet Agglomération

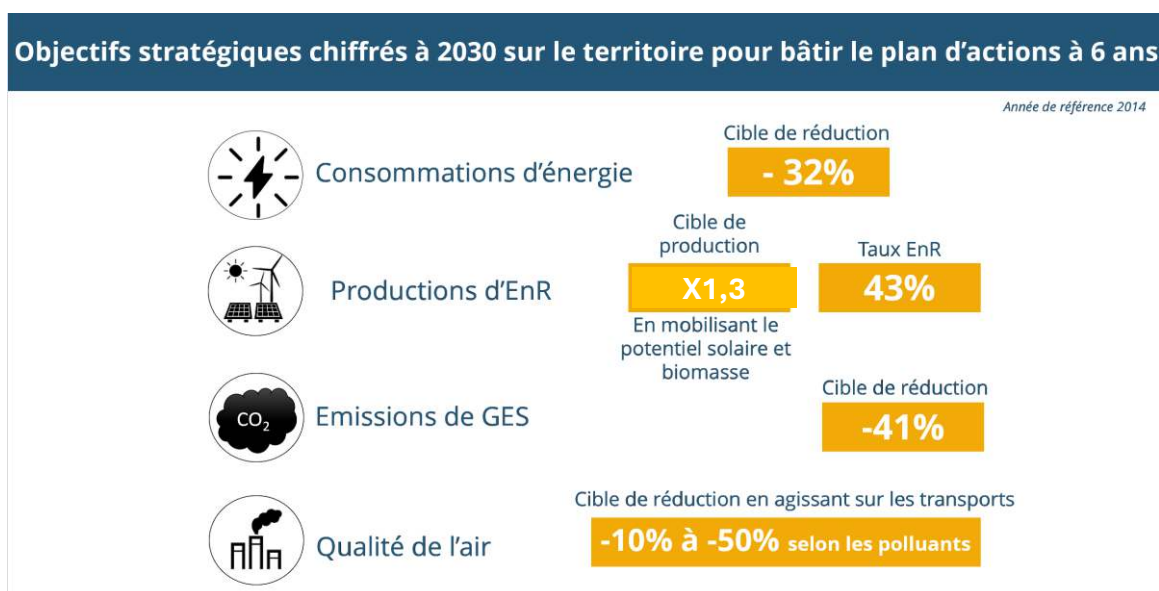
Le PCAET de l'agglomération Gaillac Graulhet représente un instrument stratégique majeur, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, afin de répondre aux enjeux spécifiques du territoire et de la volonté des élus.



Il intègre des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES, ce plan fixe les grandes lignes des actions à entreprendre pour atténuer les effets du changement climatique et s'adapter aux évolutions à venir.



Les objectifs de réduction de GES que le territoire s'est fixé dans le cadre de son PCAET d'ici à 2030 :



Au travers de ce rapport, la collectivité de Gaillac Graulhet souhaite partager le bilan à mi-parcours de la politique de transition énergétique et climatique de l'agglomération.

1.3 Cadre réglementaire du bilan à mi-parcours et guide de la DREAL Occitanie

Conformément à la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet s'est engagée par délibération du conseil communautaire le **9 avril 2018** et il a été adopté le **24 octobre 2022** pour une période de mise en œuvre : **2022 - 2028**.

L'article R.229-51 du code de l'environnement impose la réalisation d'un rapport à mi-parcours, soit 3 ans après l'adoption définitive du PCAET, ainsi que sa diffusion au public. Lors de l'adoption du PCAET, la CAGG a endossé le rôle de « coordinateur de la transition énergétique » (Article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales).

À ce titre, il lui revient **la réalisation du rapport à mi-parcours de son PCAET en octobre 2025. Comme convenu, avec la DREAL, un délai de 6 mois a été demandé et validé par la DREAL.** La forme et le contenu du rapport sont laissés à l'appréciation des porteurs de la démarche. Afin de préciser et de faciliter cet exercice, la DREAL Occitanie a produit un guide à destination des collectivités et ce rapport est basé sur ces préconisations structurées comme suit :

1.3.1 Pourquoi ?

Le bilan à mi-parcours se situe entre le suivi et l'évaluation. Il consiste à mesurer le taux d'avancement du programme d'actions, à apprécier le niveau atteint par les actions au regard de leurs objectifs opérationnels, à analyser les moyens consacrés afin de s'assurer de leur efficience en termes de rapport coût / efficacité, et à évaluer l'engagement de la collectivité ainsi que celui des acteurs du territoire.

1.3.2 Quoi ?

Le bilan à mi-parcours vise à dresser un bilan de l'avancement du programme d'actions, construit sur la base des indicateurs définis dans le cadre du PCAET. Elle permet également d'évaluer le rôle de coordination et les modalités déployées localement pour assurer cette mission. Elle consiste à mesurer les financements mobilisés et les moyens humains mis à disposition par la collectivité et par les acteurs socio-économiques du territoire.

Ce bilan permet de partager les premières tendances observées sur le territoire, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'émissions de polluants atmosphériques et de changements de comportements. Elle vise également à identifier les facteurs de déblocage et les freins à l'action locale.

Enfin, elle permet de **formuler des propositions afin d'ajuster les dynamiques en cours**, en tenant compte des éléments précédents et des évolutions du contexte, notamment le déploiement du plan de relance et le renforcement du cadre juridique, incluant l'objectif de neutralité carbone inscrit dans la loi Énergie-Climat du 8 novembre 2019, la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, l'adoption de la Stratégie Nationale Bas-Carbone et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en avril 2020, ainsi que la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

1.3.3 Avec qui ?

L'évaluation est menée avec les élus et les directeurs de la collectivité, une instance évaluative ou tout autre comité dédié, les porteurs d'actions ainsi que les fournisseurs de données.

1.3.4 Comment ?

L'évaluation s'appuie sur les outils existants, notamment les tableaux de bord de suivi des actions, les données fournies par les partenaires et les retours qualitatifs issus des échanges avec les acteurs concernés.

Les outils mobilisés incluent les rapports annuels, les indicateurs de suivi portant sur les taux de réalisation et les moyens mobilisés, le recueil de données permettant d'analyser les tendances territoriales en matière de gaz à effet de serre, d'énergies renouvelables, de consommation énergétique et de qualité de l'air.

Des témoignages sont également recueillis à travers des entretiens, notamment sur les questions de coordination de la transition énergétique, ainsi que par le biais d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers.

Ainsi, le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales.

1.4 Méthodologie adoptée pour la réalisation du bilan à mi-parcours

La méthodologie de réalisation de ce bilan à mi-parcours suit les préconisations de la DREAL Occitanie et est alimenté par les éléments du programme TETE dans lequel la CAGG s'est engagée sur la période et dont l'audit de 2025 ont confirmé le score de 40,7 % sur le volet CAE et 22,1% sur ECi.

Afin de réaliser l'état des lieux un dispositif de suivi et d'évaluation partagé est construit entre label d'excellence TETE et évaluation du PCAET s'est construit autour de nombreux entretiens avec les différents services et directions de l'agglomération.



Programme TETE : Kezaco ?

Il évalue les actions que les collectivités territoriales (communes et EPCI) conduisent dans le cadre de leurs compétences propres et dans leur sphère d'influence. Ce bilan est réalisé grâce à l'accompagnement d'un conseiller (pour la CA GG c'est Emmanuelle VALY) accrédité et formé par l'ADEME, sur la base d'un référentiel reprenant les meilleures pratiques disponibles et l'ensemble des actions jugées les plus efficaces d'un point de vue climat-air-énergie et économie circulaire et d'une liste d'indicateurs de suivi opérationnels

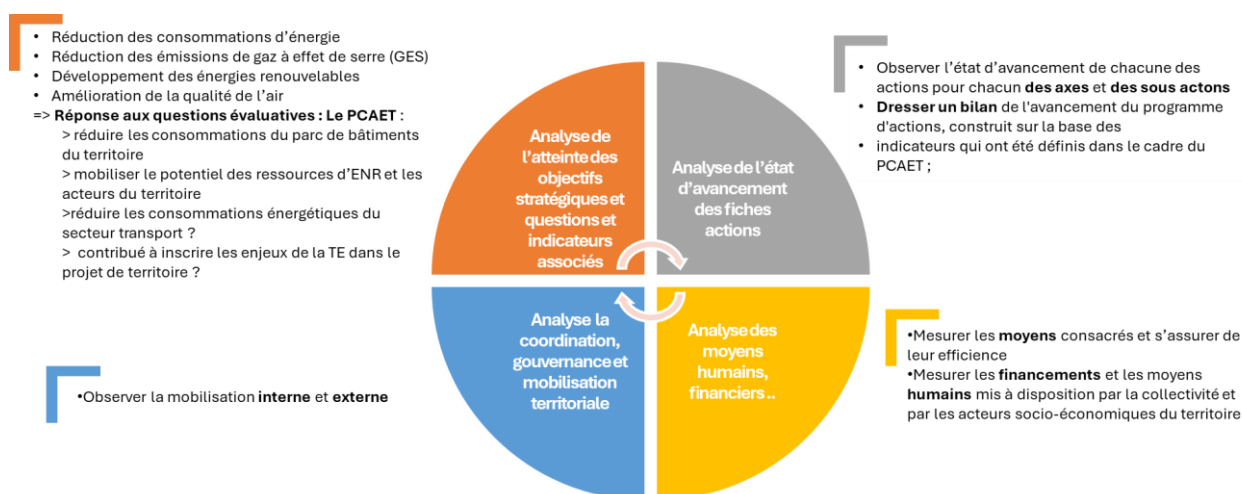
Les informations obtenues dans le cadre du **programme TETE permettent d'alimenter très largement ce rapport de bilan à mi-parcours**, puisqu'elles concernent le suivi annuel des actions et de sous-actions mises en œuvre (notamment avec un taux d'avancement : 0%, 25%, 50%, 75%, 100%) : les actions opérationnelles, les actions de gouvernance et de pilotage et le suivi d'indicateurs, dont des indicateurs territoriaux.

Cependant, il a été nécessaire de **compléter cette analyse de manière à réaliser une analyse par axe du PCAET** et objectifs du PCAET, procéder à une analyse croisée entre suivi des actions mises en œuvre et évolutions des indicateurs stratégiques territoriaux.

Pour le bilan à mi-parcours, la collectivité a fait le choix de retenir un indicateur de réalisation « phare » par fiche action, celui-ci a été sélectionné comme étant le plus représentatif de l'action et de sous-actions.

De plus, l'agglomération a fait le choix de produire un rapport technique (celui-ci) et de mettre à disposition du public une synthèse de ce rapport qui est travaillé par le service communication.

Les champs d'étude du bilan à mi-parcours de l'agglomération :



2 Synthèse du bilan à mi-parcours du PCAET de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Le **PCAET** s'articule autour de **5 axes stratégiques**, déclinés en **37 actions et 187 sous-actions**. L'analyse de l'avancement des actions à mi-parcours met en évidence une progression globale conforme à la trajectoire prévue.

Après la **validation du PCAET en 2022**, environ **58 % des actions étaient engagées en 2023**, dont **58 % en cours de réalisation et 1 % finalisées**. En **2024**, la dynamique se renforce avec **64 % des actions engagées**, comprenant **53 % d'actions en cours et 11 % déjà finalisées**.

Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

- Les actions en faveur des espaces et ressources montrent des effets positifs sur les déchets et l'agriculture biologique, sans enrayer l'artificialisation des sols (PLPDMA, Plan de Gestion des Déchets, PAT, Structuration des marchés pour la restauration collective, OPLA, lien Chambre d'Agriculture)
- Montée en compétence de la collectivité de l'agglomération sur l'ECI.

Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

- En matière de mobilité, la hausse de la fréquentation des transports collectifs (gratuité...), déploiement du co-voiturage (schéma dir. Des aires, KAROS...)
- La progression des véhicules décarbonés et la **baisse des consommations énergétiques du secteur transport depuis 2014 traduisent une évolution favorable (-17%)** [la collectivité et les communes accompagnent par les infrastructures et les actions de voiries...]

Coordonner et mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques

- Le plan d'action se met en œuvre de façon linéaire, il doit continuer sa progression avec l'appui du programme TETE et sa traduction dans les autres compétences de l'agglomération (schéma, programme, plan...)
- La mobilisation interne et des publics jeunes est en route, la **mobilisation partenariale** doit se renforcer afin d'embarquer le territoire pour fédérer les dynamiques

Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments (privés, publics, bailleurs)

- Le PCAET engage le territoire dans une **dynamique réelle de transition énergétique** : -10 % de consommation, -22 % d'émissions de GES à travers la mise en œuvre des **politiques sectorielles de l'agglomération**
- Les actions sur les bâtiments ont permis **une baisse des consommations** à l'échelle de l'habitant et une **amélioration significative du parc social**, malgré une **précarité énergétique encore élevée** (soutien ANAH, PLH...)

- Une maîtrise des dépenses énergétiques de la collectivité grâce aux actions du service énergie (sobriété, EnR, renouvellement d'équipement, éclairage ZAE..)

Développer les énergies renouvelables

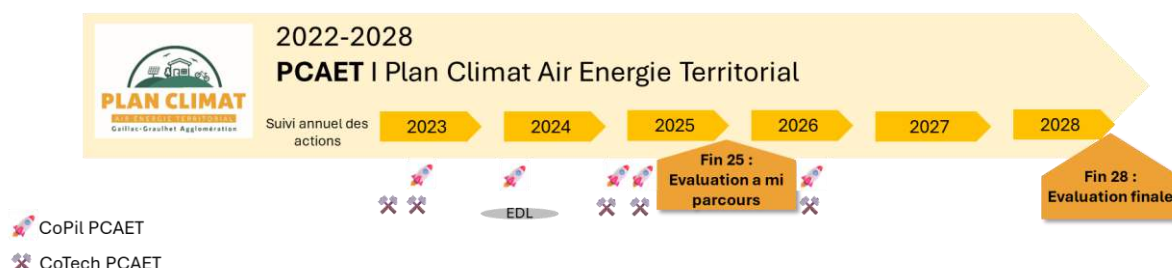
- Le PCAET engage le territoire dans une dynamique réelle de transition énergétique : **x1,2 sur la production** (Plan Paysage énergie, ZAEEnR...)
- Le développement des énergies renouvelables est marqué par une forte progression du solaire photovoltaïque, la progression des énergies de récupération (Trifyl), tandis que les **autres filières restent encore à structurer**

3 Bilan de la coordination et de la gouvernance du PCAET

3.1 Une gouvernance de la transition active au sein de l'agglomération

Le PCAET a prévu plusieurs moyens pour suivre et évaluer le programme qui sont précisés dans le livre 4 « DE LA CONCERTATION, MOBILISATION ET DU SUIVI -ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE DE PCAET » qui sont effectivement mis en œuvre par l'agglomération. Depuis le vote du Plan Climat, la collectivité s'est réunie autour des temps suivants de suivi et d'évaluation à savoir au moins une fois par an pour les temps de comité de pilotage et deux fois par an pour les comités techniques, sauf l'année de réalisation de l'état des lieux du programme TETE qui avait déjà réuni les services autour de ces sujets.

Les comités de pilotage du PCAET ont été renommés Comité de Suivi du PCAET.



3.1 Un écosystème interne solide, des financements maîtrisés et une équipe bien structurée

3.1.1 Une équipe interne expérimentée au service de la transition

Depuis le 1er janvier 2021, **1 ETP est dédiée aux questions du climat**, de l'air et de l'énergie. Dans un même temps, le PCAET a été validé (oct). Ce poste transversal est rattaché directement auprès du directeur de l'aménagement, aux côtés des services mobilité, habitat, urbanisme et SIG.

En **2022**, un service dédié à l'énergie sur le patrimoine communautaire a été créé au sein de la direction des services techniques. Ce service est composé de 4 ETP dont, un économe de flux et une chargée de déploiement des ENR sur le patrimoine communautaire.

En **octobre 2023**, pendant 1an, la collectivité a accueilli un **ETP dédié au déploiement des ENR** dans les communes (réponse à la loi APER pour les zones d'accélération des ENR).

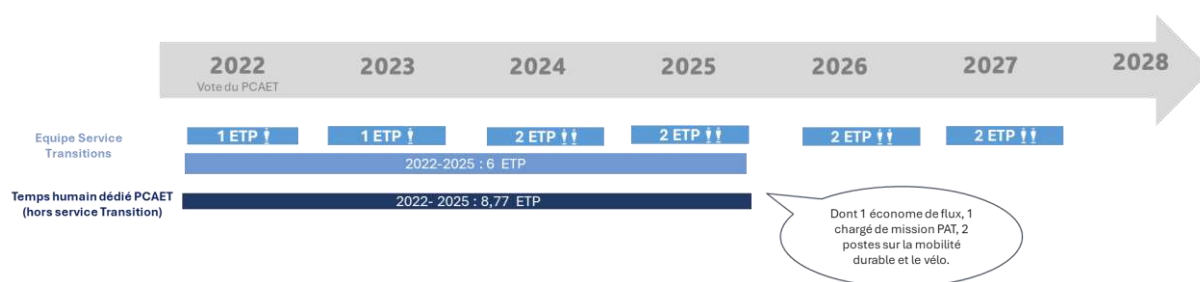
Depuis **septembre 2024**, le service Climat s'est structuré et accueille un ETP de plus - en CDD de 3 ans- pour piloter le volet "économie circulaire" en lien avec le programme TETE et le contrat d'objectif territorial signé avec l'ADEME Occitanie.

En octobre 2025, l'équipe mobilité a été intégrée au service climat.

Dans les services, des chefs de projets sont en lien direct avec les questions de transition écologique comme le Projet Alimentaire Territorial, le chargé de mission vélo et mobilité et portent aussi des actions concrètes. Il est estimé 8,7 ETP depuis 2018 en plus des ETP du service climat.

Cette estimation en ETP est réalisée sur la base du taux d'avancement de l'action et du nombre d'ETP prévu pour mener à bien l'action.

Figure 1 : Frise des moyens humains dédiés à la transition.



3.1.2 Les budgets et financements recherchés

Une **ligne budgétaire spécifique** est identifiée et fléchée au sein de la comptabilité analytique de la collectivité pour les actions du service climat. Ce dernier élabore chaque année une proposition budgétaire dédiée à la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du PCAET et du programme TETE. Par ailleurs, plusieurs actions relevant des enjeux climat-air-énergie sont intégrées dans les budgets d'autres services opérationnels de la collectivité, notamment ceux en charge de la mobilité, des déchets, de l'énergie et de l'habitat et du PAT.

Figure 2 : Budgets et Dépenses réalisées par le service climat de la collectivité

Années	Budget prévu	Dépenses réalisées	Recettes obtenues
2022	43 288 €	31 453 €	/
2023	55 000 €	18 502 €	/
2024*	143 950 €	69 394 €	/
2025	113 780 €	44 676 €	79 535

*2024 : kit développement durable pour les écoles + étude ECI prévue, AAP "Demain, c'est aujourd'hui"

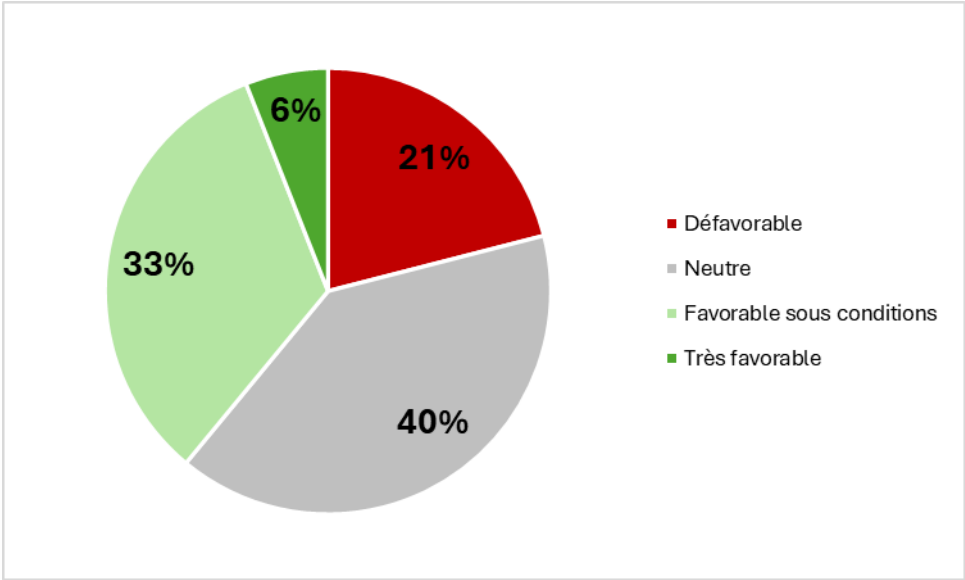
En 2022 : Bilan carbone de l'agglo+ solde accompagnement AREC pour le PCAET

2023 : projet de plantations d'arbres non réalisé, report du budget pour l'AAP Demain c'est aujourd'hui

2024 : AAP prévu, report du lancement de l'élaboration du plan paysage et étude diagnostic ECI (non réalisée)

Au-delà du budget du service, la collectivité a commencé à mettre en place un travail sur le budget vert de la collectivité sur les dépenses d'investissement et évalue que **600 K€ dépenses d'investissement sont très favorables au climat, soit 6% des budgets de la communauté de communes.**

Figure 3 : Analyse Budget Vert de l'agglomération sur ses dépenses d'investissement Année 2024



Le **Plan pluriannuel d'investissement (PPI)** de la collectivité comporte également plusieurs lignes budgétaires directement liées aux politiques climat-air-énergie. C'est notamment le cas du programme de rénovation énergétique des bâtiments communautaires, du schéma d'aménagement cyclable ainsi que du déploiement de toitures photovoltaïques sur le patrimoine communautaire.

Figure 4 : Extrait du PPI Bâtiment de la CA GG



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025 - 2028

BUDGET PRINCIPAL

Publié le 12/03/2025

ID : 081-200066124-20250224-18_2025_OE

BUDGET	PÔLE / DIRECTION	POUTIQUE	PROJET	DEPENSES						MONTANT GLOBAL	SUBVENTIONS PRIÉES SUR L'OPÉRATION	CÔT NET PROJETÉ
				Réalisé	2025	2026	2027	2028	Au-delà			
BP	BÂTIMENTS	PETITE ENFANCE	CRÉATION DE 24 PLACES CRECHE GAILLAC [OP 157 & 161 & BP_0006_AFI]			50 000	1 790 000	400 000		2 240 000	1 268 400	971 600
BP	BÂTIMENTS	PETITE ENFANCE	REAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE 10 PLACES CRECHE ARC EN CIEL/RABASTENS [OP 160 & BP0010]	93 682	1 774 530	443 630				2 311 842	1 200 000	1 111 842
BP	BÂTIMENTS	PETITE ENFANCE	CRECHE RIVIERES		180 000					180 000	72 000	108 000
BP	BÂTIMENTS	PATRIMOINE BÂTI	CDR AGGLO TOUS SITES [OP 134]		57 000	50 000	50 000	50 000		207 000		207 000
BP	BÂTIMENTS	PATRIMOINE BÂTI	GER PPAL (GROS ENTRETIEN BUDGET PRINCIPAL)		120 000	100 000	100 000	100 000	100 000	520 000		520 000

L'agglomération a répondu à **plusieurs dispositifs de soutien financier** lui facilitant le passage à l'acte dans les actions du PCAET. Le service "Ingénierie de projets et financements extérieurs " accompagne les communes et les politiques publiques de l'agglomération pour financer les projets et pilote les contrats avec l'État (Contre de Réussite de la Transition Écologique), la région (Contrat Territorial Occitanie), le département du Tarn (Contrat Bourg centre), et monte les dossiers pour les fonds européen (FEDER, LEADER) ainsi que pour le fond vert. Les services dont le service transition écologique et énergétique répond aux AMI ou AAP de l'ADEME. C'est le cas pour le programme MOBELUS ACTEURS 2023-2024, l'AAP Plan Paysage de la transition énergétique lancé en mars 2024 par la DREAL, programme AVELO, etc. l'agglomération a

également signé un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME. Un financement via les CEE est travaillé par le service énergie à la direction des bâtiments.

3.1.3 Le lien avec les partenaires territoriaux du PCAET

Outre les acteurs locaux contribuant aux actions de transition et résilience territoriale, l'agglomération a rédigé des actions du PCAET avec les 15 structures suivantes :

- ADEME
- Acteurs économiques de l'ECi
- Arbres et Paysages Tarnais
- Associations de l'ECi et de l'ESS (ressourceries et matériauthèques)
- Trifyl
- Bailleurs sociaux (Travaux)
- CCI et CMA
- Chambre d'Agriculture Tarn
- Communes membres
- Département 81
- EPCI voisins
- SAEPG Gaillacois
- Territoire d'Energie 81

À mi-parcours du PCAET, la collectivité rencontre ses partenaires mais n'a pas réunis ses partenaires dans le cadre d'une réunion **collégiale** autour du PCAET toutefois des rencontres bilatérales ont été organisées notamment avec la Chambre d'Agriculture, le syndicat Trifyl, la Région sur le sujet des dessertes locales et des cadencements, le syndicat Territoire d'Energie 81 et les syndicats des bassins versants.

3.2 Le réseau d'élus « référent climat » pour mobiliser les communes

En tant que pilote d'un PCAET, la collectivité coordonne et anime la politique de transitions écologique et énergétique (TEE). Dès 2023, un réseau d'élus "référent climat" a été mis en place. Chaque commune membre a désigné un élu. Ce dernier participe aux ateliers, visites, ... proposé par le service TEE de la collectivité. Ils font remonter leur retour d'expérience sur des actions menées par la commune ou par des acteurs du territoire.

Le réseau est animé par la coordinatrice climat de l'agglomération : Amélie GALAND. Il est prévu de se réunir une fois par trimestre. Un moment fort par an sera organisé pour favoriser la cohésion du groupe.

L'agglomération travaille en collaboration avec les communes et propose des partenariats tels que des achats groupés, service mutualisé des secrétaires de mairie et s'est réuni sur les dates suivantes avec les thèmes spécifiques

- 27/02/2023 : mise en place du permis de végétaliser
- 25/06/2024 Atelier urbanisme sur les fondamentaux de la renaturation 07/07/2022, 24/10/2023 ainsi que des webinaires : Dans le cadre de l'élaboration des zones d'accélération des ENR, les communes ont été accompagnées par la chargée de mission ENR de l'agglomération. Une fiche "bilan énergétique" a été réalisée, par commune. Une demi-journée de visite de sites ENR a été organisée.

- 16/10/2025 : atelier sur l'adaptation au changement climatique animé par la DDT81
- Des interventions lors des réunions avec les secrétaires de mairie

En parallèle des newsletters ont été envoyées aux référents CLIMAT dans les communes :

- Janvier 2023
- Mai 2023
- Septembre 2023

Une reprise des réunions est indispensable pour continuer à intervenir sur l'ensemble des champs des politiques locales et accompagner cette montée en puissance.

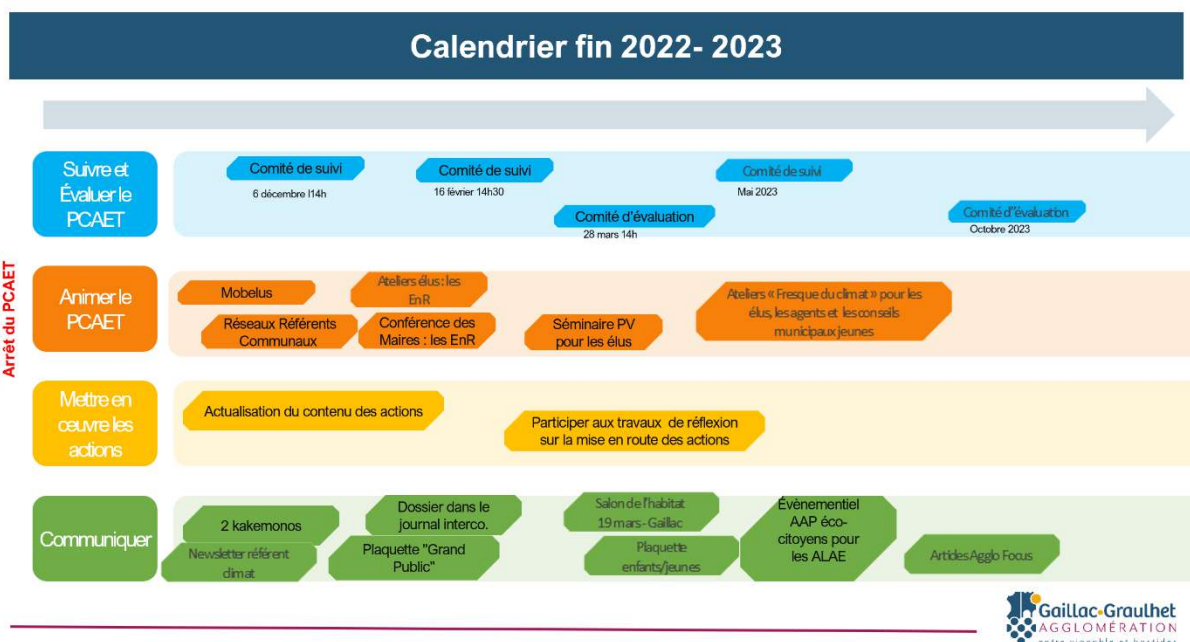
3.3 Les actions d'information et de mobilisation des publics

L'agglomération développe la concertation avec plusieurs outils :

- Les projets sont présentés et débattus dans les commissions de la collectivité. L'ensemble des élus communaux et communautaires peuvent y participer.
- Concertation dans le cadre du PCAET et de l'élaboration du SCOT : avec les partenaires territoriaux ainsi que les membres du conseil de développement (CODEV)\
- Le conseil de développement du territoire participe aux travaux de la collectivité. Il donne des avis lors des consultations réglementaires (PCAET, SCOT, PLUI...) et propose des actions en lien avec les besoins du territoire.

Ces travaux sont menés par les services avec l'appui du service Ingénierie de projets et financements extérieurs - Concertation citoyenne.

Des temps de concertation avec les acteurs et les citoyens sont menés de façon générale dans les grandes politiques de la collectivité : politique de mobilité (comité des partenaires), PAT (élaboration du plan d'actions dans les groupes de travail, programme le Gout de le Terre), Schéma Territorial Éducation Famille (avec les structures associatives du territoire), élaboration du SCOT (réunions publiques, rapport sur les modalités de concertation suite à la saisine de l'agglo, groupe mixte élus, conseil de développement, de suivi d'élaboration) Il est à noter que jusqu'en décembre 2023, l'agglo anime des conseils citoyens dans le cadre des contrats de ville de Gaillac et Graulhet.



4 État d'avancement des objectifs réglementaires du PCAET (GES, énergie, qualité de l'air, vulnérabilité)

Dans cette partie du rapport est mesurée l'atteinte des objectifs chiffrés du PCAET. Pour rappel, l'ensemble des objectifs que s'est fixé le PCAET sont issus des potentiels de la collectivité, du territoire et des ambitions des élus.

4.1 Méthode de suivi et d'évaluation

Afin d'alimenter les comités de suivi du PCAET et cela dès la réalisation de son PCAET, l'agglomération a mis en place un outil de suivi et d'évaluation en version Excel. Chaque année, à l'aide des observatoires, des partenaires et des services, Amélie GALAND met à jour ce tableau de bord régulièrement (à minima une fois par an). Il permet de suivre l'avancement des actions et des sous actions, leurs indicateurs et les indicateurs alimentant les questions évaluatives.

Le **dispositif de suivi et d'évaluation** se structure autour d'un tableau de bord qui est autoporté par l'agglomération. Il s'agit de travailler sur un tableau de bord sous format Excel. Cet outil intégrant l'ensemble des actions permet à la collectivité de lui donner de la visibilité, sur :

- **L'avancement** des actions : un taux d'avancement est défini pour chaque action et sous-actions
- La **réalisation** des actions : à minima un indicateur est défini

Figure 5 : Extrait du tableau de bord du suivi de l'avancement des sous actions

Nom Orientation stratégique (automatique)	N° Complet Action (automatique)	Titre de l'Action (à renseigner)	Sous Action (à renseigner)	Etat d'avancement de l'action en 2025	Valeur de l'indicateur en 2025	Etat d'avancement de l'action en 2026
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	3.1.16	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	1.6.4 Accompagner sous l'angle Energie-Climat les projets d'aménagements dès leur conception en phase opérationnelle (démarches Quartiers et Bâtiments Durables Occitanie, Label éco-quartier, Approche Environnementale de l'Urbanisme n°2...),	0 %		0 %
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	3.1.16	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines	1.6.5 Promouvoir la végétalisation urbaine,	0 %		0 %

Une synthèse d'avancement globale est réalisée de façon automatique permettant à la collectivité d'être autonome et réactive si elle doit produire un état d'avancement de son plan d'actions.

Figure 6 : Extrait de la fiche de synthèse



Gaillac-Grauthet
AGGLOMÉRATION
pour Qualité de Vie

Fiche de synthèse de l'avancement du PCAET

Indicateur d'avancement des sous-actions du PCAET		Donnée mise à jour :	
Etats des sous-actions	En nombre	En %age	
Sous-actions réalisées (100%)	33	18%	
Sous-actions en cours	86	46%	
dont réalisées à 25 %	36	19%	
dont réalisées à 50 %	32	17%	
dont réalisées 75 %	18	10%	
Sous-actions à lancer	62	33%	
Sous-actions arrêtées / suspendues	6	3%	
Total	187		

Les actions sont regroupées en 5 orientations stratégiques

Résultats par orientation stratégique du PCAET			
Orientation stratégiques	% des sous-actions réalisées à 100%	Nombre de sous-actions par axe	% des sous actions à 25+50+75%
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	32 %	38	47 %
Développer les énergies renouvelables	9 %	32	44 %
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	15 %	60	52 %
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	18 %	34	32 %
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	13 %	23	52 %

4.2 Rappel des objectifs du PCAET de la CAGG

Le PCAET s'est fixé des objectifs chiffrés en lien avec le cadre de dépôt. Ces objectifs ont été fixés sur la base des données fournies par les observatoires locaux (avec pour année de référence 2014 ou 2015), régionaux ou nationaux.

Encart Méthodologique

Les données du diagnostic du PCAET ont été recalculées par les observatoires, l'atteinte des objectifs est calculée par rapport aux efforts à atteindre (en % sur la période). De nouvelles données initiales sont prises en compte sur la base des données fournies par l'ORCEO et l'ATMO par exemple.

Les objectifs du PCAET ont été actualisés au regard des changement méthodologiques des observatoires et des rétropolations effectuées sur les années de référence.

Afin d'accompagner la lecture du bilan des pictogrammes sont proposés tout au long de ce rapport.



Ces pictogrammes sont à interpréter comme suit :



Performance excellente – Objectif dépassé

Les résultats sont significativement supérieurs aux objectifs définis. La trajectoire est maîtrisée et aucune dérive n'est observée. Indicateurs au-dessus des attentes

Aucun plan d'action correctif requis



Performance satisfaisante – Objectif atteint

Les résultats sont conformes aux objectifs ou très légèrement supérieurs. La situation est stable et sous contrôle. Engagements respectés



Niveau de vigilance – Écart modéré

Un écart mesurable est constaté par rapport aux objectifs, tout en restant maîtrisable à ce stade.

Dérive limitée Risque d'amplification si la tendance se poursuit



Sous-performance significative – Risque élevé

Les résultats sont inférieurs aux attentes de manière notable. La trajectoire actuelle compromet l'atteinte des objectifs si aucune action n'est engagée.



Situation critique – Objectif non atteignable en l'état

Les résultats sont très éloignés des objectifs fixés. Sans action immédiate et structurante, l'objectif ne pourra pas être atteint. Dérive majeure

4.3 Suivi des objectifs fixés dans le cadre du PCAET de l'agglomération de Gaillac-Graulhet

Pour accompagner l'évaluation des objectifs affichés dans le PCAET en 2026 et les résultats atteints sont :

Objectifs PCAET	Objectif de Gaillac-Graulhet	Objectif atteint (données 2023)	Appréciation globale de l'axe
Consommation d'énergie	-21 % à horizon 2026 (par rapport à 2014)	- 7 %	    
Émissions de GES	-29 % à horizon 2026 (par rapport à 2015)	- 10%	    
Développement EnR	x 1,3 de production sur la période 2014-2026	x 1,4	    
Taux d'EnR	36% de l'énergie consommée est produite localement	36,4%	    
Séquestration carbone	Pas d'objectif chiffré/maintien de l'existant	Stabilité du stock carbone	    
Qualité de l'air	-10 % à -50 % selon polluants Moyenne à -29%	Moyenne à -15%	    
Adaptation au CC	Thématique transversale à intégrer dans les actions		    

4.3.1 Une évolution des consommations énergétiques à la baisse mais insuffisante



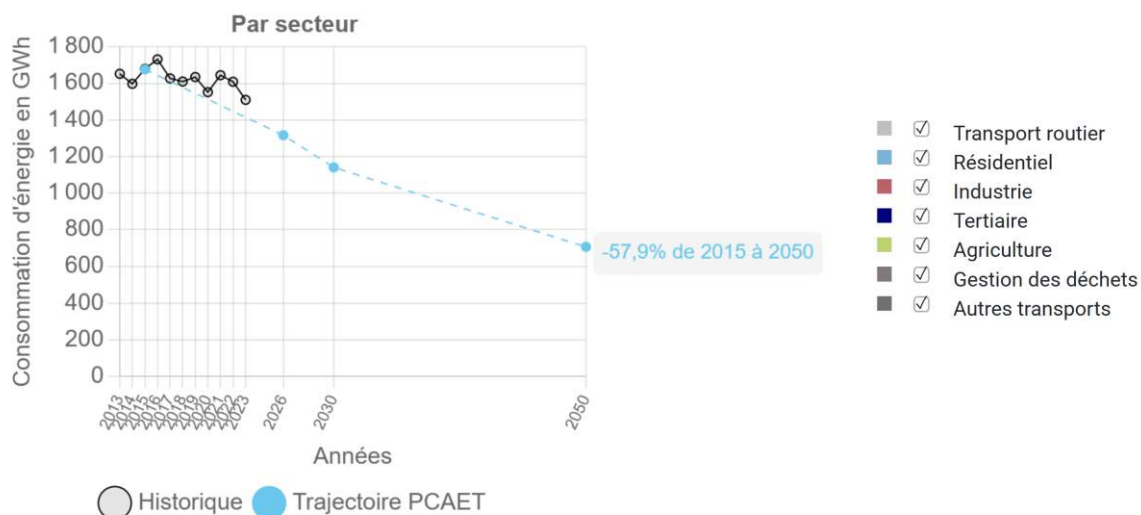
Le PCAET s'est fixé un objectif de réduction de 21% en 2026, **il est constaté une baisse de 7% en 2023. La baisse des consommations d'énergie est globalement insuffisante.**

Figure 7 : Tableau des objectifs des consommations énergétiques du territoire aux différentes échéances

	2025 - mesurée	2026	2030	2050
Objectifs PCAET (depuis 2014 % de GWh)	-7 %	-21%	-32%	-58%

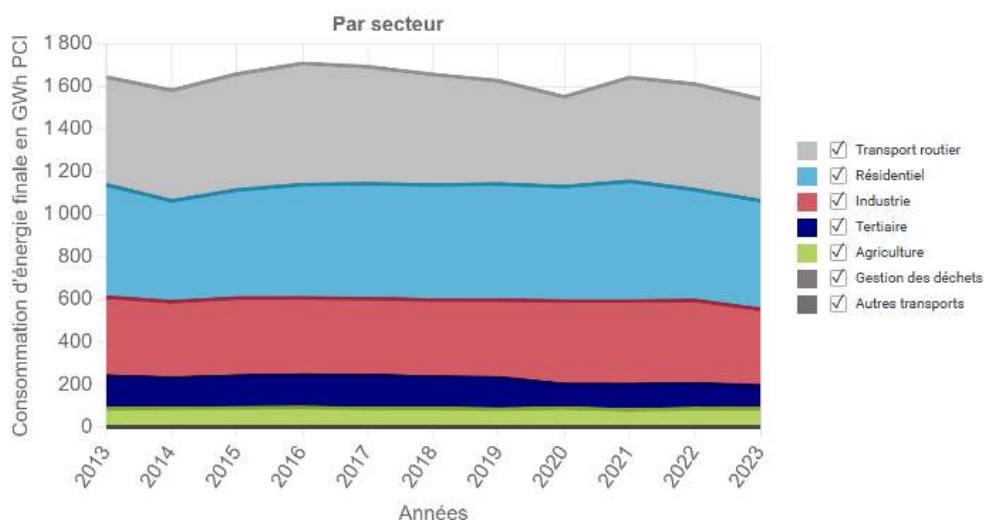
Le tableau ci-dessous retrace les données recalculées par rapport aux taux d'effort prévue. Lorsque l'on compare la courbe des consommations mesurées et les objectifs fixés dans le PCAET, on constate que l'année la plus proche de l'objectif est celle de l'année du confinement.

Figure 8 : Évolutions des consommations d'énergie finale mesurées et objectifs, GWh, TerriSTORY



Si on détaille ce graphique par secteur, le transport, le résidentiel et l'industrie sont les 3 secteurs les plus consommateurs sur le territoire de l'agglomération :

Figure 9 : Évolutions des consommations d'énergie finale mesurées par secteur, GWh, TerriSTORY



4.3.1.1 Analyse des consommations énergétiques par secteur

À mi-parcours du PCAET, l'analyse des indicateurs montre une situation contrastée : si le secteur tertiaire atteint et dépasse légèrement ses objectifs de réduction, plusieurs secteurs affichent des progrès partiels encore insuffisants — notamment les transports et l'agriculture — tandis que le résidentiel et l'industrie hors énergie accusent un retard significatif au regard des ambitions initiales, malgré des évolutions structurelles (croissance démographique, évolution du tissu économique) qui influencent fortement les résultats observés.

Figure 10 : Tableau des objectifs et évolutions mesurées

SECTEUR	OBJECTIFS 2014-2026	EVOLUTION 2014-2023 MESURÉE
RÉSIDENTIEL	-24%	0%
TERTIAIRE	-27%	-28%
TRANSPORT ROUTIER	-23%	-12%
AUTRES TRANSPORTS	-24%	-2%
AGRICULTURE	-13%	-4%
DÉCHETS	0%	-37%
INDUSTRIE HORS BRANCHE ÉNERGIE	-15%	-2%
INDUSTRIE BRANCHE ÉNERGIE		
TOTAL	-21%	-7%

▪ **Objectifs atteints ou dépassés :**

▪ **Tertiaire** (objectif : -27 %, mesurés : -28 %)

Le secteur tertiaire dépasse l'objectif fixé alors que l'on constate une diminution du nombre d'entreprises mais une hausse de l'emploi, traduisant une amélioration globale de l'efficacité énergétique du secteur.

▪ **Déchets** (objectif : -0 %, mesurés : -37 %)

Les consommations énergétiques liées au traitement des déchets sur le territoire ont été réduites de 2,54 GWh à 1,69 GWh entre 2014 et 2023. On peut considérer que les entreprises de traitement des déchets, notamment Trifyl, y ont contribué à travers la mise en œuvre d'importantes mesures d'efficacité énergétique et d'évolution du mix.

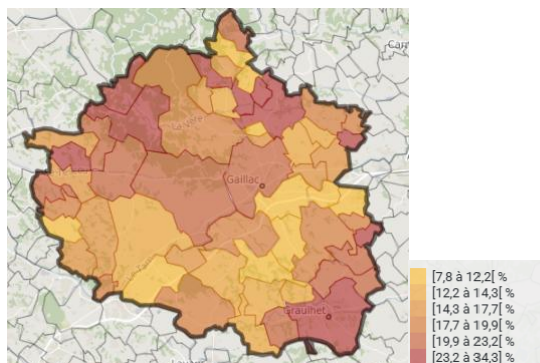
▪ **Progrès partiels mais insuffisants :**

▪ **Transport routier** (objectif : -23 %, mesurés : -12 %)

Cette évolution s'explique par une **diminution progressive de la consommation de carburants fossiles**, liée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules, au **renouvellement du parc** et au **développement de l'électrification**. La part des véhicules Crit'Air 1 et 2 est passée de 18% à 53% entre 2014 et 2022. Toutefois, ces dynamiques restent partiellement compensées par la **hausse du nombre de véhicule** sur le territoire (53 435 en 2014, 59 469 en 2022).

Il est à noter que les données fournies par GeoDip entre 2018 et 2021 mettent en avant une hausse de la précarité énergétique dans les déplacements des habitants de l'agglomération (14 à 18%).

Figure 11 : Cartographie des ménages en situation de précarité, Geodip & TerriSTORY



- **Agriculture** (objectif : -13 %, mesurés : -4 %) : la consommation est liée aux consommations des engins agricoles (82% des consommations) et des installations (18%). La baisse des consommations entre 2014 et 2023 est due à une baisse **des consommations dans les installations agricoles**. Pour rappel, 1 100 exploitations agricoles professionnelles génèrent 2 000 emplois directs.

- **✗ Secteurs en retard :**
 - **Résidentiel** (objectif : -24 %, mesurés : 0%) : Hausse de la pop = +5% et +2000 logements, une baisse effective de la consommation par habitant.

Sur le résidentiel, entre 2015 et 2023, la consommation d'énergie du secteur résidentiel à Gaillac-Graulhet est restée stable principalement en raison des évolutions démographiques et du parc de logements. **La population a augmenté d'environ 5 %, passant de près de 72 400 à plus de 76 200 habitants**, ce qui entraîne mécaniquement des besoins énergétiques supplémentaires. Sur la même période, le nombre de ménages a progressé d'environ 8 % et le parc de logements a gagné plus de 2 000 unités. Chaque nouveau logement génère une consommation additionnelle, même s'il est plus performant que les anciens. Le territoire étant majoritairement composé de maisons individuelles, souvent de grande surface, les consommations unitaires restent élevées. Enfin, le vieillissement de la population contribue à rigidifier la consommation, les personnes âgées passant plus de temps à domicile et maintenant un chauffage plus constant. Ces dynamiques combinées expliquent l'absence de baisse de la consommation énergétique résidentielle sur la période.

 - **Industrie hors énergie** (objectif : -15%, mesurés : -2 %) : **Baisse du nombre d'industrie mais hausse des salariés dans le secteur**. Les gros "piliers" en établissements et en termes d'emplois sont l'agroalimentaire (64 établissements), autres industries manufacturières/réparation-installation (31 établissements), textile-cuir (28 établissements) et la métallurgie (26 établissements).

4.3.1.2 Analyse des consommations énergétiques par vecteur énergétique

L'analyse de la consommation d'énergie finale sur la période 2013-2023 met en évidence une **relative stabilité globale**, marquée par des fluctuations conjoncturelles mais sans inflexion structurelle majeure à la baisse. Après une progression modérée entre 2014 et 2017, la consommation connaît un recul significatif en 2020, principalement lié au contexte sanitaire et au ralentissement des activités liées. Un rebond est observé en 2021, suivi d'une nouvelle **diminution en 2022 et 2023**.

Les **produits pétroliers demeurent la première source d'énergie** consommée sur le territoire sur l'ensemble de la période. Malgré un recul notable en 2020 et une tendance baissière récente, leur niveau reste élevé, traduisant une dépendance persistante aux énergies fossiles, notamment dans le secteur des transports.

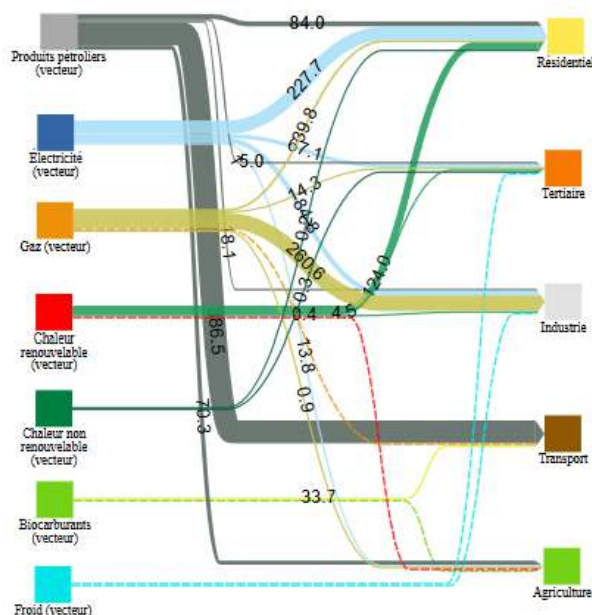
La **consommation d'électricité apparaît globalement stable**, avec de légères variations conjoncturelles. L'absence de hausse marquée suggère que l'électrification des usages avec l'es véhicules électrique progresse mais ne constitue pas encore un levier suffisamment puissant pour modifier significativement la structure du mix énergétique.

Le gaz naturel présente une évolution contrastée : après une hausse progressive jusqu'en 2018-2019, une baisse est observée en 2020, suivie d'un pic en 2021 puis d'un repli en 2022-2023.

Les énergies renouvelables thermiques, notamment la chaleur renouvelable, affichent une **progression régulière** sur la période. Bien que leur part demeure minoritaire dans le mix énergétique, cette dynamique traduit une **montée en puissance progressive des solutions locales** telles que le bois énergie ou les réseaux de chaleur. De même, les biocarburants connaissent une augmentation modérée, principalement portée par les obligations réglementaires d'incorporation.

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent **une amorce de transition énergétique**, encore insuffisante pour engager une transformation structurelle rapide du mix. La dépendance aux **énergies fossiles demeure prépondérante**, ce qui souligne la nécessité d'accélérer les actions en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET.

Figure 12 : Diagramme de Sankey, TerriSTORY



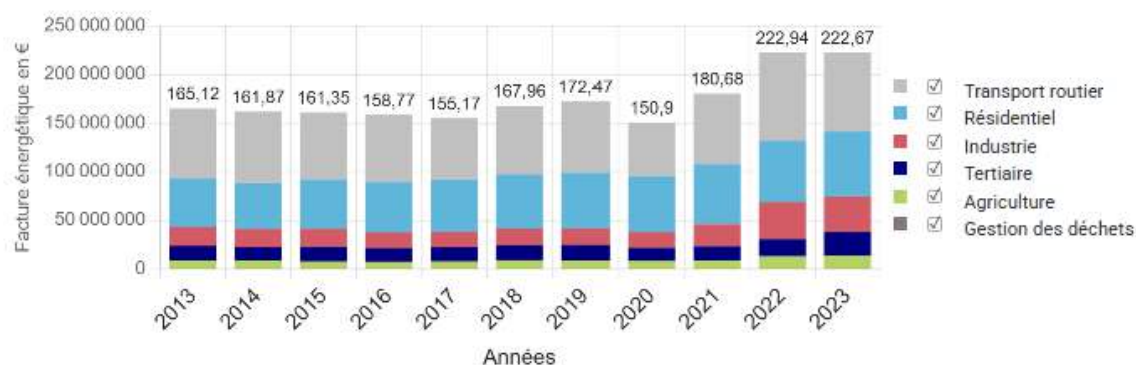
4.3.1.3 Analyse de la facture énergétique du territoire

En réduisant la consommation d'énergie fossile et en intégrant davantage d'énergie renouvelables locales, le territoire est moins vulnérable à la hausse des prix de l'énergie toutefois entre 2014 et 2023, la facture énergétique de la Communauté d'Agglomération de Gaillac Graulhet est passée de 161 millions d'euros (2 274 € par habitant) à 222 millions d'euros (2 922 € par habitant) traduisant une progression significative du poids des dépenses énergétiques sur la période. Il est impératif pour le territoire de réduire cette vulnérabilité en continuant à développer les EnR sur le territoire.

Figure 13 : Répartition de la facture par vecteur énergétique



Figure 14 : Répartition de la facture par secteur d'activité



4.3.2 Des émissions de gaz à effet de serre en baisse



Le PCAET se fixe un objectif de **réduction de 29% en 2026 et il est de 19% en 2023**, le territoire est globalement sur la bonne voie. Lors de la rédaction du PCAET ces objectifs n'ont pas été déclinés par secteur. Cette baisse est donc par défaut appliquée indifféremment à tous les secteurs d'activité présents sur l'agglomération.

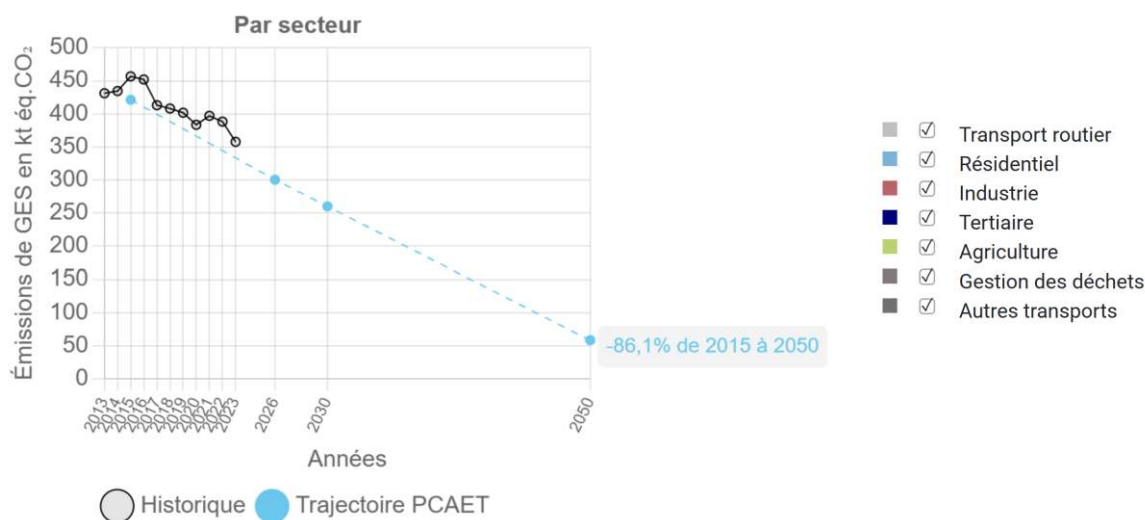
Figure 15 : Tableau des objectifs des émissions énergétiques et non énergétiques du territoire aux différentes échéances

Émissions de GES	2025 - mesurée	2026	2030
Objectifs PCAET (depuis 2014 % de tCO2e)	-19 %	-29%	-38%

Si on observe les efforts GES par secteurs, ils sont très disparates. Ils sont liés à la baisse des consommations mais aussi à l'évolution des mix énergétique de chaque secteur.

Lorsque l'on compare la courbe des émissions mesurées et les objectifs fixés dans le PCAET, on constate, comme pour les consommations d'énergie, **l'année la plus proche de l'objectif est celle de l'année du confinement.**

Figure 16 : Graphique des émissions de GES



Tous les secteurs ont engagé une baisse, soit liée à la baisse des consommations, soit à l'amélioration du mix énergétique du secteur. Cette baisse est constatée dans tous les secteurs sauf les autres transports.

La structure du mix énergétique évolue favorablement, avec une diminution de 2 points de la part des produits pétroliers et une augmentation de 3 points de la chaleur renouvelable. Cette évolution traduit une **dynamique de diversification des sources d'énergie** et un renforcement progressif des énergies renouvelables dans la consommation finale du territoire.

Figure 17 : Tableau des objectifs et évolutions mesurées des GES

SECTEUR	OBJECTIFS 2014-2026	EVOLUTION 2015-2023 MESURÉE
RÉSIDENTIEL	-29%	-30%
TERTIAIRE		-54%
TRANSPORT ROUTIER		-15%
AUTRES TRANSPORTS		79%
AGRICULTURE		-14%
DÉCHETS		-45%
INDUSTRIE HORS BRANCHE ÉNERGIE		-3%
TOTAL		-19%

✓ Des secteurs en avance sur leurs objectifs

Plusieurs secteurs dépassent les trajectoires fixées par le PCAET et s'inscrivent dans une dynamique de réduction marquée des émissions : Résidentiel, Tertiaire, Déchets

Ces résultats témoignent des effets conjoints des politiques d'efficacité énergétique, de rénovation des bâtiments, de modernisation des équipements et d'optimisation des pratiques.

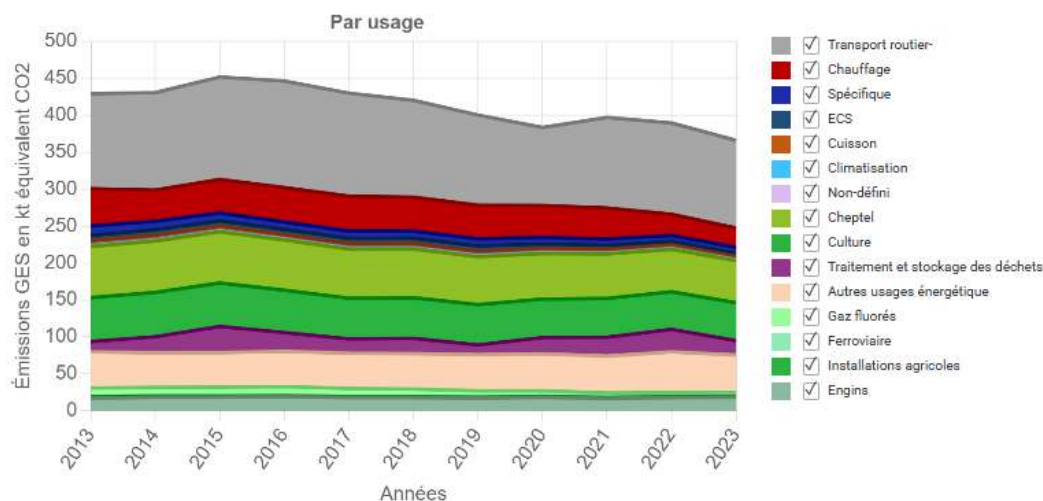
⚠ **Transport routier** : des progrès réels mais insuffisants. Le secteur du transport routier enregistre une baisse des émissions de -15 %, en deçà de l'objectif fixé à -29 %. Malgré une amélioration de l'efficacité des véhicules et une progression de l'électrification, la forte dépendance à la voiture individuelle, l'étalement des déplacements et le dynamisme du trafic limitent la portée des réductions observées.

✗ **Secteurs en retard** : l'industrie et l'agriculture : Industrie : -3 % mesuré (objectif -29 %), Agriculture : -14 % mesuré (objectif -29 %). Ces deux secteurs accusent un retard significatif par rapport aux trajectoires cibles.

4.3.2.1 Focus sur les émissions de GES par usage

L'analyse des émissions de gaz à effet de serre par usage met **en évidence une tendance globale à la baisse** sur la période 2013-2023, malgré des fluctuations intermédiaires. Après un point haut observé autour de 2015, les émissions diminuent progressivement jusqu'en 2019, connaissent une baisse marquée en 2020 dans un contexte conjoncturel particulier, puis repartent légèrement à la hausse en 2021 avant de **s'inscrire de nouveau dans une trajectoire descendante en 2022 et 2023**.

Figure 18 : Graphique des émissions de GES énergétique et non énergétique, TerriSTORY



Le **transport routier** demeure le premier poste d'émissions sur l'ensemble de la période. Bien qu'une diminution progressive soit observable, son poids reste prépondérant dans le bilan global, traduisant la forte dépendance du territoire à la mobilité routière, tant pour les déplacements des ménages que pour les activités économiques.

Le **chauffage des bâtiments** constitue le deuxième poste d'émissions. La tendance est orientée à la baisse, reflétant les efforts engagés en matière de rénovation énergétique, d'amélioration de la performance thermique des bâtiments et de substitution progressive des énergies fossiles.

Les émissions liées au **cheptel et aux pratiques agricoles (culture)** représentent également une part significative et relativement stable dans le temps. Ces postes évoluent plus lentement, en raison de contraintes structurelles propres au secteur agricole et de la nature des émissions (notamment méthane et protoxyde d'azote).

Les usages spécifiques de l'énergie (électricité spécifique, eau chaude sanitaire, cuisson, climatisation) restent des postes secondaires à l'échelle globale. Leur évolution est globalement maîtrisée, sans variation structurelle marquée.

Les émissions liées au **traitement et au stockage des déchets** montrent une tendance globalement orientée à la baisse, traduisant les effets des politiques de valorisation et d'optimisation de la gestion des déchets.

4.3.3 Une montée en puissance des productions d'énergies renouvelables



Depuis 2014, les énergies renouvelables se sont fortement développées sur le territoire. **L'ensemble des filières progresse de manière significative** (560 GWh produits). La production a été multipliée par 1,4 en 2026 alors que l'objectif était de 1,3. La production du solaire photovoltaïque et des pompes à chaleur sont celles qui ont connu la croissance la plus importante depuis 2014.

Figure 19 : Tableau des objectifs des productions d'énergies renouvelables du territoire aux différentes échéances

EnR	2025 -mesurée	2026	2030	2050
Objectifs PCAET (depuis 2014 % de GWh)	x 1,4	x 1,3	x 1,9	x 3,1

- 🏆 **Filière la plus performante : Solaire photovoltaïque** : Production a été multipliée par trois en dix ans
- ⚠️ **Filière fragile : Hydroélectricité** → Bien que mature et déjà bien implantée, cette filière est fortement vulnérable au changement climatique. Il est recensé 13 barrages hydroélectriques dont la production est très aléatoire en fonction des niveaux d'eau dans les rivières et donc des niveaux de pluies.
- ❌ **Filière en retard au regard des ambitions** : Biogaz notamment agricole.

Figure 20 : Graphique des évolutions des productions énergétiques au regard de l'objectifs, TerriSTORY

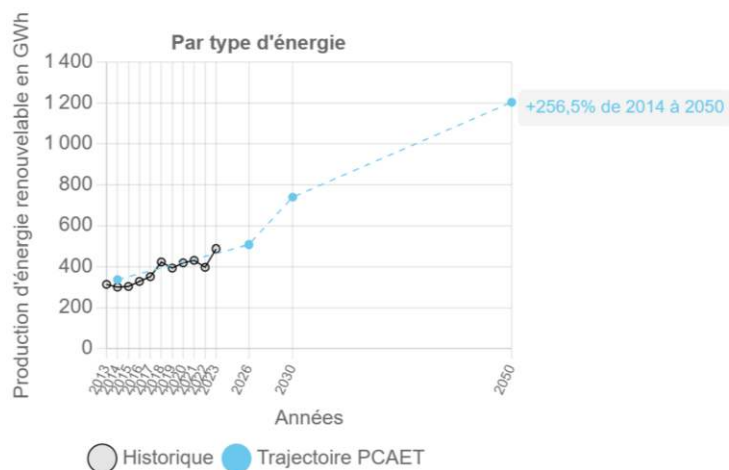
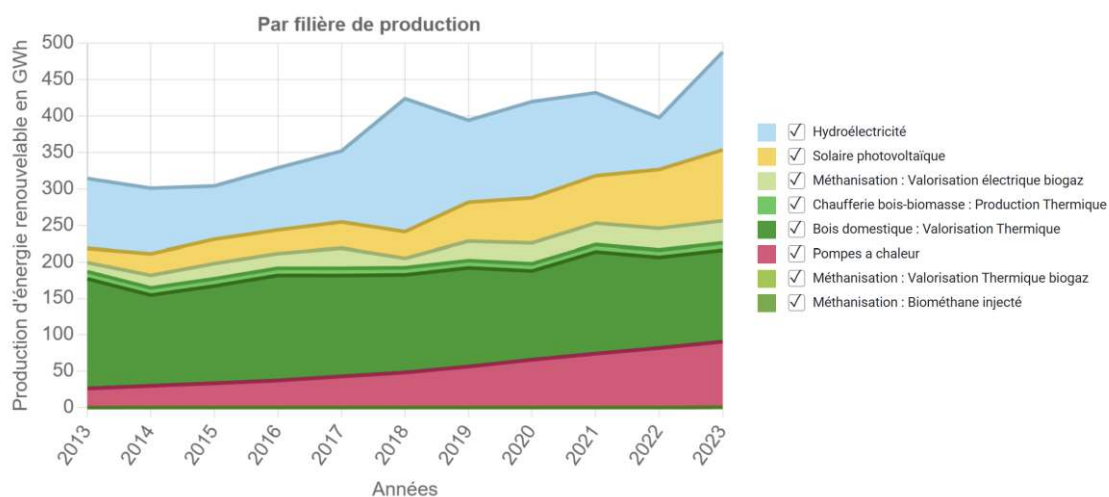


Figure 21 : Graphique des évolutions des productions énergétiques par filière EnR



Le graphique met en évidence une progression nette de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet entre 2013 et 2023. Sur cette période, la production totale passe d'environ **310 GWh à près de 480 GWh**, soit une augmentation de l'ordre de **50 % en dix ans**. Cette évolution traduit un développement progressif des différentes filières renouvelables sur le territoire et un renforcement de la production énergétique locale.

La **biomasse thermique**, notamment à travers le bois énergie et les chaufferies biomasse, constitue historiquement l'un des piliers du mix énergétique local. Elle représente une part importante de la production sur l'ensemble de la période, même si son poids relatif tend à diminuer au fur et à mesure que d'autres filières se développent.

Parallèlement, **l'hydroélectricité** conserve une contribution significative mais relativement stable dans le temps, avec des variations qui semblent liées aux conditions hydrologiques annuelles. En revanche, **le solaire photovoltaïque** connaît une **progression notable**,

particulièrement à partir de la seconde moitié de la période, illustrant l'essor de cette filière sur le territoire.

D'autres sources d'énergie renouvelable, comme **la méthanisation (production d'électricité et injection de biométhane)** ainsi que **les pompes à chaleur**, contribuent également à la diversification du mix énergétique local. Leur développement reste plus récent mais participe à la dynamique globale de croissance.

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent une **diversification progressive des sources d'énergie renouvelable** contribuant à soutenir les objectifs de transition énergétique toutefois l'évolution récente du cadre tarifaire et des dispositifs de soutien sur le photovoltaïque, notamment à travers les décrets tarifaires encadrant les tarifs d'achat et les mécanismes d'appels d'offres, représente ainsi un enjeu déterminant pour maintenir la dynamique et permettre l'essor de nouveaux projets sur le territoire.

4.3.3.1 Focus sur le suivi de la trajectoire du territoire de la CA GG à être à Energie Positive avant 2050

Figure 22 : Tableau des objectifs de part des EnR dans le mix énergétique du territoire

Taux EnR	2025 -mesurée	2026	2030	2050
Objectifs PCAET (depuis 2014 % de GWh)	36,4%	36 %	60 %	160%

La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire constitue un indicateur central du suivi des objectifs fixés par le PCAET. En 2025, la part mesurée des énergies renouvelables atteint **36,4 %**, un niveau globalement conforme à la trajectoire intermédiaire prévue pour **2026 (36 %)**. Ce résultat traduit les efforts engagés ces dernières années pour développer les filières renouvelables locales, notamment le bois énergie, l'hydroélectricité, le solaire photovoltaïque. À plus long terme, la stratégie territoriale prévoit une montée en puissance significative de ces filières, avec un objectif de **60 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique à l'horizon 2030**.

L'ambition est encore plus marquée à l'horizon **2050**, avec un objectif équivalent à **160 % de la consommation actuelle**, traduisant la volonté de faire du territoire un espace potentiellement **producteur net d'énergie renouvelable**. Atteindre ces objectifs suppose toutefois de poursuivre les efforts de déploiement des infrastructures de production, de renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique, et d'accompagner les acteurs locaux — collectivités, entreprises et habitants au regard du contexte.

4.3.4 Analyse des évolutions de la qualité de l'air

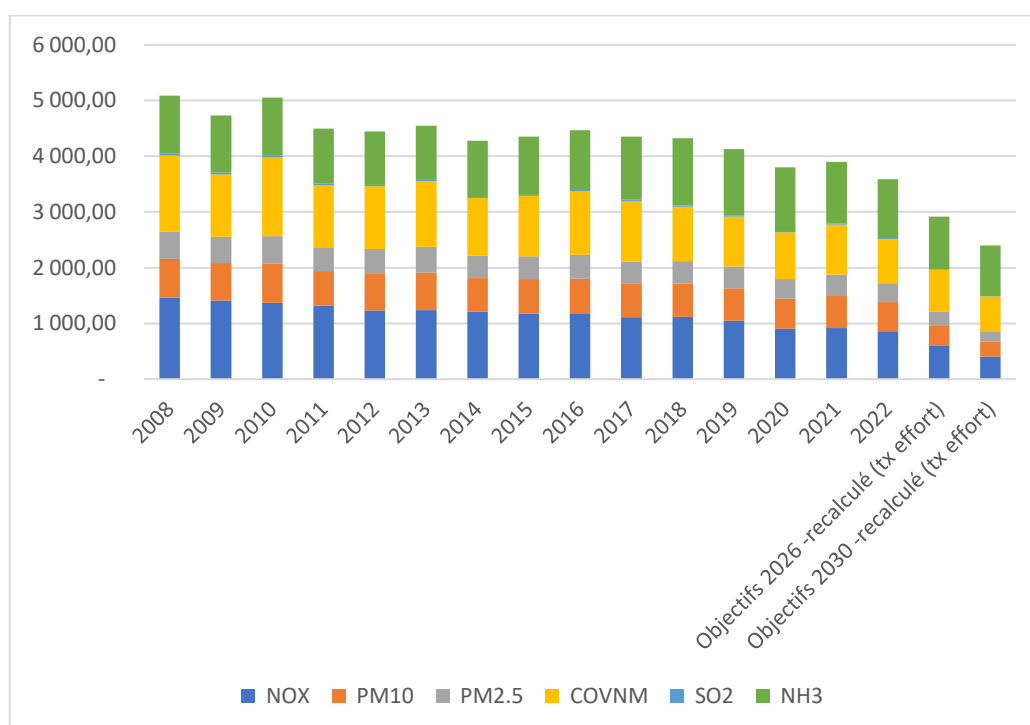


Toutes les données mentionnées dans ces paragraphes sont issues de "Inventaire des émissions - Atmo Occitanie - ATMO_IRS_V8.1_2008_2022" réalisé par l'ATMO Occitanie. Les objectifs de réductions concernent : PM10, PM2,5, Oxydes d'azote, Dioxyde de soufre, COV, NH3.

Depuis 2015, année de référence des données du PCAET, l'ensemble des quantités de polluants ont **baissé de 18%**. Les CO2 sont les polluants les plus émis sur le territoire.

Polluants Atmosphériques	2025 -mesurée	2026	2030
Objectifs PCAET (depuis 2015 % de tonnes)	-15%	-37%	-50%

Figure 23 : Évolutions des quantités de polluants émis, ATMO et objectifs 2026 et 2030



Entre 2015 et 2022, les réductions d'émissions de polluants observées sur le territoire de la CA Gaillac Graulhet demeurent globalement insuffisantes au regard des objectifs fixés par le PCAET. Aucun des polluants étudiés n'atteint les cibles définies pour 2026, avec des écarts particulièrement marqués pour les particules PM10 et PM2,5, dont les diminutions restent inférieures à 20 % alors que des baisses de plus de 40 % étaient attendues. Les oxydes d'azote et les COV présentent une évolution plus favorable, sans toutefois respecter la trajectoire prévue. La situation est plus préoccupante encore pour le **dioxyde de soufre et l'ammoniac, dont les émissions stagnent ou augmentent, traduisant une efficacité limitée des actions engagées.**

Dans ces conditions, **l'atteinte des objectifs 2030 apparaît compromise sans un renforcement significatif et rapide des politiques publiques locales.**

Figure 24 : Tableau des mesures des émissions de polluant depuis 2008, source ATMO Occitanie

	NOX	PM10	PM2.5	COVNM	SO2	NH3
2008	1 463,13	695,11	487,52	1 369,68	38,85	1 034,69
2009	1 412,88	671,92	468,43	1 122,05	35,15	1 019,86
2010	1 372,86	696,99	494,49	1 416,91	34,27	1 035,49
2011	1 318,56	621,11	416,61	1 122,65	30,86	986,38
2012	1 236,08	653,03	445,36	1 128,43	22,00	958,92
2013	1 239,61	672,63	464,33	1 177,49	23,95	969,49
2014	1 210,85	604,70	398,10	1 033,99	21,27	1 010,33
2015	1 176,82	621,32	404,80	1 085,11	21,72	1 041,37
2016	1 168,78	634,06	432,48	1 133,21	26,15	1 071,92
2017	1 111,68	597,97	405,05	1 085,37	25,68	1 129,68
2018	1 119,33	596,73	400,34	975,46	24,66	1 210,03
2019	1 049,08	581,26	388,25	899,44	22,88	1 185,21
2020	904,75	539,75	352,97	838,01	21,70	1 142,16
2021	918,15	576,23	382,48	895,12	25,14	1 101,72
2022	857,76	524,14	337,29	794,49	20,80	1 051,47
Objectifs 2026 -recalculé (taux effort)	609,02	361,92	242,33	752,12	10,86	942,76
Objectifs 2030 -recalculé (taux effort)	404,10	269,28	184,50	629,53	6,68	907,74
Évolutions 2015-2026 mesuré	-27%	-16%	-17%	-27%	-4%	1%

Ces évolutions sont très différentes selon les secteurs d'activité de l'agglomération, effectivement alors que le secteur des autres transports a baissé de près de 44%, sur le territoire, il s'agit principalement du ferroviaire, s'en suit des émissions du secteurs industriel et du transport routier.

Figure 25 : Tableau des évolutions de volumes d'émission entre 2015 et 2022, source ATMO Occitanie

Évolutions par secteur	Évolution 2015-2022
Autres transports	-44%
Industriel	-34%
Transport routier	-32%
Déchets	-21%
Résidentiel	-12%
Agricole	-9%
Tertiaire	-7%

Et détail par type de polluants :

Figure 26 : Tableau des évolutions de volumes d'émission entre 2015 et 2022 par type de polluants, source ATMO Occitanie

Evolution 2015-2022 par secteur	NOX	PM10	PM2.5	COVNM	SO2	NH3
agricole	-25%	-19%	-23%	-62%	19%	1%
autres_transports	-58%	4%	-7%	-57%	-7%	-7%
dechets	18%	-25%	-25%	-24%	-26%	NC
industriel	-30%	3%	4%	-42%	-18%	35%
residentiel	0%	-15%	-15%	-12%	-2%	-10%
tertiaire	-6%	-5%	-6%	-10%	-11%	NC
transport_routier	-31%	-29%	-39%	-52%	9%	0%

Entre 2015 et 2022, le territoire de Gaillac–Graulhet enregistre **une baisse globale des émissions atmosphériques**, traduisant l'efficacité des politiques publiques et des progrès technologiques.

Les réductions les plus marquées concernent les COVNM, notamment en agriculture et dans le transport routier, ainsi que les NOx liés aux transports, grâce au renouvellement des motorisations et à l'évolution des pratiques.

Les émissions de **particules (PM10 et PM2.5) diminuent globalement**, mais de manière plus modérée selon les secteurs, en raison de sources multiples et diffuses.

Une **augmentation des NOx dans le secteur des déchets** est également observée, probablement liée à l'intensification des activités de traitement.

Les hausses de SO₂ restent limitées en volume mais doivent être suivies.

Globalement, les résultats montrent **une amélioration structurelle de la qualité de l'air sur le territoire de** l'agglomération. La plupart des polluants atmosphériques diminuent nettement depuis 2008, à l'exception de l'ammoniac, qui reste globalement stable car fortement lié aux activités agricoles.

4.3.5 Analyse des évolutions en matière d'adaptation au changement climatique



Lors de la rédaction du PCAET, plusieurs risques principaux sont identifiés sur :

- Accélération de la perte de biodiversité et augmentation des espèces invasives.
- Risque de dégradation de la qualité de l'eau (zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole sur une grande partie du territoire).
- Risque d'accentuation des pressions sur les usages de l'eau (zone d'insuffisance chronique de la ressource, besoins accrus en eau d'irrigation et augmentation de la population).
- Risque sur la santé lié aux vagues de chaleur.
- L'agriculture fortement impactée.
- Risques inondation et incendie plus forts.
- Risque de dégradation du bâti par le retrait et gonflement des argiles.
- Baisse de la production d'hydroélectricité.

Des nouvelles données disponibles en région occitanie (ORCEO, DRIAS...) permettent de donner une vision sur la réalité du changement climatique sur le territoire de l'agglomération actuel :

- Entre 1963 et 2022, la température moyenne a augmenté de +1.17°
- Entre 1963 et 2022, le nombre de journée estivales (température maximale journalière dépasse 25°C) a augmentée de +17,33 jours
- Entre 1962 et 2021, le nombre de jours de gel a baissé : -7,23 jours

Mais aussi, sur la projection grâce à la territorialisation du modèle DRIAS-Climat :

- Le nombre de jour supérieurs à 35 degrés en 1990 est de 9 jours, il sera de 12 jours en 2050
- Le nombre de nuit tropicales (ne descend pas en dessous de 20 °C) en 1990 est de 3 jours, il sera de 61 jours en 2050
- Le nombre de jours d'étiage des cours d'eau (basses eaux estivales) en 2030 sera de 9 jours, il sera de 15 jours en 2050

Afin de compléter les indicateurs initialement identifiés et qui manquent souvent de mise à jour par les observatoires régionaux, il est préconisé d'intégrer un nouvel indicateur : « **Imperméabilisation nette des sols entre 2020 et 2022** » qui est disponible sur : <https://mondiagartif.beta.gouv.fr/project/184419/tableau-de-bord/impermeabilisation>.

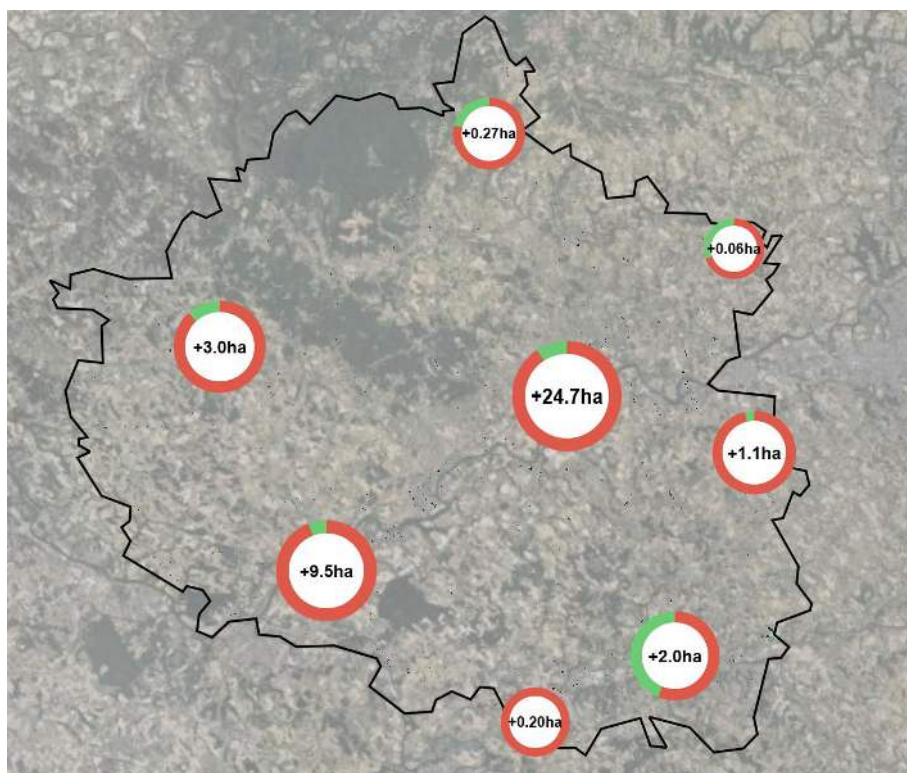
Qu'est-ce que l'imperméabilisation des sols ? L'imperméabilisation des sols est définie comme des surfaces dont les sols sont imperméabilisés **en raison du bâti** (constructions, aménagements, ouvrages ou installations) et/ou des Surfaces dont les sols sont imperméabilisés **en raison d'un revêtement** (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles).

Entre 2020 et 2022, il est possible de constater que **40,8 hectares ont été imperméabilisés** sur le territoire :

Figure 27 : Indicateurs Imperméabilisation des sols, extrait de mondiagartif



Figure 28 : Espaces artificialisés sur l'agglomération de Gaillac-Graulhet entre 2020 et 2022



4.4 Premiers éléments de réponses aux 4 grandes questions évaluatives du PCAET

Lors de la rédaction du PCAET, un travail autour de l'évaluation du plan a été structurée autour de ses différents axes, aussi à **chaque axe correspond une question évaluative**, des critères de jugements et des indicateurs représentatifs. Il est présenté dans les paragraphes suivants les **5 questions évaluatives ainsi que les éléments de réponses associées** au regard des indicateurs retenus.

*Si certaines évolutions observées sont **cohérentes avec les orientations du PCAET**, il convient de rester prudent quant à l'attribution directe de ces résultats. Les indicateurs territoriaux sont en effet susceptibles d'être influencés par **des dynamiques exogènes**, notamment les **politiques nationales de transition énergétique**, les **cadres réglementaires sectoriels** ou encore les **variations des prix de l'énergie**, qui peuvent modifier les comportements des acteurs économiques et des ménages.*

4.4.1 Les actions du PCAET ont-elles permis de réduire les consommations du parc de bâtiments du territoire ?

L'analyse des consommations énergétiques du parc de bâtiments du territoire met en évidence des évolutions contrastées selon les secteurs.

Concernant la **précarité énergétique**, les indicateurs montrent une **dégradation sur la période**, avec une part de ménages concernés passant de **15 % en 2018 à 17 % en 2021**. Cette évolution souligne la sensibilité d'une partie de la population aux hausses des prix de l'énergie et aux performances énergétiques encore insuffisantes de certains logements.

En revanche, les **consommations énergétiques du secteur résidentiel** apparaissent globalement **stables depuis 2015**. Cette stagnation doit toutefois être mise en perspective avec l'évolution démographique du territoire : la population a augmenté d'environ **5 %**, passant d'environ **72 400 habitants à plus de 76 200 habitants**, ce qui génère mécaniquement des besoins énergétiques supplémentaires.

Dans le **parc de logements sociaux**, une amélioration particulièrement notable est observée. Le nombre de logements classés dans les **étiquettes énergétiques E, F et G a diminué de 42 % en deux ans**, ce qui témoigne d'une progression significative de la performance énergétique du parc social, probablement liée aux opérations de rénovation énergétique réalisées (notamment par Tarn Habitat dans le cadre des projets de rénovation urbaine sur les quartiers prioritaires de la ville à Graulhet et Gaillac)

S'agissant du **patrimoine communautaire**, les données mettent en évidence une **baisse de la consommation énergétique**, malgré une **augmentation du nombre de bâtiments suivis**. Cette évolution traduit une amélioration de la performance énergétique moyenne du parc ainsi qu'une **réduction de la facture énergétique**. Les consommations sont ainsi passées de **8,7 GWh en**

2021 à 6,6 GWh en 2024, confirmant l'effet positif des actions de gestion patrimoniale engagées par la collectivité.

Au final, les actions du PCAET semblent produire des effets **partiels et différenciés selon les secteurs**. Une **réduction des consommations est observée dans le secteur tertiaire et dans le patrimoine de la collectivité**, tandis que **le secteur résidentiel ne présente pas encore de baisse globale**, notamment en raison de la croissance démographique. Ces résultats traduisent une **amélioration de la performance énergétique**, mais dont les effets sociaux et territoriaux restent encore limités à ce stade de la transition.

Figure 29 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG)

Orientation stratégique	Questions évaluatives	Critères de jugement	Indicateurs d'évaluation				Valeurs des indicateurs					
			Titre	unité	source	actualisation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1. Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Les actions du PCAET ont-elles permis de réduire les consommations du parc de bâtiments du territoire ?	Les actions mises en place dans le cadre du PCAET ont permis de réduire les consommations dans le logement privé ou collectif. Les actions mises en place dans le cadre du PCAET ont permis de réduire les consommations dans le logement social. Les actions mises en place dans le cadre du PCAET ont permis de réduire les consommations dans les bâtiments des collectivités.	Consommation du secteur résidentiel	GWh	OSEO ou Territoire	Tous les 3 ans N-3	540,22	545,11	537,09	562,04	519,80	509,84
			Part des ménages en situation de précarité énergétique logement	%	GGA (OPAH) / AREC et Conseil départemental (Plan Renov'-Occitanie)	Tous les 3 ans, N-3	15,10	-	17,00	-	-	-
			Nombre de logements sociaux en classes E,F,G	nbre	Bailleurs sociaux	Annuel			276,00	260,00	161,00	
			Part des bâtiments rénovés de l'aggl.	%	Interne / service patrimoine bâti	Annuel						
			Suivi des consommations énergétiques et des dépenses du patrimoine communautaire	MWh + €	Interne / service énergie	Annuel	NC	8,8 GWh/76 bâtiments	8,5 GWh/107 bâtiments			

4.4.2 Le PCAET a-t-il permis de mobiliser le potentiel des ressources d'ENR et les acteurs du territoire ?

L'analyse de la mobilisation des ressources en énergies renouvelables sur le territoire met en évidence une dynamique contrastée selon les filières.

La filière **solaire photovoltaïque** apparaît comme la principale source de progression. La **puissance installée a augmenté de +148 % en cinq ans**, traduisant une dynamique de déploiement particulièrement forte et continue sur le territoire. Cette croissance pourrait toutefois connaître un ralentissement à moyen terme, notamment en raison des évolutions du **cadre réglementaire et tarifaire lié aux dispositifs de soutien au photovoltaïque**.

La **production d'électricité renouvelable** présente également une évolution positive, mais celle-ci reste **fortement dépendante de l'hydroélectricité**, dont la production peut varier selon les conditions hydrologiques. Cette dépendance limite en partie la diversification du mix électrique renouvelable local.

Concernant la filière **bois-énergie**, la valorisation thermique dans le secteur domestique apparaît **globalement stable sur le long terme**. En revanche, le développement des **chaufferies collectives bois reste limité**, avec une capacité installée **quasi constante autour de 4,35 MWth**, malgré l'existence de projets en cours. Cette situation traduit une dynamique de développement encore faible pour cette filière.

La **méthanisation agricole**, quant à elle, ne présente pas de dynamique de développement significative à ce stade. Les initiatives observées demeurent ponctuelles, avec **deux projets recensés en 2022**, sans véritable structuration de la filière à l'échelle du territoire.

Dans l'ensemble, le PCAET a permis de **mobiliser partiellement le potentiel d'énergies renouvelables**, mais de manière **déséquilibrée entre les filières**. Le **photovoltaïque concentre l'essentiel des résultats observés**, tandis que d'autres ressources importantes du territoire, comme le **bois-énergie collectif ou la méthanisation agricole**, restent encore peu structurées.

Cette situation souligne la nécessité de renforcer l'accompagnement des acteurs locaux et la structuration des filières les plus complexes afin de mieux exploiter le potentiel énergétique du territoire.

Figure 30 : Répartition de la puissance installée solaire par commune, TerriSTORY

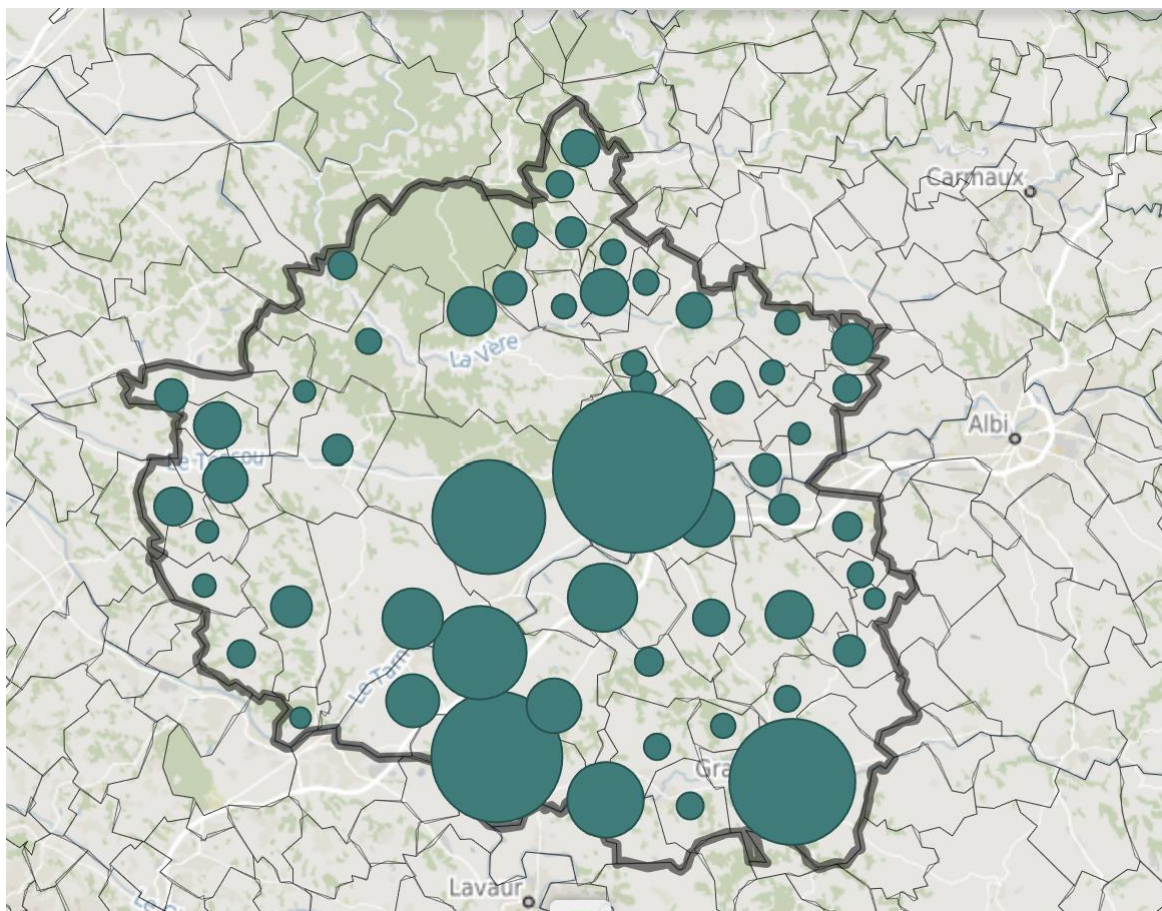


Figure 31 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG)

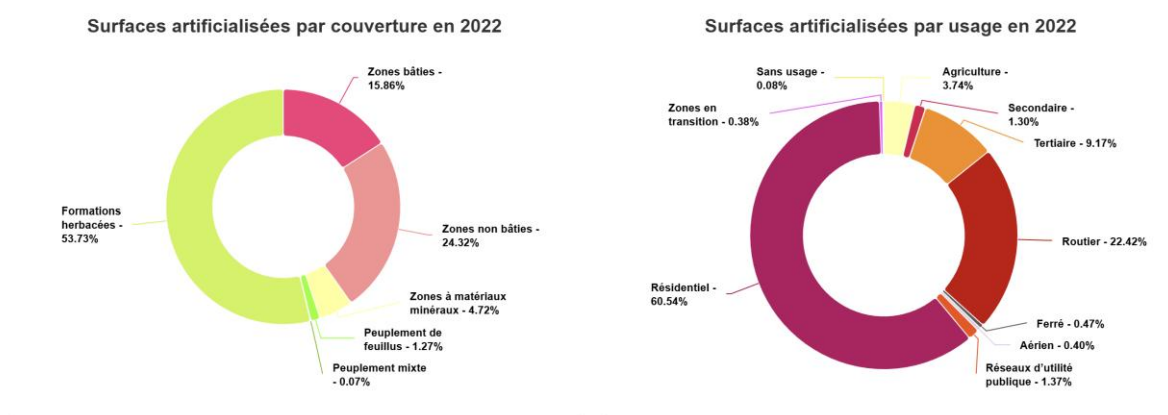
Indicateurs d'évaluation				Valeurs des indicateurs					
Titre	unité	source	actualisation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Puissance installée solaire électrique du territoire	MW	OREO	Annuel N-2	39,13	42,54	48,25	57	68	97,23
Production annuelle d'électricité d'origine renouvelable (solaire et hydro)	MWh/an	OREO	Annuel N-2	218,96	165,9	194,04	179,05	152	231,77
Valorisation thermique bois domestique	GWh	TerriSTORY	Annuel N-2	134,11	135,65	121,96	139,7	124,45	125,41
Puissance cumulée des chaufferies bois-biomasse thermique	MWth	Trifyl	Annuel N-2	4,35	4,35	4,35	4,35	4,35	4,35
Nombre de projets en cours de méthanisation agricole	nbre	CA, interne, centre de ressource régional biogaz (AREC)	Annuel	2	2	0	0	0	0
Réalisation du schéma directeur des ENR	O/N	Interne / service plan climat	Annuel	Non	Non	Non	Non	Non	Non

4.4.3 Le PCAET a-t-il permis de contribuer à préserver et valoriser les espaces et les ressources ?

L'analyse de la contribution du PCAET à la préservation et à la valorisation des espaces et des ressources du territoire met en évidence des résultats globalement contrastés.

En matière d'**artificialisation des sols**, les données disponibles montrent une évolution relativement limitée sur la période récente. Entre **2020 et 2022**, la part des surfaces artificialisées est passée de **8,7 % (10 138 ha) à 8,8 % (10 227 ha)**, soit une **augmentation très faible**.

Figure 32 : graphiques des surfaces artificialisées, source : mondiagartif



L'**agriculture biologique** présente, quant à elle, une progression encourageante. La part des surfaces agricoles engagées en agriculture biologique est passée de **12,5 % en 2020 à 14 % en 2025**, ce qui traduit une **progression modérée mais réelle** des pratiques agricoles plus durables sur le territoire.

Concernant la **production de déchets ménagers**, une évolution favorable est observée. La quantité de déchets par habitant est passée de **294 kg/habitant en 2020 à 281 kg/habitant en 2025**, soit une **réduction de 13 kg par habitant**, confirmant une tendance positive et continue depuis 2021 en matière de réduction des déchets.

Le **stock de carbone des sols** est estimé à **28 934 tonnes de CO₂ en 2021**, toutefois, l'absence de données comparatives sur plusieurs années ne permet pas d'évaluer précisément l'évolution de cet indicateur dans le temps.

Enfin, les **forêts et zones humides** couvrent environ **22 890 hectares en 2021** mais pas de nouvelles données.

Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que le PCAET contribue **partiellement** à la préservation des ressources et des espaces naturels. Des progrès sont observés, notamment dans la **réduction des déchets et le développement de l'agriculture durable**.

Figure 33 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG)

		Indicateurs d'évaluation					Valeurs des indicateurs					
Orientation stratégique	Questions évaluatives	Critères de jugement	Titre	unité	source	actualisation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			Surfaces artificialisées			%age et ha	MondografIT	Tous les 3 ans				
3. Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Le PCAET a-t-il permis de contribuer à préserver et valoriser les espaces et les ressources ?	- Les actions mises en place ont permis de réduire la consommation foncière. - Les actions mises en place ont permis de réduire le SAU. - Les actions mises en place ont permis de réduire la quantité de déchets collectés. - Les actions mises en place ont permis d'augmenter les zones naturelles classées dans les PLO.	Part des surfaces agri en bio/nbre d'exploitations	%/nbre	Picto	Tous les 3 ans	12,5% / 1184	5,8% / 6 356				8,8% / 10227
			Quantité de déchets ménagers et assimilés collectés	kg/hab	Interne / service déchets	Annuel	294,00	299,00	294,00	281,00	280,00	281,00
			Evolution annuelle du stock de carbone du réservoir sol	TeqCO2	OREO ou TerriSTORY	Tous les 3 ans	/	26 934,00				
			Surface de zones naturelles classées	ha	TerriSTORY (Forêt et zones humides)	Tous les 3 ans	-	22 890,00				

4.4.4 Le PCAET a-t-il permis de réduire les consommations énergétiques du secteur transport ?

L'analyse des indicateurs liés aux mobilités permet d'évaluer la contribution du PCAET à la réduction des consommations énergétiques du secteur des transports. Les résultats mettent en évidence plusieurs évolutions positives, bien que les dynamiques restent inégales selon les leviers d'action.

Concernant les **infrastructures cyclables**, le territoire comptait **8 km de pistes cyclables en 2022**, sans évolution notable depuis. Cette situation traduit un **effort ponctuel mais encore insuffisant pour structurer un réseau continu**, limitant ainsi le potentiel de report modal vers les mobilités actives.

La **part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail** connaît une progression positive, passant de **3,8 % à 4,5 %**, soit une **augmentation lente mais continue**. Bien que cette évolution reste modeste, elle traduit une amélioration de l'attractivité des transports collectifs pour certains déplacements du quotidien.

Par ailleurs, la **fréquentation des transports collectifs** a fortement progressé. Le nombre d'usagers est passé de 264 030 en 2022 à **336 712 en 2024**, soit une **hausse de 36 %**, indiquant une dynamique significative d'augmentation de l'usage des transports publics sur le territoire.

La **décarbonation du parc de véhicules** constitue également un levier important de transition. La part des **véhicules décarbonés est passée de 40,2 % à 53,6 %**, témoignant d'une **transition clairement engagée du parc automobile** vers des motorisations moins émettrices.

Dans l'ensemble, ces indicateurs suggèrent que le PCAET contribue positivement à la transformation du secteur des transports. Les évolutions observées en matière de **fréquentation des transports collectifs et de décarbonation du parc de véhicules** témoignent d'une activation effective des principaux leviers de transition. À l'échelle globale du secteur, une **baisse des consommations énergétiques d'environ 17 % depuis 2014** est également observée, ce qui confirme une tendance à la réduction des usages énergétiques, même si le lien direct avec les actions du PCAET ne peut être entièrement établi à ce stade.

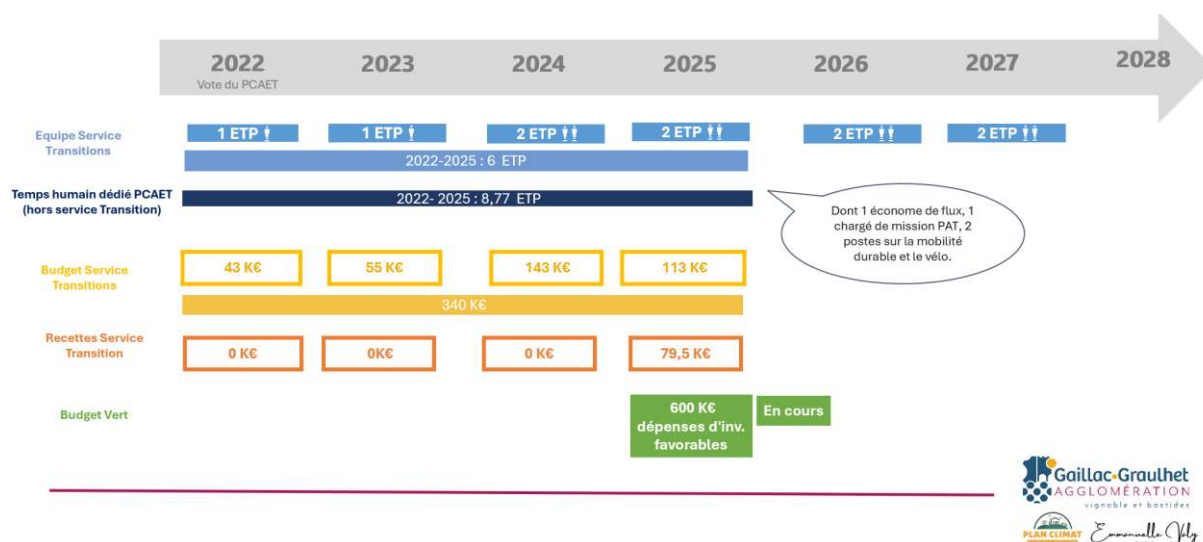
Figure 34 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG)

Orientation stratégique	Questions évaluatives	Critères de jugement	Indicateurs d'évaluation				Valeurs des indicateurs				
			Titre	unité	source	actualisation	2020	2021	2022	2023	2024
4. Développer les services et infrastructures pour les transports collectifs et la mobilité décarbonée	Le PCAET a-t-il permis de réduire les consommations énergétiques du secteur transport ?	- Les actions mises en place ont permis d'augmenter le linéaire de pistes cyclables. - Les actions mises en place ont permis d'augmenter la fréquentation des TC. - Les actions mises en place ont permis de réduire la part modale de la voiture individuelle.	Linéaires de pistes cyclables portées par la CAGG	km	Interne/ service transport	Annuel	-	-	8,00	-	-
			Part des transports publics dans les déplacements domicile-travail	%	TerriStory	Tous les 3 ans	3,80	4,00	4,50	-	-
			Fréquentation des transports en commun (AMO CAGG)	Nombre de tickets et d'abonnements annuels	Interne /service mobilité	Annuel	234 813,00	244 882,00	257 117,00	297 440,00	318 433,00
			Part des véhicules décarbonés/nbre véhicule terriolaire	% crit air 1 et 2	OREO ou TerriSTORY	Annuel	40,20	46,00	50,20	53,60	-
			Part modale de la voiture individuel dans les trajets domicile travail	%	insee	Tous les 3 ans	-	-	0,85	-	-

4.4.5 Le PCAET a-t-il contribué à inscrire les enjeux de la TE dans le projet de territoire ?

L'analyse des moyens mobilisés pour inscrire la transition énergétique dans le projet de territoire met en évidence une structuration progressive des ressources humaines, financières et institutionnelles dédiées au PCAET. La gouvernance du dispositif repose notamment sur des **comités de suivi régulièrement mobilisés**, traduisant une implication institutionnelle continue dans le pilotage de la politique de transition.

Figure 35 : Bilan à mi-parcours des moyens fléchés sur la transition énergétique et climatique



Sur le plan des moyens humains, l'équipe dédiée au PCAET a été progressivement renforcée. Les effectifs sont passés de **1 ETP en 2022 à 2 ETP à partir de 2024**, représentant au total **8,77 ETP mobilisés sur la période 2022-2025**, hors service Transition. Ce renforcement des ressources humaines témoigne d'une volonté de structurer l'action publique autour des enjeux énergétiques et climatiques, notamment avec la présence d'un **économe de flux chargé de mission PCAET et des mobilités durables**.

Les moyens financiers consacrés au service Transition ont également évolué. Le **budget du service** est passé de **43 k€ en 2022 à 143 k€ en 2024**, avant d'atteindre **113 k€ en 2025**, soit un cumul d'environ **340 k€ sur la période**. Par ailleurs, un **budget de fonctionnement du service estimé à 235 k€ depuis 2022** témoigne d'une montée en puissance progressive des moyens dédiés, qu'il conviendra toutefois de stabiliser dans la durée.

Le **budget grand public** apparaît plus irrégulier, avec **2 236 € en 2023**, puis **plus de 28 000 € en 2024 (incluant des appels à projets)**, avant de retomber à **0 € en 2025**, ce qui traduit une dotation encore fluctuante pour les actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne.

En complément, l'intégration des enjeux climatiques dans la programmation budgétaire se traduit par la mise en place d'un **budget vert**, indiquant qu'en **2025 une part importante du budget de la collectivité est neutre, favorable ou très favorable au climat**. Par ailleurs, environ **600 k€ de dépenses d'investissement favorables au climat** sont identifiées, traduisant une prise en compte croissante des objectifs climatiques dans les politiques d'investissement.

Dans l'ensemble, ces éléments mettent en évidence **une dynamique institutionnelle réelle et relativement pérenne** pour inscrire la transition énergétique dans le projet de territoire. Si la mobilisation des acteurs et la structuration des moyens humains apparaissent solides, la

question de la **stabilité des financements et de la mobilisation citoyenne** demeure un enjeu important pour consolider durablement l'action territoriale en faveur de la transition énergétique.

Figure 36 : Tableau des indicateurs (extraits du Tableau de Bord de la CAGG)

Orientation stratégique	Questions évaluatives	Critères de jugement	Indicateurs d'évaluation				Valeurs des indicateurs					
			Titre	unité	source	actualisation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
5. Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Le PCAET a-t-il contribué à inscrire les enjeux de la TE dans le projet de territoire ?	Les actions mises en place ont permis l'augmentation de la mobilisation des acteurs et des habitants autour des enjeux de la TE. Les actions mises en place ont permis à la collectivité de prendre en compte la rôle de coordinateur de la transition énergétique.	Nombre de comité de suivi du PCAET interne	nbr	Interne / PCAET	Annuel	-	-	3,00	2,00	1,00	2,00
			Nombre de personnes mobilisées dans le cadre de la manifestation territoriale	NB	interne	Annuel	-	-	NC	500 (forum H)	135 (forum H)	/
			Budget alloué aux actions grand public	€	interne	Annuel	-	-	-	2 236,00	8000 € + 20 k € AAP Demain c'est aujourd'hui	-
			Production collective d'un bilan annuel et réunion en lien	Nb	interne	Annuel	NC	NC	NC	2,00	1,00	2,00

5 État d'avancement du plan d'actions

L'état d'avancement du plan d'actions du PCAET de Gaillac-Graulhet est mesuré sur la base du pourcentage d'avancement de réalisation de l'action et son indicateur de référence. Ce travail est mené à partir du tableau de bord de suivi et d'évaluation que la chargée de mission tient à jour.

5.1 Un plan d'action retravaillé depuis son vote

Le **PCAET** s'articule autour de **5 axes stratégiques**, déclinés en **37 actions et 187 sous-actions**. L'analyse de l'avancement des actions à mi-parcours met en évidence une progression globale conforme à la trajectoire prévue.

En 2025, le programme TETE (Territoires Engagés pour la Transition Écologique) est venu enrichir et renforcer le plan d'actions initial du PCAET. Dans le cadre du bilan à mi-parcours, son intégration s'est traduite par l'ajout de nouvelles actions et sous-actions, permettant de compléter et d'affiner la feuille de route initiale. Cette évolution témoigne d'une dynamique d'amélioration continue du PCAET, qui ne reste pas figé mais s'adapte aux nouvelles opportunités, aux retours d'expérience et aux outils méthodologiques proposés par l'ADEME. L'intégration du programme TETE permet ainsi de structurer davantage la démarche territoriale, de renforcer le suivi des actions et de consolider l'ambition du plan en matière de transition énergétique et climatique.

Ce bilan intègre donc **1 action supplémentaire (fiche action sur l'ECI) et 44 sous-actions ajoutées par rapport au plan d'actions voté initialement et il a fait l'objet d'une nouvelle délibération le 07/07/2025 par l'agglomération.**

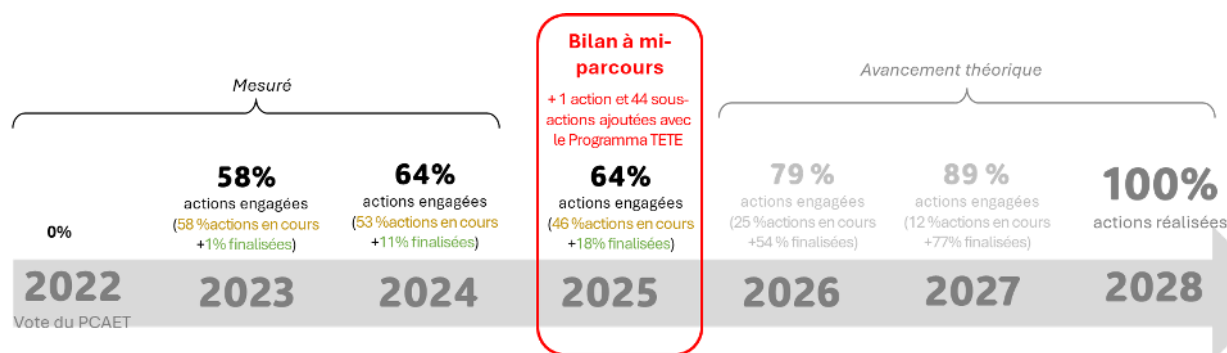
Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante
	Connaitre et valoriser les opérations de rénovation énergétique des logements sociaux
	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public
	Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités
	Rénover et maîtriser les consommations de l'éclairage public
	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET
Développer les énergies renouvelables	Coordonner le déploiement des énergies renouvelables
	Favoriser l'émergence et accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable
	Développer les projets photovoltaïques sur toiture publique
	Travailler sur l'écosystème d'acteurs PV du territoire
	Développer des installations solaires sur toitures privées (photovoltaïque, thermique)
	Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)
	Développer la méthanisation agricole
Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants	Développer la production de biogaz en injection réseau
	Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau
	Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines
	Améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire

	Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire via les documents d'urbanisme
	Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie
	Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité
	Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court de proximité et de qualité
	Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation
	Formaliser un engagement politique fort dans ECI
Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle	Intégrer la dimension mobilité dans les documents d'urbanisme
	Mettre en place un plan vélo territorial
	Poursuivre le développement du covoiturage du quotidien
	Optimiser l'offre de transport en commun et scolaire existante et la consommation de la flotte de véhicules utilisés
	Poursuivre les efforts d'exemplarité des collectivités locales en matière de déplacements professionnels
	Encourager la non-mobilité professionnelle
	Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire
	Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques ou GNV
Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques	Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET
	Mettre en place un comité de suivi du PCAET partenarial élargi
	Faciliter un dialogue territorial avec le monde agricole
	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET
	Mettre en place le suivi évaluation du PCAET
	Travailler sur les échanges intra et interterritoriaux

Après la **validation du PCAET en 2022**, environ **58 % des actions étaient engagées en 2023**, dont **58 % en cours de réalisation et 1 % finalisées**. En **2024**, la dynamique se renforce avec **64 % des actions engagées**, comprenant **53 % d'actions en cours et 11 % déjà finalisées**.

À l'horizon **2025**, qui correspond au **bilan à mi-parcours**, le niveau d'engagement reste stable avec **64 % des actions engagées**, dont **46 % en cours et 18 % finalisées**.

Figure 37 : Synthèse de l'avancement global du plan d'actions de la CAGG



La trajectoire théorique prévoit une poursuite de la montée en puissance des actions, avec **79 % des actions engagées en 2026**, puis **89 % en 2027**, pour atteindre **100 % d'actions réalisées à l'horizon 2028**. Globalement, ces éléments traduisent une **dynamique d'engagement réelle et**

structurée, avec une progression régulière de la mise en œuvre des actions du PCAET sur le territoire.

Le recueil des données lors des entretiens avec les services a permis d'évaluer le nombre d'actions qui avaient été réalisées ou engagées. Un niveau d'avancement a été prédéfini pour chaque action :

- 25% action engagée/initiée
- 50% action partiellement réalisée
- 75% action quasi terminée
- 100% action réalisée

Figure 38 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions

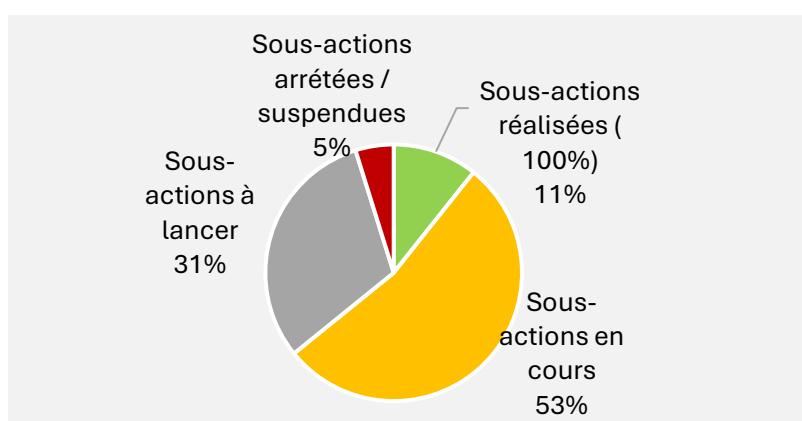
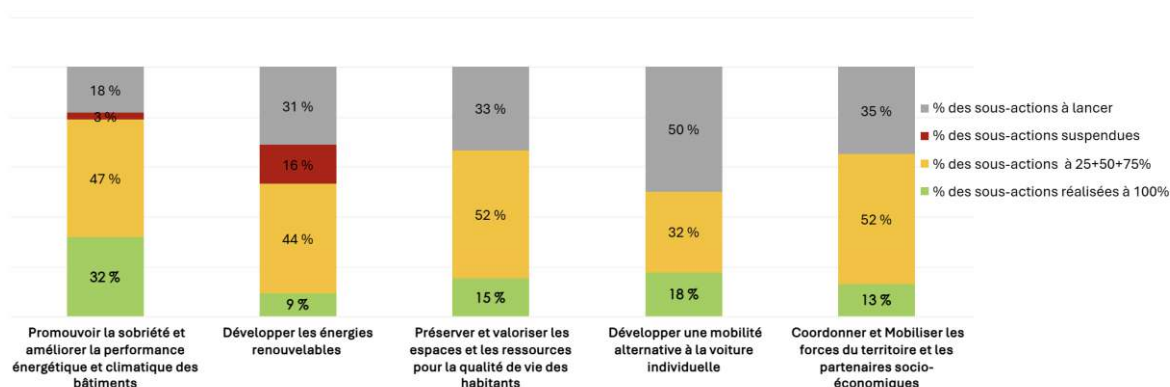


Figure 39 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET



L'axe **sobriété et performance énergétique des bâtiments** apparaît comme l'un des plus avancés, avec **32 % des sous-actions réalisées** et **47 % en cours**, et très peu d'actions suspendues (**3 %**).

L'axe **développement des énergies renouvelables** présente une progression plus limitée, avec seulement **9 % des sous-actions réalisées**, **44 % en cours** et **16 % suspendues**, ce qui peut refléter des contraintes techniques, économiques ou réglementaires.

Les actions liées à la **préservation des espaces et des ressources** sont majoritairement en cours (**52 %**) avec **15 % finalisées**, traduisant une dynamique de mise en œuvre progressive.

L'axe **mobilités alternatives à la voiture individuelle** présente **18 % d'actions réalisées** et **32 % en cours**, indiquant un niveau d'avancement intermédiaire.

Enfin, l'axe **coordination et mobilisation des acteurs du territoire** se caractérise par une forte proportion d'actions engagées (**52 % en cours**) mais encore peu finalisées (**13 %**), ce qui reflète le caractère transversal et continu de ces actions d'animation territoriale.

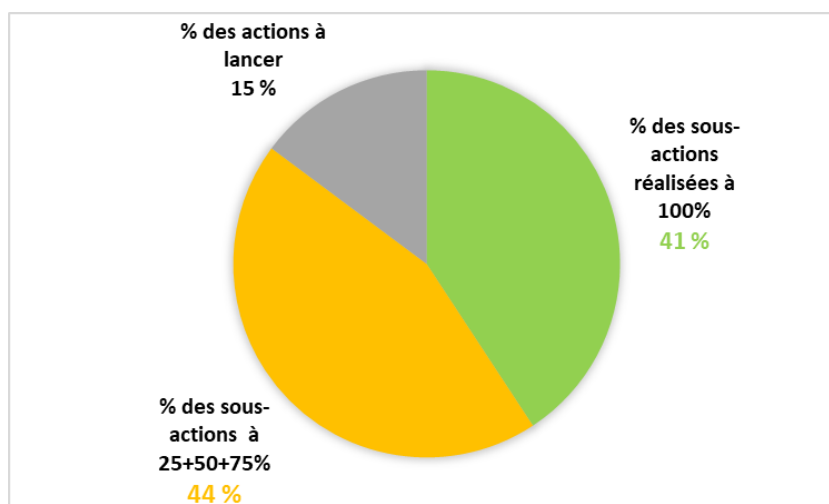
Dans l'ensemble, le PCAET présente une dynamique d'engagement réelle, avec une majorité de sous-actions en cours qui est en bonne voie.

5.1.1 Focus sur l'éco exemplarité de la collectivité

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et soutenu par la réalisation de son **bilan des émissions de gaz à effet de serre**, la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet **s'engage dans une démarche d'éco-exemplarité** visant à intégrer les principes de la transition écologique comme étant le **socle de son PCAET**. Cette approche consiste à faire de l'institution publique un acteur exemplaire dans ses pratiques internes

Les **27 actions éco-exemplaires** de la collectivité se concrétisent rapidement, effectivement ce sont plus de 85% des actions qui sont engagées dont 41% sont déjà terminées.

Figure 40 : Synthèse de l'avancement global du plan d'actions de la CAGG



Les actions terminées par l'agglomération sont les suivantes :

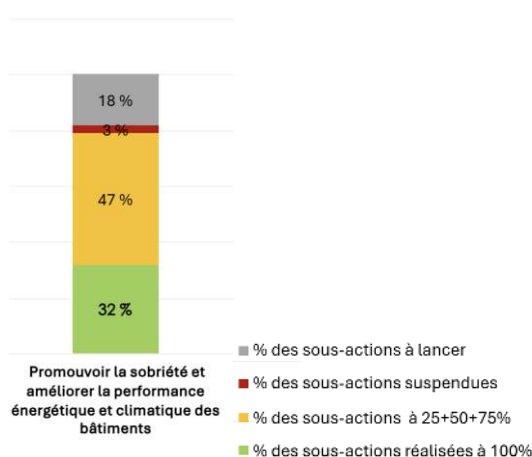
- 3.2 Maintenir un référent énergie au sein du service Patrimoine de Gaillac Graulhet Agglomération,
- 3.3 Mobiliser le référent énergie dans les projets de construction ou rénovation de bâtiments publics.

- 3.7 Déployer le nettoyage au naturel dans les bâtiments communautaires (produits éco-labellisés ; process innovants ; accompagnement au chgt des pratiques
- 4.5 Communiquer sur les bâtiments publics rénovés,
- 5.2 Mise en place d'un programme de travaux pluriannuel sur l'éclairage public géré par les communes et Gaillac Graulhet Agglomération (Zone d'activités Economiques) en améliorant la photométrie de l'éclairage pour limiter les nuisances sur la faune nocturne,
- 10.2 Identifier un potentiel d'une dizaine de toitures de bâtiments communautaires en lien avec le référent énergie/patrimoine puis commande mutualisée d'études de faisabilité sur ce potentiel,
- 21.1 Poursuivre et développer l'intégration des circuits courts sous labels de qualité, durable et locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires et crèches de Gaillac Graulhet Agglomération (accompagnement d'OPLA, sourcing et mises en relation)
- 27.2 Engager des actions visant à améliorer la mobilité quotidienne des agents (négociations annuelles - Plan de Mobilité, Forfait de Mobilité Durable),
- 28.3 Développer l'éco-exemplarité de l'agglomération à travers le Plan de Mobilité Employeur
- 34.2 Réaliser le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre de Gaillac-Graulhet Agglomération et l'utiliser comme un outil de sensibilisation interne autour des enjeux Air-Energie-Climat,
-

Ces actions sont gardiennes de la démarche de l'engagement exemplaire de l'agglomération.

5.2 Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Figure 41 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 1



L'axe 1 du PCAET, consacré à la **sobriété énergétique et à l'amélioration de la performance énergétique et climatique des bâtiments**, regroupe **6 actions et 38 sous-actions**. À mi-parcours, **47 % des actions sont engagées et 32 % déjà réalisées**, traduisant une dynamique de mise en œuvre réelle, notamment sur les actions liées à la rénovation énergétique et à la gestion du patrimoine public.

Plusieurs réalisations concrètes illustrent cette progression. Dans le secteur résidentiel, un dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés a été mis en

place dans le cadre de l'**OPAH**, avec en 2025 **40 aides à la rénovation énergétique accordées, dont 10 primes matériaux biosourcés, 107 ménages conseillés en physique et 1 481 contacts téléphoniques** pour l'orientation vers les dispositifs d'aides. Concernant le **parc de logements sociaux**, une amélioration significative de la performance énergétique est observée : alors qu'en 2018, **604 logements étaient classés en étiquettes énergétiques E, F ou G**, représentant **84 % du parc**, cette proportion est tombée à **8 % en 2025**, traduisant un effort important de rénovation.

Figure 42 : Affiche OPAH



Sur le **patrimoine bâti public**, la mise en place d'un **référént énergie** et l'optimisation d'un **contrat d'énergie** ont permis une **réduction de 21 % des consommations énergétiques**, soit environ **1,2 GWh économisés et 170 000 € d'économies sur la facture énergétique**. Par ailleurs, depuis **2022, 6 bâtiments publics ont été rénovés** et 29 équipements de chauffage optimisés, représentant un **investissement d'environ 1,6 million d'euros**.

Figure 43 : Végétalisation d'une cour d'école



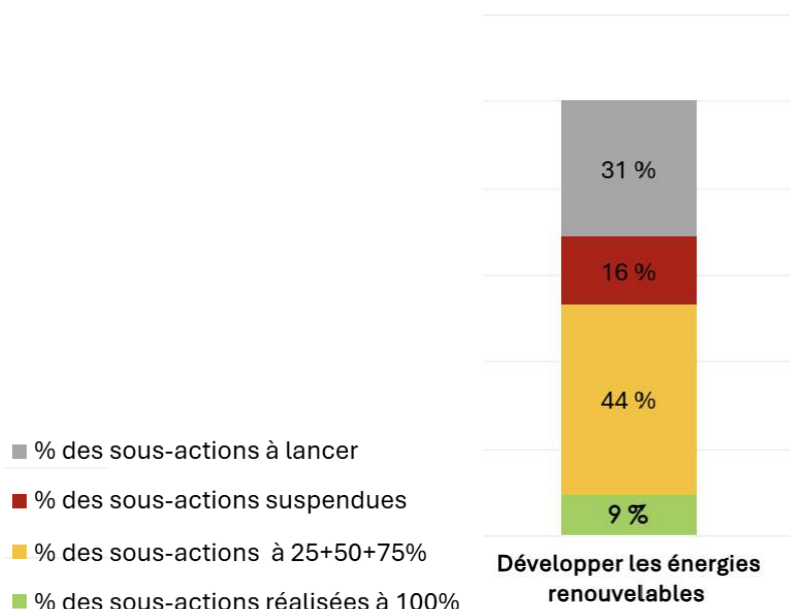
Des actions ont également été menées sur l'**éclairage public**, avec **au moins 22 communes pratiquant l'extinction nocturne** et le **remplacement de 181 luminaires en LED dans les zones d'activités en 2024**. Enfin, l'intégration des enjeux énergie-climat dans la planification territoriale se traduit par l'inscription de **16 prescriptions Air-Énergie-Climat dans le SCOT**, visant à orienter les projets d'aménagement et de construction vers des modèles plus sobres et performants.

À moyen terme, **plusieurs actions sont à lancer** notamment le renforcement de l'accompagnement des ménages face à la précarité énergétique, la structuration d'un suivi plus précis des consommations énergétiques du patrimoine public, ainsi que l'intégration plus systématique des exigences énergétiques et climatiques dans les projets de construction et de rénovation.

5.3 Axe 2 : Développer les énergies renouvelables

L'**axe 2 du PCAET**, consacré au **développement des énergies renouvelables**, regroupe **7 actions et 32 sous-actions**. À mi-parcours, **44 % des actions sont engagées**, dont **9 % déjà réalisées**, ce qui traduit une dynamique réelle mais encore inégale selon les filières. Les actions mises en œuvre portent à la fois sur la structuration du développement des énergies renouvelables, l'émergence de projets locaux et la mobilisation des acteurs du territoire.

Figure 44 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 2



Parmi les avancées notables, le territoire a identifié **643 zones d'accélération pour les énergies renouvelables réparties sur 33 communes**, constituant un cadre stratégique pour orienter le déploiement futur des projets. Des actions de **sensibilisation et de mobilisation du grand public** ont également été menées afin de favoriser l'appropriation des énergies renouvelables par les habitants.

Le développement du **solaire photovoltaïque** constitue l'un des axes les plus dynamiques. Des actions de sensibilisation ont permis de mobiliser **143 visiteurs lors du forum de Graulhet en 2024 et 300 visiteurs à Gaillac en 2023**. Par ailleurs, **deux ateliers et une journée de visites d'équipements EnR** ont été organisés en partenariat avec les Générateurs. Des projets concrets ont également été réalisés sur le patrimoine public : **14 études photovoltaïques ont été engagées entre 2022 et 2024**, débouchant sur l'installation de **panneaux photovoltaïques sur des écoles et le déploiement d'environ 20 kWc supplémentaires**, avec une montée en puissance progressive des projets d'autoconsommation.

Figure 45 : Auto-consommation du centre de ressources de Tecou



Le territoire travaille également à structurer **l'écosystème local du photovoltaïque**, avec **23 installateurs solaires recensés**, et à développer les filières de chaleur renouvelable, notamment à travers **quatre réseaux de chaleur en fonctionnement sur l'agglomération et un projet en construction à Gaillac**.

Concernant la **méthanisation**, les actions engagées restent encore limitées, bien qu'une **matinée de sensibilisation ait été organisée** pour informer les acteurs agricoles. Un projet structurant est toutefois en cours avec **un site de méthanisation injectant du biométhane dans le réseau GRDF (TRIFYL et CLERVERT à Montans)**.

Figure 46 : Balades Paysagères du CoDev réalisé dans le cadre du Plan Paysage Transition énergétique (à droite)



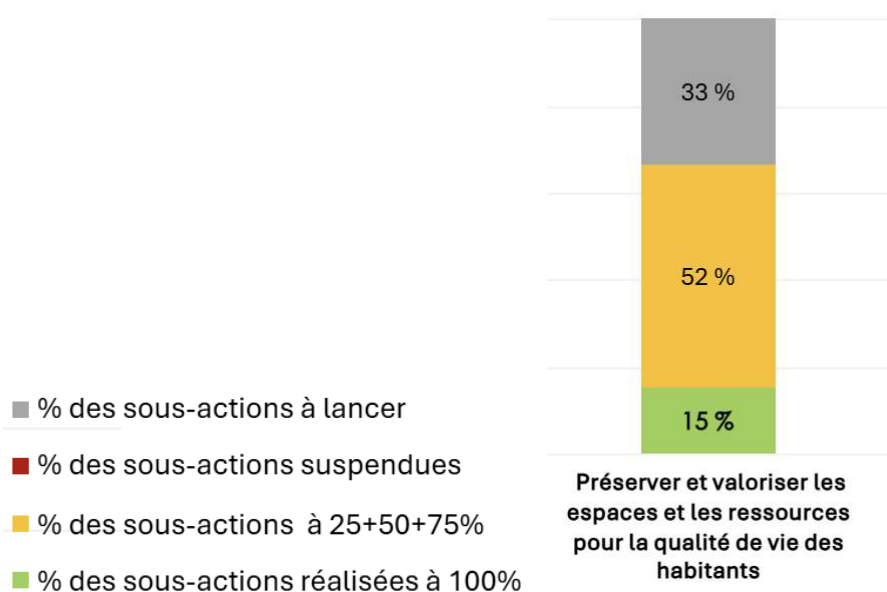
Visite de la centrale hydroélectrique de Rivières avec les élus "réfèrent climat"

Plusieurs **actions restent à lancer**, notamment la priorisation du photovoltaïque sur les toitures publiques et privées, l'accompagnement des collectivités dans la participation au capital des sociétés de projet, ainsi que la structuration des filières locales de chaleur renouvelable et de méthanisation. Dans l'ensemble, cet axe montre une dynamique portée principalement par la filière solaire, tandis que certaines filières, comme la méthanisation ou le bois-énergie, nécessitent encore un soutien et/ou une implication de la collectivité

5.4 Axe 3 : Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

L'axe 3 du PCAET, consacré à la **préservation et à la valorisation des espaces et des ressources pour la qualité de vie des habitants**, présente un **taux d'engagement des actions de 48 %**. Cet axe regroupe plusieurs actions visant à mieux gérer les ressources naturelles, préserver la biodiversité, favoriser une agriculture durable et développer des modes de production et de consommation plus responsables.

Figure 47 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 3



Plusieurs initiatives structurantes ont été engagées. En matière de **gestion de l'eau**, des actions ont été menées pour accompagner les agriculteurs à travers le programme **Objectif Sol**, incluant la création de **retenues collinaires** et le soutien à la mise en place d'un **organisme unique de gestion collective des prélèvements du Tarn**. Par ailleurs, les enjeux climatiques ont été progressivement intégrés dans les documents de planification territoriale, notamment à travers **7 ateliers d'acculturation des élus à la loi Climat et Résilience**, la **formation de 21 élus en 2024** et l'engagement d'études de faisabilité pour le **recyclage de friches urbaines**.

La **sensibilisation à la biodiversité** constitue également un volet important de cet axe, avec **40 projets éducatifs réalisés depuis 2023**. Sur le plan de la préservation des espaces naturels, environ **49,8 hectares de surfaces naturelles ont été recensés**, représentant **0,10 % de la surface totale de l'agglomération**, et des actions sont menées pour suivre l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers dans les documents d'urbanisme.

L'axe intègre également un volet agricole et alimentaire. Des dispositifs tels que **PROAGRI**, **OPLA**, la **JEA (journée de l'entreprise agricole)** ou encore les **groupes DEPHY** ont permis d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus compatibles avec les enjeux climatiques et énergétiques. Le développement des **circuits courts alimentaires** progresse également, avec

9 producteurs engagés dans l'OPLA et 1 800 repas servis en restauration collective issus de circuits courts dans 10 sites de production.

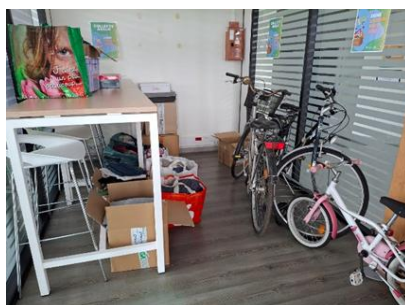
Figure 48 : Affiches sur les circuits courts dans les cantines



Enfin, la **gestion des déchets** constitue un autre levier d'action important. En **2024**, 175kg d'OMR/hab/an avec un objectif de 190kg, 19 867 tonnes de déchets collectés, 37,6% de taux de valorisation (tri, verre, biodéchets) contre 33,5% en 2023, 587 composteurs cédés (total 6 700 composteurs).

En 2025, l'agglomération a organisé une semaine de collecte de matériels en lien avec le vélo et des vêtements en partenariat avec la ressourcerie de Gaillac.

Figure 49 : Collecte d'objets à donner au sein des services de l'agglomération en partenariat avec la ressourcerie de Gaillac

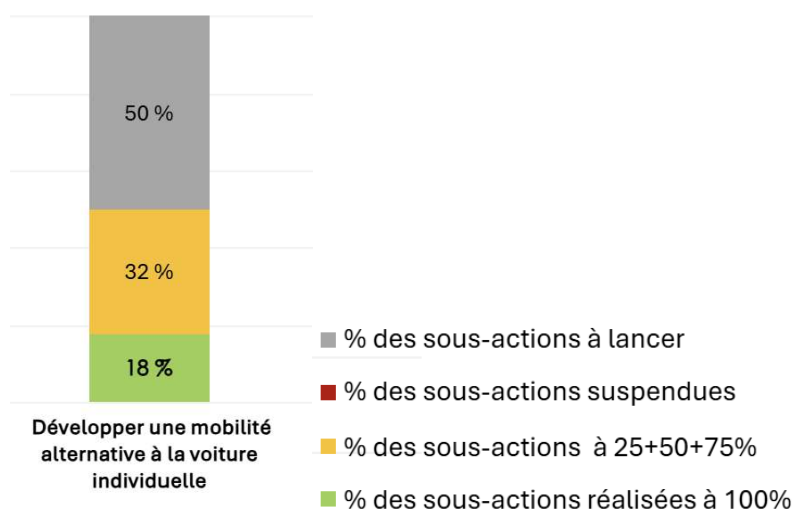


Plusieurs actions sont à lancer ou relancer notamment le renforcement de la sobriété dans les usages de l'eau, le développement de la trame verte et bleue dans les projets d'aménagement, l'accompagnement des démarches d'économie circulaire et la structuration des circuits courts alimentaires à l'échelle territoriale.

5.5 Axe 4 : Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

L'axe 4 du PCAET concerne le développement de **mobilités alternatives à la voiture individuelle**. L'objectif est de **limiter la dépendance à l'automobile** en encourageant d'autres formes de déplacement, comme **les mobilités actives, les transports partagés** ou encore **une meilleure prise en compte des questions de mobilité dans l'aménagement du territoire**.

Figure 50 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 4



Dans ce cadre, plusieurs évolutions peuvent être observées. **La question des déplacements a été intégrée dans les documents de planification territoriale**. Le **SCOT** comprend désormais **56 prescriptions et objectifs liés à la mobilité**. Ces orientations permettent de **guider les projets d'aménagement** afin de mieux prendre en compte **les enjeux liés aux déplacements et aux mobilités durables**.

Le développement des **mobilités actives**, et notamment **du vélo**, constitue également un axe important. **En 2022, environ 8 kilomètres d'aménagements cyclables ont été réalisés** sur le territoire. À cela s'ajoute l'installation d'équipements destinés à faciliter le stationnement des vélos. **Entre 2022 et 2024, 212 arceaux vélos ont été installés, dont 70 en 2022, 18 en 2023 et 124 en 2024.**

Ces aménagements contribuent à **améliorer progressivement les conditions d'usage du vélo** et à **encourager ce mode de déplacement**. Toutefois, **la structuration d'un réseau cyclable plus continu** reste un enjeu pour les prochaines années afin de **renforcer l'attractivité de ces mobilités alternatives**.

Figure 51 : Stationnement Vélo devant l'école de Giroussens



Le territoire soutient également le développement du **covoiturage du quotidien**. En **octobre 2025**, la plateforme de covoiturage comptabilisait **1 621 utilisateurs actifs**, représentant **4 022 trajets réalisés en un an**, ce qui témoigne d'une adoption progressive de cette pratique de mobilité partagée.

Figure 52 : Véhicule 100% électrique dédié au Transport à la Demande (TAD)

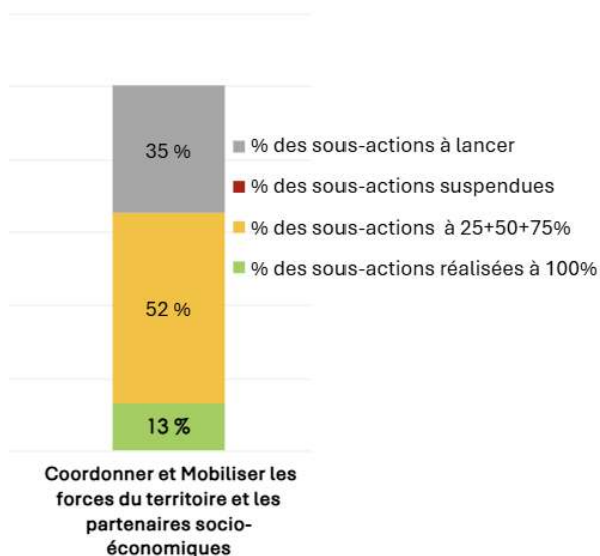


Plusieurs actions prévues sont à relancer ou initiées : il s'agit notamment d'**intégrer davantage les enjeux de mobilité dans les projets d'urbanisme et de construction**, de **structurer un plan vélo territorial plus complet**, de **développer les infrastructures et services de covoiturage**, et d'**encourager l'intermodalité avec les transports collectifs**. L'objectif est ainsi de favoriser une évolution durable des pratiques de déplacement à l'échelle du territoire.

5.6 Axe 5 : Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques

L'axe 5 du PCAET est consacré à la **coordination et à la mobilisation des acteurs du territoire ainsi que des partenaires socio-économiques**. Il regroupe **5 actions et 19 sous-actions**. À mi-parcours, **43 % des actions sont engagées**, tandis que **seulement 4 % sont finalisées**. Cette situation s'explique en partie par la nature même de cet axe, qui repose surtout sur **des actions d'animation, de gouvernance et de mobilisation des acteurs**, souvent inscrites dans la durée.

Figure 53 : Répartition de l'état d'avancement des sous- actions par axe du PCAET de l'axe 5



Plusieurs initiatives ont été mises en place pour **structurer la gouvernance et favoriser le dialogue territorial autour des enjeux climatiques**. Certaines actions ont notamment été menées dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, ce qui a permis de **renforcer les échanges avec le monde agricole et les acteurs locaux**. En parallèle, **des actions de sensibilisation et de communication** ont été déployées afin **d'informer la population sur les objectifs du PCAET et d'encourager l'évolution des pratiques**, notamment dans les domaines de **l'habitat, de la**

mobilité, de l'alimentation durable et de la réduction des déchets.

La collectivité a également engagé **une démarche interne de gestion de projet plus transversale**. Cela s'est traduit par **plusieurs initiatives participatives**, comme **la collecte de ressources lors de la journée de mobilisation interne organisée en juin 2025**. Par ailleurs, **l'engagement de la collectivité dans le programme TETE** contribue à **structurer et renforcer la démarche de transition énergétique à l'échelle du territoire**.

Concernant **le suivi et l'évaluation**, **deux comités de pilotage internes (COPIL)** ont été organisés avec **les membres du CODEV**, afin d'assurer **le suivi de la mise en œuvre du PCAET**. Le territoire s'appuie également sur **un réseau de 56 référents climat au niveau des communes**, ce qui facilite **la diffusion des enjeux climatiques et la coordination des actions à l'échelle locale**.

Certaines actions prévues restent toutefois **à renforcer ou à mettre en place**. Cela concerne notamment **la création d'un comité partenarial dédié au suivi du PCAET**, le développement d'outils d'information et de communication plus structurés, la mise en place d'un observatoire local de la transition écologique, ainsi que le renforcement du suivi des impacts et de l'évaluation des politiques publiques liées au climat. Ces éléments constituent des leviers importants pour consolider la gouvernance et favoriser une appropriation collective de la transition énergétique sur le territoire.

5.6.1 Focus sur les actions abandonnées

Il convient de souligner que 15 actions ont été abandonnées au cours de la mise en œuvre du PCAET. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces abandons. D'une part, certaines actions ont été confrontées à un manque de compétences techniques en interne, rendant leur mise en œuvre plus difficile pour la collectivité. D'autre part, des contraintes financières ont également pu limiter la capacité à engager ou poursuivre certaines initiatives.

Par ailleurs, des ressources humaines insuffisantes, tant pour le pilotage des actions que pour l'accompagnement des communes, ont pu constituer un frein à leur déploiement. Dans certains cas, l'absence ou l'insuffisante mobilisation des acteurs territoriaux partenaires a également limité la concrétisation de certaines actions prévues.

De plus, des évolutions réglementaires ont aussi remplacé des actions prévues c'est le cas par exemple pour les zones d'accélération EnR qui sont venues remplacées des sous-actions prévues dans « Coordonner le déploiement des énergies renouvelables ».

6 Enseignements du bilan à mi-parcours et perspectives

Le **bilan à mi-parcours du PCAET de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet** permet de faire un premier point sur les actions engagées depuis la mise en place du plan. Dans l'ensemble, le territoire semble avoir engagé **une dynamique de transition énergétique réelle**, même si celle-ci reste progressive. Plusieurs actions ont été lancées dans les différents axes du plan et commencent à produire leurs premiers effets.

Les **indicateurs énergétiques et climatiques** montrent en effet certaines évolutions positives. **La consommation d'énergie a diminué d'environ 10 %** sur le territoire. Dans le même temps, **les émissions de gaz à effet de serre ont baissé d'environ 22 %**. Ces résultats restent globalement en phase avec **les objectifs fixés dans le cadre du PCAET**.

Les actions menées dans **le secteur du bâtiment** contribuent en partie à ces évolutions. Des travaux ont été réalisés sur plusieurs **bâtiments publics** afin d'améliorer leur performance énergétique. Parallèlement, des dispositifs existent pour **encourager la rénovation des logements privés**. Dans le parc de **logements sociaux**, certaines opérations ont permis d'améliorer l'isolation ou de moderniser les systèmes de chauffage. Ces actions participent progressivement à **la réduction des consommations d'énergie à l'échelle du territoire**.

Pour la collectivité, ces démarches permettent également de **mieux maîtriser certaines dépenses énergétiques**. Les **actions de sobriété**, le renouvellement de certains **équipements publics** et le développement progressif des **énergies renouvelables** contribuent à cette évolution.

La **production d'énergies renouvelables** a d'ailleurs augmenté ces dernières années. Cette progression est en grande partie liée au **développement du solaire photovoltaïque** sur le territoire. Certaines initiatives de **récupération d'énergie** existent également. Toutefois, toutes les filières ne se développent pas au même rythme. **Le bois-énergie et la méthanisation agricole** restent encore peu structurés à ce stade.

Plusieurs actions concernent aussi **la gestion des ressources et la préservation des espaces**. Des progrès sont observés dans **la réduction des déchets**. Le **développement de l'agriculture biologique** progresse également. Le territoire s'est aussi engagé dans certaines démarches structurantes, comme **la mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT)** ou le **développement de circuits courts pour la restauration collective**.

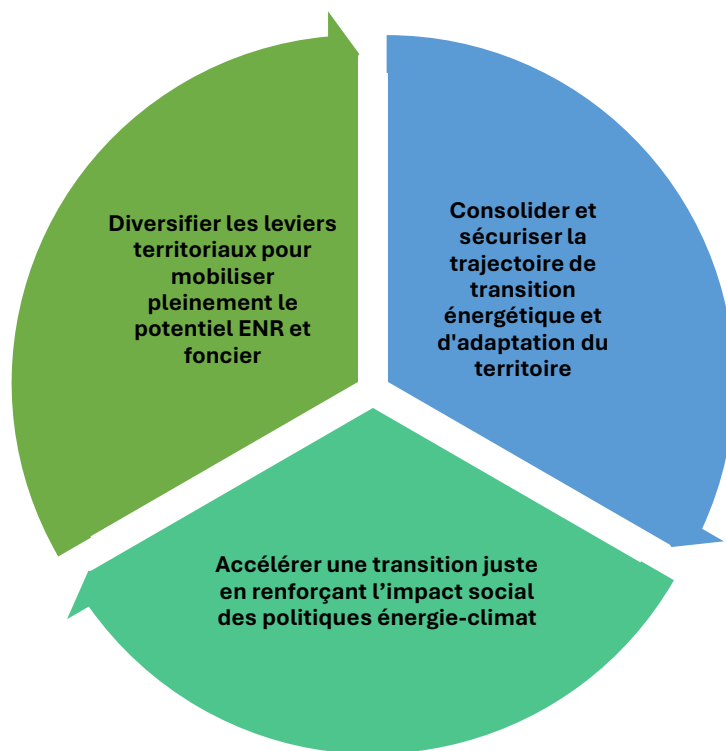
Ces initiatives reposent en grande partie sur **un travail avec différents partenaires territoriaux**. **La Chambre d'Agriculture** participe notamment à certaines actions. Par ailleurs, plusieurs démarches autour de **l'économie circulaire** commencent à se structurer sur le territoire.

La **question des mobilités** constitue également un axe important du PCAET. On observe **une hausse de la fréquentation des transports collectifs** ainsi qu'un **développement progressif du covoiturage**. Dans le même temps, **le parc de véhicules évolue peu à peu vers des motorisations moins émettrices**.

Depuis **2014**, les **consommations d'énergie liées au secteur des transports ont diminué d'environ 17 %**. Cette baisse s'explique à la fois par **les actions menées localement** et par **des évolutions plus générales dans les pratiques de déplacement**.

Enfin, la mise en œuvre du PCAET repose sur la mobilisation progressive des acteurs du territoire. Des partenaires socio-économiques participent déjà à certaines actions. Cette dynamique devra toutefois continuer à se renforcer afin de soutenir les objectifs du plan dans les années à venir.

Au regard de ces éléments, les **trois prochaines années devront permettre de consolider et sécuriser la trajectoire de transition énergétique et d'adaptation du territoire**. Cela implique de renforcer la mobilisation autour du PCAET, de pérenniser les moyens humains et financiers, et d'intensifier la participation des citoyens et des acteurs économiques. Il sera également nécessaire **d'accélérer une transition juste**, en amplifiant les actions en faveur des bâtiments résidentiels et des mobilités, tout en veillant à ce que les gains énergétiques se traduisent concrètement par une amélioration du pouvoir d'achat, du confort et de la qualité de vie des habitants. Enfin, la collectivité devra **diversifier les leviers territoriaux de transition**, notamment en structurant les filières d'énergies renouvelables encore peu matures et en renforçant la cohérence entre PCAET, politiques d'urbanisme et politiques foncières, afin d'engager une transformation plus globale et équilibrée du territoire.



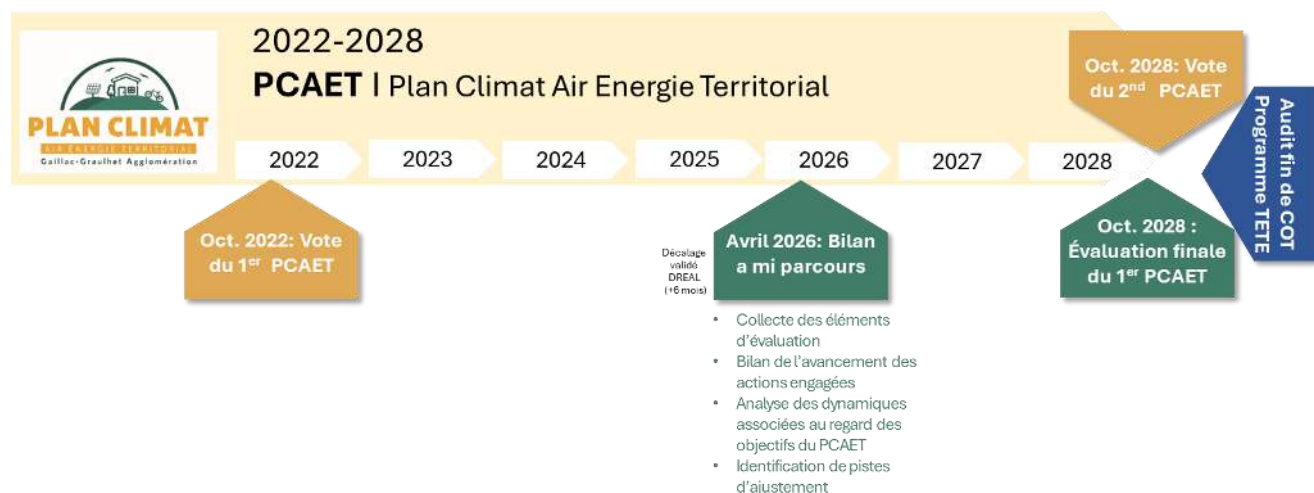
Pour la suite, il s'agira pour la collectivité de continuer le suivi de la mise en œuvre de ses actions à l'aide notamment des visites annuelles de la conseillère Programme TETE et des réunions techniques et de pilotage du PCAET portées par la collectivité. Pour en 2028, venir réaliser l'évaluation finale du PCAET. Contrairement au bilan à mi-parcours (3 ans), qui est l'évaluation finale (6 ans) est un exercice de stratégique. Elle doit :

- Mesurer l'atteinte des objectifs chiffrés : Comparer les résultats obtenus aux cibles fixées en 2022 (réduction des GES, baisse de la consommation énergétique, part des ENR).

- Évaluer l'efficacité des moyens : Analyser si les ressources (humaines et financières) allouées ont produit les effets escomptés.
- Analyser la gouvernance : Juger de la capacité de la collectivité à mobiliser les acteurs du territoire.

Une fois l'évaluation finale du PCAET menée, l'agglomération de Gaillac-Graulhet devra réaliser la révision de son PCAET qui exige de repasser par les quatre étapes structurantes définies par l'Article R. 229-51 : diagnostic, stratégie, plan d'actions et suivi-évaluation.

Figure 54 : Calendrier du PCAET : focus bilan à 3 ans, Evaluation et Révision



7 Annexes : Fiches-Actions du PCAET mises à jour

7.1 Fiche action 1

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Améliorer la qualité et la performance de l'habitat privé et social

Numéro de l'action	Accompagner la rénovation énergétique des logements privés - Massification et rénovation performante					
1	<table><tr><th>Diagnostic énergie-climat</th><th>Objectifs stratégiques</th></tr><tr><td> Une dynamique de rénovation engagée depuis de nombreuses années : - Période 2011-2016, 4 OPAH sur le territoire (3 OPAH DC + 1 OPAH RU) Rénovation Energétique = 641 Propriétaires Occupants + 145 logts locatifs - Période 2016-2020 : RENOVAR = 633 projets de travaux validés (réalisés ou en cours) Des performances énergétiques réellement améliorées, mais de réels blocages pour aboutir à des rénovations performantes (niveau BBC rénovation = 5,5 % des projets suivis par RENOVAR). </td><td> Réduire les consommations énergétiques dans le secteur résidentiel </td></tr></table>	Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques	Une dynamique de rénovation engagée depuis de nombreuses années : - Période 2011-2016, 4 OPAH sur le territoire (3 OPAH DC + 1 OPAH RU) Rénovation Energétique = 641 Propriétaires Occupants + 145 logts locatifs - Période 2016-2020 : RENOVAR = 633 projets de travaux validés (réalisés ou en cours) Des performances énergétiques réellement améliorées, mais de réels blocages pour aboutir à des rénovations performantes (niveau BBC rénovation = 5,5 % des projets suivis par RENOVAR).	Réduire les consommations énergétiques dans le secteur résidentiel	
Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques					
Une dynamique de rénovation engagée depuis de nombreuses années : - Période 2011-2016, 4 OPAH sur le territoire (3 OPAH DC + 1 OPAH RU) Rénovation Energétique = 641 Propriétaires Occupants + 145 logts locatifs - Période 2016-2020 : RENOVAR = 633 projets de travaux validés (réalisés ou en cours) Des performances énergétiques réellement améliorées, mais de réels blocages pour aboutir à des rénovations performantes (niveau BBC rénovation = 5,5 % des projets suivis par RENOVAR).	Réduire les consommations énergétiques dans le secteur résidentiel					
Partenaires	Anah, AREC Occitanie, Département.					

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	1.1 Poursuivre et amplifier l'accompagnement des propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique en logement individuel ou collectif : Accompagner le dispositif régional décliné sur le département (Tarn Renov'Occitanie) par la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation, déploiement du contrat PACTE à compter de 2025	Olivier Montier	1.1 : €€ (2020 : budget impressions, affichage, distribution + mise à disposition 0,5 ETP chargé de mission habitat et service communication ; 2021 et s. : convention avec le Conseil Départemental)	Anah, AREC Occitanie, Département,

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nb de ménages accompagnés jusqu'aux travaux	261 + Forum Habitat

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	1.2 Mettre en place une Opération programmée d'amélioration de l'Habitat communautaire, déclinée en OPAH de Renouvellement Urbain et OPAH de Droit Commun, sur l'ensemble du territoire. Prendre en compte un volet énergie dans les études pré-opérationnelles d'OPAH à partir de 2022 puis dans le dispositif opérationnel. Prime de 3000€/projet pour favoriser l'emploi de matériaux biosources.	Laurie Pont	1.2 : coût et jours agent intégrés dans études OPAH + 1 ETP dédié OPAH au service habitat (actions 4 et 5 du PLH)	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nb de logements rénovés dans le cadre de l'OPAH et l'OPAH-RU	fait, 2 OPAH lancées en juin 2024

Sous-Action 3

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
1.3 Intégrer progressivement le repérage des copropriétés fragiles, et parmi celles-ci, les copropriétés ayant une faible performance énergétique (contrat PACTE Territorial 25-30)	Laurie Pont	1.3 : coût et jours agent intégrés dans observatoire habitat + 3 jours agents au service habitat (action 13 du PLH)	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nbre de copropriétés fragiles ayant une faible performance énergétique	39 copropriétés dans les 4 centres anciens

Sous-Action 4

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
1.4 Faire connaître les dispositifs et les aides financières pour des rénovations performantes, sensibiliser/mobiliser les travailleurs sociaux	Laurie Pont	1.4 : coût et jours agent intégrés dans études OPAH (actions 4 et 5 du PLH)	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
------------	------------	------------------------

50 %	Nombre de rencontres avec les travailleurs sociaux	2 réunions avec CCAS
------	--	----------------------

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	1.5 Promouvoir l'intégration d'éco-matériaux et le chauffage au bois (chaudière, poêle) dans les rénovations en veillant à limiter les émissions polluantes (particules fines...),	Laurie Pont	1.4 : coût et jours agent intégrés dans études OPAH (actions 4 et 5 du PLH)	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb de logements rénovés bénéficiaires de la prime "matériaux biosourcés".	prime éco-matériaux OPAH

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	1.6 Cartographier les zones d'intervention et les comparer aux zones où statistiquement il peut y avoir de la précarité	Laurie Pont	0	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de zones prioritaires	4 OPAH-RU

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé

1.1.1.7

1.7 Communiquer et transmettre les indicateurs à ceux qui en font la demande, et en particulier les communes	Laurie Pont	0	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)
--	-------------	---	---

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de demande	0

Sous-Action 8

1.1.1.8

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
1.8 Mettre en place un dispositif de suivi des projets subventionnés pour analyser l'efficacité des moyens investis (bilan annuel des OPAH, observatoire de l'habitat)	Laurie Pont	0	ANAH (études et suivi-animation OPAH) Banque des territoires (étude OPAH RU)

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de personnes reçues et orientés	0

7.2 Fiche action 2

Porteur de l'action		
Bailleurs sociaux (Travaux)	Gaillac Graulhet Agglomération (Instances de suivi)	

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Améliorer la qualité et la performance de l'habitat privé et social

Numéro de l'action 2	Connaître et valoriser les opérations de rénovation énergétique des logements sociaux	
	Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques
	En 2018, 604 logements sociaux classés E-F-G (dont 84% de logements collectifs) soit 34% du parc HLM Une dynamique de rénovation engagée avec 2 quartiers prioritaires Politique de la Ville : - Gaillac (Lentajou) : projet de 134 logements réhabilités - Graulhet (Crins 2) : projet de 157 logements réhabilités + Projets réhabilitation sur Gaillac Catalanis et Graulhet Crins 1	Réduire les consommations énergétiques dans le secteur résidentiel
Partenaires		Bailleurs sociaux

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	2.1 Suivre la programmation annuelle de rénovation du logement social	Axel Gout	2.1 : cf action 12 du PLH, 5 jours agent par an	Bailleurs sociaux

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nombre de rénovation de logement sociaux	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	2.2 Soutenir la rénovation des logements communaux sociaux (Aide Habitat de 16 k€/logement)	Axel Gout	€€	CAGG

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	nombre de FDC attribués	0

7.3 Fiche action 3

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Rénover le parc de bâtiments anciens publics et d'activités et les équipements

Numéro de l'action	Renforcer l'expertise énergétique dans la gestion du patrimoine bâti public		
3	Diagnostic énergie-climat		Objectifs stratégiques
	Patrimoine gestion Gaillac Graulhet Agglomération : + de 100 bâtiments Un parc bâti communal ancien et énergivore. Présence d'un Conseiller en Energie Partagé au sein de l'EPCI depuis 2015 jusqu'en 2019		Réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments publics
	Partenaires	Communes, ADEME, Territoire d'énergie 81.	

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
	3.1 Réfléchir à la mutualisation d'un poste	Loïc DEMESY	3.1 : 15 jours agent,	Communes, ADEME,

de CEP financé par et pour les communes,			Territoire d'énergie 81.
--	--	--	--------------------------

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Recrutement d'un CEP et nombre de projets accompagnés	0

Sous-Action 2

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.2 Maintenir un référent énergie au sein du service Patrimoine de Gaillac Graulhet Agglomération,	Loïc DEMESY	3.2 : 1 ETP agent	ADEME, Région Occitanie,

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Présence d'un référent énergie dans la direction patrimoine bâti	1

Sous-Action 3

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.3 Mobiliser le référent énergie dans les projets de construction ou rénovation de bâtiments publics.	Loïc DEMESY	3.3 : cf 3.2	ADEME, Région Occitanie,

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nombre de projets de construction et de rénovation du patrimoine bâti	tt les projets

Sous-Action 4

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.4 Accompagner les usagers à la bonne utilisation des équipements à l'aide	Loïc DEMESY	3.4 : cf 3.2	ADEME, Région Occitanie,

d'un guide par bâtiment voir des référents			
---	--	--	--

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre d'action de sensibilisation	4

Sous- Action 5

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.5 Assurer un suivi régulier des contrats et des consommations d'énergie et des émissions de GES de chaque bâtiment,	Loïc DEMESY	3.5 : cf 3.2	ADEME, Région Occitanie,

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Présence d'un tableau de suivi complet	0

Sous- Action 6

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.6 Réaliser les diagnostics et des mesures Qualité de l'Air Intérieur dans les bâtiments communautaires accueillant du public sensible, surveillance (capteur Co2, mesures et actions correctives)	Loïc DEMESY	3.6 : €€ (prestation externe)	ADEME, Région Occitanie, ACTEE, CAF

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre de diagnostic qualité de l'air intérieur réalisé Nombre de capteur CO2 installé	60

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
1.2.3.7	3.7 Déployer le nettoyage au naturel dans les bâtiments communautaires (produits éco-labellisés; process innovants; accompagnement au chgt des pratiques	Ghyslain Cadinot	3.7 : €	ADEME, CAF

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nombre de produits éco-labellisés et structures équipées de matériels de nettoyage écologique	0,75

Sous-Action 8	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
1.2.3.8	3.8 Acheter de l'électricité renouvelable (garantie d'origine)	Loïc DEMESY	€	0

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de contrat à garantie d'origine	0

Sous-Action 9	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	3.9 Mener une réflexion sur le type et le positionnement des compteurs et sous-compteurs	Loïc DEMESY	€€	Fond chêne

Suivi de la sous action 9

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de compteurs et sous-compteurs installés	0

7.4 Fiche action 4

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Rénover le parc de bâtiments anciens publics et d'activités et les équipements

Numéro de l'action

4

Amplifier la rénovation du patrimoine public des collectivités

Diagnostic énergie-climat

169 audits énergétiques de bâtiments publics réalisés entre 2016 et 2019 dont 45 bâtiments classés en E-F-G. Un besoin important de rénovation du patrimoine bâti public. En 2018, Gaillac Graulhet Agglomération a rénové 4 écoles (Fénols, Rivières, Gaillac-Catalanis et Gaillac-La Voulte) et 1 crèche (Au petit pré - commune de Peyrole). Entre 2016 et 2019, les communes ont réalisé la rénovation de 11 bâtiments publics et 18 logements communaux en bénéficiant d'aides financières Agglo-TEPcv.

Objectifs stratégiques

Réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments-équipements publics

Partenaires

Communes,
Banque des Territoires,
Région,
Trifyl

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	4.1 Construire un programme pluriannuel de rénovation du patrimoine bâti communautaire pour les bâtiments les plus énergivores (SDIE)	Loïc DEMESY	4.1 : €€ (prestation AMO externe) + 20 jours agent	Communes, Banque des Territoires, Région, Trifyl

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Montant des investissements à faible temps de retour engagés sur ces bâtiments et économies associées. % des bâtiments en classe A ou B	oui mais PPI non spécifique

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	4.2 Sur la base de ce programme pluriannuel, engager les travaux nécessaires en tendant vers des projets de rénovation performante exemplaires avec l'utilisation de matériaux biosourcés	Loïc DEMESY	4.2 : €€€€ + suivi agent	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Banque des territoires

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb et nature des rénovations de bâtiments communautaires réalisés,	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	4.3 Mettre en place des contrats de maintenance des systèmes de chauffage pour assurer leur efficacité,	Loïc DEMESY	4.3 : €€ + suivi agent	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Banque des territoires

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	% des bâtiments concernés	80 % des bât

Sous-Action 4

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
4.4 Se doter d'un outil de suivi (si possible en ligne) et suivre régulièrement les consommations après travaux et réaliser des bilans périodiques	Loïc DEMESY	4.4 : € (logiciel de suivi) + 10 jours agent / an	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Banque des territoires

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre d'outils et de suivis réalisés pour suivre les consommations	Excel et fiches REX

Sous-Action 5

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
4.5 Communiquer sur les bâtiments publics rénovés,	Loïc DEMESY	4.5 : € + 5 jours agent / an	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Banque des territoires

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre d'action de sensibilisation	4

Sous-Action 6

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
4.6 Exiger des entreprises mandatées de réaliser des "chantiers propres" pour mieux valoriser les	Isabelle Gachet	4.6 : -.	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats

déchets en lien avec les filières de traitement			d'Economie d'Energie, Banque des territoires
---	--	--	--

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de marché avec clauses "chantiers propres"	0

Sous-Action 7

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
4.7 Rénover les bâtiments les plus énergivores : 30% des bâtiments communautaires en classe A ou B	Loïc DEMESY	€€€€	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Fonds vert, Banque des territoires

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de bâtiments en classe A ou B	0

Sous-Action 8

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
4. 8 Prendre en compte les risques amplifiés par le changement climatique dans la conception des bâtiments pour limiter leur vulnérabilité	Franck Lamy	€€€€	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Fonds vert, Banque des territoires

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'actions mises en place dans les bâtiments publics	0

Sous-Action 9

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
-------------	----------------	------	--------------------------

4.9 Veiller à la qualité environnementale des projets (cours d'écoles et de crèches, végétalisation,...)	Franck Lamy	€€€€	DETR-DSIL, Région Occitanie, FDT Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie, Fonds vert, Banque des territoires
--	-------------	------	--

Suivi de la sous action 9

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'actions mises en place dans les bâtiments publics	0

7.5 Fiche action 5

Porteur de l'action		
Territoire communes, Gaillac Graulhet Agglomération	d'Energie	81,

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Rénover le parc de bâtiments anciens publics et d'activités et les équipements

Numéro de l'action 5	Rénover et maîtriser les consommations de l'éclairage public	
	Diagnostic énergie-climat Dans le cadre du programme TEPCv, entre 2016 et 2019, 18 communes ont réalisé des travaux de rénovation de leur parc de luminaires les plus énergivores (700 luminaires remplacés + 36 horloges astronomiques sur postes de commande + 19 candélabres photovoltaïques autonomes), Quelques communes du territoire pratiquent également l'extinction de l'éclairage une partie de la nuit.	Objectifs stratégiques Réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments-équipements publics
	Partenaires	Territoire d'Energie 81, communes, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	5.1 Intervention de Territoire d'Energie 81 dans la réalisation d'un bilan éclairage public sur l'ensemble des communes ayant transféré la compétence et programmation de travaux,	Territoire Energie 81	5.1 : action TE81	Territoire d'Energie 81, communes, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nombre de bilan de l'éclairage public réalisé	0

Sous-Action 2

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
5.2 Mise en place d'un programme de travaux pluriannuel sur l'éclairage public géré par les communes et Gaillac Graulhet Agglomération (Zone d'activités Economiques) en améliorant la photométrie de l'éclairage pour limiter les nuisances sur la faune nocturne,	Loïc DEMESY	5.2 : € + 10 jours agent	DSIL Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nb de luminaires renouvelés - gain énergétique - gain financier	9

Sous-Action 3

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
5.3 Sur la maîtrise des consommations : sensibilisation, retours d'expériences de communes sur l'extinction.	Territoire Energie 81	5.3 : 5 jours agent /an	DSIL Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb de communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit (population concernée)	0

7.6 Fiche action 6

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Intégrer les enjeux énergie/bâtiment dans les documents d'urbanisme

Numéro de l'action	Travailler sur le SCOT et le(s) PLU pour adapter les projets de réhabilitation et de construction neuve aux enjeux énergie climat du PCAET		
6	Diagnostic énergie-climat Le changement climatique risque d'amplifier le niveau de vulnérabilité du territoire communautaire face aux risques naturels et phénomènes météorologiques extrêmes (Effondrement des berges, Glissement de terrain, Retrait-Gonflement des Argiles, épisodes caniculaires, précipitations intenses) avec des impacts sur les bâtiments et les infrastructures, En 2019, une étude spécifique a été réalisée, en partenariat avec l'AREC Occitanie, concernant l'intégration des enjeux Air-Energie-Climat dans les documents d'urbanisme.		Objectifs stratégiques Adapter les bâtiments aux changements climatiques
Partenaires	Communes, CAUE 81, AUAT, AREC Occitanie, Envirobat Occitanie		

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

6.1 Intégrer un volet Air-Energie-Climat à chaque phase de la révision du SCOT et d'élaboration du PLUi (Réaliser une OAP thématique Energie dans le PLUi),	Cécile DANESIN	6.1 : cout et jours agent intégrés dans prestation SCOT-PLUi	Communes, CAUE 81, AUAT, AREC Occitanie, Envirobat Occitanie
--	----------------	--	--

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de prescriptions air-énergie-climat dans les SCot et PLUi, Nombre d'élus et techniciens sensibilisés,	20

Sous-Action 2

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
6.2 Intégrer des recommandations et prescriptions volontaristes adaptées aux enjeux du territoire dans les documents opposables (DOO du SCOT, OAP-Règlement PLUi),	Cécile DANESIN	6.2 : cout et jours agent intégrés dans prestation SCOT-PLUi	Appel à Projet Région

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de prescriptions air-énergie-climat dans les SCot et PLUi,	0

Sous-Action 3

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
6.3 Réaliser des ateliers de sensibilisation et des formations des élus et techniciens pour montrer comment le SCOT et le PLUi participent à la transition énergétique et écologique du territoire,	Boris Andrieu	6.3 : € (prestation externe) + 5 jours agent	Appel à Projet Région

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
------------	------------	------------------------

50 %	Nombre d'élus et techniciens sensibilisés,	3
------	--	---

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	6.4 Promouvoir et valoriser des opérations de construction exemplaire (démarche Bâtiment Durable Occitanie...)	Boris Andrieu	6.4 : 20 jours agent / an	Appel à Projet Région
Suivi de la sous action 4				
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Nombre d'action de promotion et de valorisation	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	6.5 Faciliter l'appropriation par les communes (déclinaison des objectifs, articulation avec les PLU et les projets communaux, travail d'animation), lien avec les études urbaines	Boris Andrieu	6.5 : 20 jours agent / an	0
Suivi de la sous action 5				
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Nombre d'études urbaines 2024-2028	0

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

6.6 Intégrer des mesures de maîtrise de la demande en énergie afin de dimensionner et localiser les installations de façon cohérente vis-à-vis des bâtiments ayant vocation à devenir moins consommateurs d'énergie	Cécile DANESIN	6.6 : 20 jours agent / an	0
---	----------------	---------------------------	---

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de mesures prises	0

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	6.7 Réalisation d'une la charte intercommunale sur la qualité des constructions	Valentine Aubert	0	0

1.3.6.7

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Réalisation d'une charte	0

7.7 Fiche action 7

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments

Axe Intégrer les enjeux énergie/batiment dans les documents d'urbanisme

Numéro de l'action

7

Coordonner le déploiement des énergies renouvelables

Diagnostic énergie-climat

Réalisation en 2017 d'une étude de potentiel ENR sur le territoire de la Gaillac Graulhet Agglomération. Les gisements principaux de production d'ENr identifiés sur le territoire sont le solaire et la biomasse (méthanisation et bois énergie). Dans les plaines alluviales du Tarn et du Dadou, la géothermie représente également un gisement intéressant. La cartographie des gisements et du foncier disponibles pour accueillir les futures installations de production d'ENr est nécessaire pour pouvoir planifier et coordonner leur développement.

Objectifs stratégiques

Planifier le développement des projets d'énergies renouvelables, Renforcer l'implication des collectivités dans la gouvernance des projets.

Partenaires

DDT,
GRDF,
TEREGA,
ENEDIS,
Territoire d'Energie 81,
Acteurs professionnels,
AREC Occitanie

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	7.1 Cartographier les potentiels (foncier, réseaux) et les acteurs pour planifier et coordonner le développement des projets,définir les zones d'accélération des ENR	Amélie GALAND	7.1 : 20 jours agent	DDT, GRDF, TEREGA, ENEDIS, Territoire d'Energie 81, Acteurs professionnels, AREC Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nb et surfaces des gisements fonciers identifiés, Nb et puissance installée des aréalisés,	700 zones

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	7.2 Intégrer le potentiel identifié dans les SCOT / PLUi,	Cécile DANESIN	7.2 : sans objet (cout et jours agent intégrés dans prestation SCOT-PLUi)	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre de potentiel intégrés aux documents d'urbanisme	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	7.3 Travailler en groupe d'acteurs les modèles de développement de filière adaptés au territoire (PV, méthanisation, éolien, géothermie, hydroélectricité) : retours d'expériences, freins et leviers,	Amélie GALAND	7.3 : 5 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nbre de rencontres avec les acteurs	3

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	7.4 Etudier et accompagner la participation des collectivités au capital des sociétés de projet	Amélie GALAND	7.4 : de € à €€ + 5 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de participation des collectivités aux sociétés de projet	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	7.5 Réaliser un plan paysage de la transition énergétique	Amélie GALAND	€€€	ADEME

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Réalisation d'un plan paysage de la transition énergétique	0

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	7.6 Prioriser les installations photovoltaïques sur les toitures (publiques, privées et bâtiments agricoles)	Amélie GALAND	€	0

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'installations PV en toiture	0

7.8 Fiche action 8

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer les énergies renouvelables

Axe Améliorer la connaissance du potentiel d'énergie renouvelable, diversifier et structurer les modèles de développement

Numéro de l'action

8

Favoriser l'émergence et accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Diagnostic énergie-climat

Dans le cadre du programme TEPCv, une mission d'accompagnement à l'émergence des projets coopératifs a été confiée à ECLR Occitanie entre 2017 et 2019. En parallèle, une société coopérative a été créée en 2018 sur le territoire à l'initiative de citoyens. Sa cible principale vise le développement de "grappes solaires" en toiture de production photovoltaïque. En phase de démarrage, ces sociétés coopératives réalisent généralement leurs premières installations sur des bâtiments publics.

Objectifs stratégiques

Impliquer les habitants dans la transition énergétique du territoire

Partenaires

ECLR Occitanie
Société coopérative locale

Sous-Action 1

Sous-Action

Pilote interne

Cout

Type de financement visé

8.1 Identifier, sur le patrimoine de Gaillac Graulhet Agglomération, les toitures ou le foncier pouvant être mis à disposition des sociétés coopératives et suivre les études de faisabilité engagées,	Loïc DEMESY	8.1 : 5 jours agent,	ECLR Occitanie Société coopérative locale
--	-------------	----------------------	--

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Nb de bâtiments, surface des toitures mises à disposition des sociétés coopératives	0

Sous-Action 2

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
8.2 Mettre en place un accompagnement administratif et réglementaire de Gaillac Graulhet Agglomération et des communes pour la mise à disposition des toitures ou du foncier,	Amélie GALAND	8.2 : 10 jours agent par an,	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Nb de bâtiments, surface des toitures mises à disposition	0

Sous-Action 3

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
8.3 Communiquer sur les projets coopératifs et leur projet de développement,	Amélie GALAND	8.3 : 2 jours agent par an,	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Nombre d'action de sensibilisation	0

Sous-Action 4

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
8.4 Organiser un échange avec les élus, une fois / an, pour faire le point sur le développement des projets.	Amélie GALAND	8.4 : 2 jours agent par an.	0

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'échange	1

7.9 Fiche action 9

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation **Développer les énergies renouvelables**

Axe

Développer des projets de production d'énergie solaire

Numéro de l'action

9

Développer des installations solaires sur toitures privées (photovoltaïque, thermique)

Diagnostic énergie-climat

La filière de production photovoltaïque se développe fortement sur le territoire depuis quelques années et sous différentes formes (centrales PV au sol, ombrières de parking, hangars agricoles, toitures bâtiments-équipements publics, logements individuels...) En 2017, 1160 sites de production photovoltaïque étaient raccordés au réseau public contre 489 sites en 2011, Depuis juillet 2018, Gaillac Graulhet Agglomération a mis en ligne un cadastre solaire grand public, en partenariat avec la société In Sun We Trust. Il permet à l'internaute de consulter le potentiel solaire de sa toiture et constitue un outil d'information de 1er niveau pour inciter les habitants à se renseigner davantage auprès d'un installateur. De nombreux bâtiments privés sont situés dans des périmètres de protection architecturale. Il est donc nécessaire de veiller à l'intégration des systèmes de production d'énergie renouvelable.

Objectifs stratégiques

Impliquer les habitants dans la transition énergétique du territoire

Partenaires

Territoire d'Energie 81
ENEDIS
RTE
DDT,
AREC Occitanie,
Espace Info Energie,
Unité départementale d'Architecture et du Patrimoine 81

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	9.1 Rédaction d'une newsletter "climat-air-énergie" réalisée pour les élus	Amélie GALAND	9.1 : 3 jours agent par an,	Territoire d'Energie 81 ENEDIS RTE DDT, AREC Occitanie, Espace Info Energie, Unité départementale d'Architecture et du Patrimoine 81
Suivi de la sous action 1				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur
25 %		Nb de newsletter réalisées		1
Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	9.2 Communiquer et faire connaître l'outil cadastre solaire en ligne,	Amélie GALAND	9.2 : 5 jours agent par an,	0
Suivi de la sous action 2				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur
Action suspendue		Nb de visiteurs du site cadastre solaire,		0
Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé

9.3 Diffuser un guide des bonnes pratiques d'intégration architecturale des ENR auprès des maîtres d'ouvrage privés,	Amélie GALAND	9.3 : € (conception-impression) + 10 jours agent,	0
--	---------------	---	---

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions de sensibilisation du grand public pour développer les ENR	1 forum de l'habitat

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	9.4 Travailler avec l'architecte des bâtiments de France sur les modalités d'intégration des systèmes ENR dans les périmètres de protection architecturale (Sites Patrimoniaux Remarquables notamment)	Cécile DANESIN	9.4 : 2 jours agent,	0

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de rencontres avec l'ABF	2 (commission intercommunale SPR)

7.10 Fiche action 10

Porteur de l'action

Gaillac
communes

Graulhet

Agglomération,

Orientatio
n

Développer les énergies renouvelables

Axe

Développer des projets de production d'énergie solaire

Numéro de l'action

10

Développer les projets photovoltaïques sur toiture publique

Diagnostic énergie-climat

Sur la base du cadastre solaire, une analyse du potentiel solaire des toitures des bâtiments en gestion communautaire a été réalisée en 2019. Cela a permis d'identifier les toitures les plus intéressantes à étudier. Dans le même temps, Territoire d'Energie Tarn a également développé un cadastre solaire à l'échelle du Tarn intégrant les possibilités de raccordement et accompagne les collectivités dans leurs projets d'installation de panneaux solaires.

Objectifs
stratégiques

Optimiser le gisement solaire du patrimoine des collectivités, Participer à l'exemplarité des collectivités en matière de production d'énergie renouvelable

Partenaires

Territoire d'Energie 81
Unité départementale d'Architecture et du Patrimoine 81

Sous-
Action 1

Sous-Action

Pilote
intern
e

Coût

Type de
financement
visé

10.1 Sensibiliser les communes aux différents types de réalisation PV sur le territoire (visite de sites avec présentations des

Amélie
GALAN
D

10.1 : 3 jours agent par an

Territoire d'Energie 81
Unité
départementale
d'Architecture et du
Patrimoine 81

solutions techniques et financières)			
--------------------------------------	--	--	--

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions de sensibilisation des communes	3, réseau des référents communaux, visites de sites, générateur d'Occitanie

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	10.2 Identifier un potentiel d'une dizaine de toitures de bâtiments communautaires en lien avec le référent énergie/patrimoine puis commande mutualisée d'études de faisabilité sur ce potentiel,	Loïc DEMESY	10.2 : € + 5 jours agent	DETR-DSIL (autoconsommation)

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Puissance totale installée et production annuelle Nombre de toitures concernées	potentiel identifié sur 100% des bâtiments communautaires

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	10.3 Groupement de commande pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures sélectionnées et définition des possibilités de valorisation (maîtrise d'ouvrage direct / tiers investissement, autoconsommation/revente),	Loïc DEMESY	10.3 : €€€ + 0,2 ETP agent	DETR-DSIL (autoconsommation)

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de groupement de commande réalisée	1

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	10.4 Avoir délibéré sur la décision de construire des installations de production d'électricité, en précisant le financement prévu	Loïc DEMESY	€	DETR-DSIL (autoconsommation)
Suivi de la sous action 4				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur
0 %		Nombre de délibération		0

7.11 Fiche action 11

Porteur de l'action		
Territoire	d'Energie	81,
Gaillac Graulhet Agglomération.		

Orientation Développer les énergies renouvelables

Axe Développer des projets de production d'énergie solaire

Numéro de l'action 11	Travailler sur l'écosystème d'acteurs PV du territoire	
	Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques
	La filière de production photovoltaïque se développe fortement sur le territoire depuis quelques années et sous différentes formes (centrales PV au sol, ombrières de parking, Hangars Agricoles, toitures bâtiments-équipements publics, logements individuels...). Des professionnels installateurs implantés localement ont alors développé des compétences spécifiques sur le développement et la réalisation de projet PV. Gaillac Graulhet Agglomération a la compétence du développement économique.	Structurer la filière professionnelle locale et créer de nouveaux débouchés
Partenaires	Territoire d'Energie 81, Chambre des Métiers et de l'Artisanat 81, Chambre de Commerce et d'Industrie 81, Professionnels locaux, EPCI voisins, AREC Occitanie	

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	11.1 En s'inspirant de l'approche RENOVAM, inventorier les installateurs PV afin de soutenir leur activité sur le territoire.	Amélie GALAND	11.1 : 1 jour agent	Territoire d'Energie 81, Chambre des Métiers et de l'Artisanat 81, Chambre de Commerce et d'Industrie 81, Professionnels locaux, EPCI voisins, AREC Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre d'installateurs PV sur le territoire	1 tableau des installateurs

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	11.2 Animer un réseau de professionnels du Photovoltaïque à l'échelle départementale,	CCI	11.2 : 5 jours agent / an	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Nb de professionnels engagés dans le réseau	0

7.12 Fiche action 12

Porteur de l'action

Trifyl

Orientation Développer les énergies renouvelables

Axe Valoriser le potentiel biomasse du territoire (biogaz, bois)

Numéro de l'action

12

Poursuivre le développement des chaufferies biomasse (bois, biogaz)

Diagnostic énergie-climat

L'animation locale bois énergie dans le Tarn est assurée par Trifyl. En 2019, 9 chaufferies bois alimentant des surfaces importantes sont identifiées sur l'Agglomération dont 4 réseaux de chaleur. La combustion de bois représente une source de pollution de l'air potentiellement importante. Il faut donc veiller à ce que les équipements de chauffage soient correctement réglés.

Objectifs stratégiques

Utiliser le potentiel local de production d'énergie issue de la biomasse

Partenaires

Gaillac Graulhet Agglomération,
Communes,
ADEME,
Région-AREC Occitanie
EPCI voisins
ATMO Occitanie

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	12.1 Organiser l'information et la sensibilisation des élus et services techniques (visite de sites),	Amélie GALAND	12.1 : 5 jours agent par an,	Gaillac Graulhet Agglomération, Communes, ADEME, Région-AREC Occitanie EPCI voisins ATMO Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb d'ateliers/visites organisés, †	1

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	12.2 Réaliser des études de faisabilité sur les projets neufs et de rénovation de bâtiments publics (Gaillac Graulhet Agglomération et communes)	Trifyl	12.2 : mission Trifyl,	Fonds Chaleur ADEME-Région

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nb et typologie d'études de faisabilité réalisées,	10 études (TRIFYL et agglo pour les bâtiments communautaires)

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

12.3 Étudier la faisabilité d'installer un réseau de chaleur dans les nouveaux projets d'aménagement des zones d'activités économiques ou des projets de requalification des ZAE existantes,	Trifyl	12.3 : € + 5 jours agent par an	Fonds Chaleur ADEME-Région
--	--------	---------------------------------	----------------------------

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb de réseaux de chaleur réalisés ou en projet	(Gaillac et 2 à Graulhet, Cahuzac sur Vère)

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	12.4 Accompagner la structuration d'une filière bois-énergie locale en articulation avec la filière bois tarnaise,	Trifyl	12.4 : 5 jours agent par an	Fonds Chaleur ADEME-Région

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre de professionnels intégrés dans la filière bois-énergie locale	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	12.5 Intégrer des exigences particulières concernant la préservation de la qualité de l'air dans les projets.	Trifyl	12.5 : mission Trifyl.	Fonds Chaleur ADEME-Région

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
------------	------------	------------------------

25 %	Nombre de critères en lien avec la qualité de l'air	Pour les gros projets Fond chaleur (+70Kwc) filtre obligatoire
------	---	---

Sous- Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	12.6 Utiliser les réseaux de chaleur pour atteindre les objectifs fixés en matière de chaleur renouvelable	Loïc DEMESY	0	0

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Taux de couverture des besoins en chaleur par les réseaux de chaleur	6051 Mwc installés biomasse

7.13 Fiche action 13

Porteur de l'action

Chambre agriculture 81

Orientation Développer les énergies renouvelables

Axe

Valoriser le potentiel biomasse du territoire (biogaz, bois)

Numéro de l'action

13

Développer la méthanisation agricole

Diagnostic énergie-climat

Sur le territoire de Gaillac Graulhet Agglomération, 2 unités de méthanisation agricoles ont été mises en service ces dernières années. Toutefois, l'équilibre économique de ces 2 unités est difficile à trouver compte tenu d'une production de gaz pas toujours optimisée. Néanmoins, le potentiel local est important et il est nécessaire de pouvoir le valoriser. Les impacts/nuisances de ce type d'installations peuvent être significatifs sur leur environnement proche. Il est donc nécessaire de veiller à ce que ces équipements réduisent au maximum les émissions polluantes dans l'air. La chambre d'agriculture du Tarn et l'ADM81 ont validé une charte sur l'agrivoltaïsme qui privilégie l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles. La loi APER favorise, également, l'installation de panneaux solaires en toiture.

Objectifs stratégiques

Valoriser les déchets agricoles localement, Diversifier les revenus des exploitations agricoles

Partenaires

Gaillac Graulhet Agglomération,
Région Occitanie,
AREC Occitanie,
ADEME

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	13.1 Analyser le fonctionnement des unités en service pour réaliser des retours d'expérience,	Chambre d'agriculture	13.1 : mission Chambre agriculture /	Gaillac Graulhet Agglomération, Région Occitanie, AREC Occitanie, ADEME

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'analyse réalisée	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	13.2 Sensibiliser les acteurs agricoles sur les différents modèles de réalisations (formation-action),	Chambre d'agriculture	13.2 : mission Chambre Agriculture /	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb et nature des actions de sensibilisation réalisées	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	13.3 Favoriser l'acceptabilité des projets en sensibilisant élus-habitants	Amélie GALAND	13.3 : 2 jours agent / an + mission Chambre Agriculture /	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
------------	------------	------------------------

0 %	Nb et nature des actions de sensibilisation réalisées	0
-----	---	---

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	13.4 Accompagner l'émergence de nouveaux projets en prenant en compte les enjeux de protection de l'eau, du sol et de l'air dans la gestion des rejets et la maîtrise du procédé de traitement des déchets agricoles, tout en veillant à ce qu'ils soient situés dans la continuité des bâtiments agricoles existants au sein d'un espace agricole ou naturel mais éloignés des milieux naturels à enjeux. L'intégration paysagère des installations devra également être recherchée.	Chambre d'agriculture	13.4 : mission Chambre Agriculture.	0

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de projet accompagné	0

7.14 Fiche action 14

Porteur de l'action

Trifyl
Cap Vert Bio Energie

Orientation Développer les énergies renouvelables

Axe Valoriser le potentiel biomasse du territoire (biogaz, bois)

Numéro de l'action	Développer la production de biogaz en injection réseau		
14	Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques	
	Un bioréacteur est actuellement en service sur le site d'enfouissement des déchets de Trifyl à Labessière-Candeil. Il a une production maximum de 900 Nm3/h de Biogaz CH4 transformé en électricité (générateurs puissance 3,6 MW), en chaleur et en carburant (BioGNV et Hydrogène)	Accompagner et valoriser les grands projets territoriaux de production d'énergie renouvelable	
Partenaires	Gaillac Graulhet Agglomération, Région Occitanie, AREC Occitanie, ADEME		

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	14.1 Projet industriel porté par Trifyl : construction d'une nouvelle usine de production de gaz issu de la valorisation des déchets ménagers pour une mise en service en 2022, avec un raccordement et une injection dans le réseau TERECA (estimation production Biogaz-CH4 : 700 Nm3/h)	Trifyl	14.1 : projet Trifyl,	Gaillac Graulhet Agglomération, Région Occitanie, AREC Occitanie, ADEME

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Inauguration des installations	1

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	14.2 Extension et déploiement de la méthanisation de biodéchets et de déchets vert.	Valo Verte	0	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Inauguration des installations	1

7.15 Fiche action 15

Porteur de l'action

Syndicat Adduction et délégataires Eau Potable,
Chambre d'agriculture 81,
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientatio n

Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe

Intégrer les notions de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique dans l'aménagement et les activités du territoire

Numéro de l'action

15

Instaurer une approche transversale de la gestion de l'eau

Diagnostic énergie-climat

Une ressource en eau potable à protéger et vulnérable à l'augmentation de la température d'eau prélevée en été
Une vulnérabilité importante des cultures irriguées face au changement climatique avec certains secteurs déjà fortement impactés sur le territoire par des épisodes de sécherresse estivale récurrents.

Objectifs stratégiques

Anticiper les risques de diminution de la disponibilité de la ressource en eau et adapter les usages locaux en conséquence

Partenaires

Syndicats de bassin versant,
Agence de l'Eau Adour Garonne,
Associations Syndicales Autorisées (Irrigation agricole), Syndicats d'eau potable,
Régie de l'eau de Graulhet, Chambre d'agriculture
DDT, ARS Occitanie

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	15.1 Eau potable : travailler avec les gestionnaires de réseaux pour identifier les pertes en eau et améliorer le réseau.	SIAEP Gaillacois	15.1 : travaux délégataires / SIAEP	Syndicats de bassin versant, Agence de l'Eau Adour Garonne, Associations Syndicales Autorisées (Irrigation agricole), Syndicats d'eau potable, Régie de l'eau de Graulhet, Chambre d'agriculture DDT, ARS Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb et nature des travaux réalisés par les syndicats ou les délégataires,	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	15.2 Accompagner les ménages et les entreprises dans des actions de réduction des consommations d'eau potable,	Hélène Vidal	15.2 : communication délégataires/SIAEP + 5 jours agent par an	Région Occitanie

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb et nature des actions de sensibilisation du public,	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	15.3 Promouvoir les dispositifs de récupération des eaux de pluie lorsque la qualité d'une eau n'est pas indispensable (arrosage, irrigation, lavages extérieurs),	Hélène Vidal	15.3 : €€ (achat récupérateurs eau de pluie) + 20 jours agent par an	Région Occitanie

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb et nature des actions de sensibilisation du public,	20 récup' eau installés (écoles et centre de ressources de Técou)

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	15.4 Irrigation agricole : accompagner les exploitants dans l'optimisation de leurs consommations d'eau d'irrigation et l'adaptation de leurs pratiques culturales pour réduire la vulnérabilité de la filière face au changement climatique	chambre d'agriculture	15.4 : mission chambre d'agriculture	Région Occitanie, Agence de l'eau

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions mises en place pour accompagner les agriculteurs	Projet "objectif sol"

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	15.5 Réutilisation des eaux usées traitées, sorties des STEP, pour usages non domestiques (irrigation, lavage, arrosage)	Hélène Vidal	15.5 €€€	Fonds vert, programme agence de l'eau

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Volume des eaux usées traitées et recyclées,	Pour le moment, compliqué

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	15.6 Lutte contre les pollutions domestiques et industrielles	SIAEP Gaillacois	15.6 €€€	Fonds vert, programme agence de l'eau

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de diagnostic de conformité	0

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.1.15.7	15.7 : Réduire la consommation d'eau et préserver la ressource en eau avec des équipements de type : récupérateurs d'eau de pluie, désimperméabilisation des cours d'école (cours oasis), des parkings,	Hélène Vidal	15.7 €€€€ + 40 jours agent	Fonds vert, programme agence de l'eau

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Nbre d'opérations réalisées	0

Sous-Action 8	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.1.15.8	15.8 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales, une feuille de route GEPU et mettre en place des 1ères actions	Hélène Vidal	15.8 €€€ + 60 jours agent	Fonds vert, programme agence de l'eau

**Suivi de la sous
action 8**

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Schéma directeur des eaux pluviales et nombre d'actions	0

**Sous-
Action 9**

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
15.9 Animer et coordonner la GEMAPI sur le territoire	Hélène Vidal	15.9 €€€ + 60 jours agent	0

**Suivi de la sous
action 9**

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions en lien avec la GEMAPI	0

7.16 Fiche action 16

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe Intégrer les notions de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique dans l'aménagement et les activités du territoire

Numéro de l'action

16

Intégrer les enjeux climat et adaptation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ou de requalification des friches urbaines

Diagnostic énergie-climat

Le changement climatique risque d'amplifier le niveau de vulnérabilité du territoire communautaire face aux risques naturels et phénomènes météorologiques extrêmes (Effondrement des berges, Glissement de terrain, Retrait-Gonflement des Argiles, épisodes caniculaires, précipitations intenses) avec des impacts sur les bâtiments et les infrastructures,

Des ateliers de sensibilisation des élus aux enjeux Air-Energie-Climat en lien avec les questions d'Urbanisme ont été organisés en mai et juillet 2019,

Un référentiel technique à destination des élus et techniciens de Gaillac Graulhet Agglomération concernant les modalités de prise en compte des enjeux climatiques dans les SCoT/PLUi a été réalisé en 2019. Les syndicats de bassin versant du territoire se sont réunis pour élaborer, conjointement, une fiche "Eau Aménagement Urbanisme". Cette dernière a été présentée à l'agglomération en 2021. La ville de Graulhet s'est engagée depuis 2008 dans un programme pluriannuel de reconversion des friches industrielles.

Objectifs stratégiques

Créer un nouvel urbanisme adapté aux effets prévisibles du changement climatique

Partenaires

Communes, Syndicats de bassin versant,
Bureau d'études,
AREC Occitanie,
ADEME,
Envirobat Occitanie,
Etablissement Public Foncier d'Occitanie
AUAT.

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.1 Poursuivre l'organisation d'ateliers de sensibilisation et des formations aux enjeux Air-Energie-Climat à destination des élus et services en charge des questions d'Urbanisme,	Cécile DANESIN	16.1 : cf action 6.3,	Communes, Syndicats de bassin versant, Bureau d'études, AREC Occitanie, ADEME, Envirobot Occitanie, Etablissement Public Foncier d'Occitanie AUAT.

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb d'ateliers organisés et de personnes présentes	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.2 Prendre en compte ces enjeux Climat-Air-Energie dans la rédaction des documents de planification pour les rendre juridiquement opposables (utiliser les OAP, subdiviser les zones à urbaniser pour adapter le règlement, comptabiliser et rationaliser les zones à ouvrir à l'urbanisation et disposer de documents cartographiques)	Cécile DANESIN	16.2 : temps agent suivi SCOT-PLU,	Région Occitanie

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur

25 %	Nb de projets d'aménagements ou de construction ayant fait l'objet d'une approche environnementale dans sa conception (démarche QDO/BDO, Eco-quartier, AEU2...)	Rénovation quartier Lentajou
------	---	------------------------------

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.3 Privilégier l'urbanisation nouvelle en densification des secteurs urbanisés et la mobilisation du bâti vacant, et limiter la consommation d'espace agricole et naturel en extension urbaine, urbaines.	Cécile DANESIN	16.3 : temps agent suivi SCOT-PLU,	Région Occitanie
Suivi de la sous action 3				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur
50 %		Surfaces artificialisées		6

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.4 Accompagner sous l'angle Energie-Climat les projets d'aménagements dès leur conception en phase opérationnelle (démarches Quartiers et Bâtiments Durables Occitanie, Label éco-quartier, Approche Environnementale de l'Urbanisme n°2...),	Boris Andrieu	16.4 : 10 jours agent par an,	Région Occitanie
Suivi de la sous action 4				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur

0 %	Nb de projets d'aménagements ou de construction ayant fait l'objet d'une approche environnementale dans sa conception (démarche QDO/BDO, Eco-quartier, AEU2...)	0
-----	---	---

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.5 Promouvoir la végétalisation urbaine,	Cécile DANESIN	16.5 : temps agent suivi SCOT-PLU,,	Région Occitanie
Suivi de la sous action 5				
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Nb d'ateliers organisés et de personnes présentes	0

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.6 Favoriser (convention EPF Occitanie) et valoriser les opérations de requalification des friches urbaines.	Boris Andrieu	16.6 : 30 jours par agent/an	Région Occitanie
Suivi de la sous action 6				
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	25 %		Nbre de requalification des friches urbaines	Etude friches en 2024

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.7 Intégrer les secteurs prioritaires de développement des ENR et de récupération aux documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagements, procéder au classement d'un réseau de chaleur si intérêt	Cécile DANESIN	16.7 : 30 jours par agent/an	0
3.1.16.7				

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre de secteurs prioritaires	0

Sous-Action 8	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	16.8 Contribuer à la lutte et à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à la préservation de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme,	Cécile DANESIN	0	0

3.1.16.8

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre d'objectifs dans le DOO du SCOT	0

7.17 Fiche action 17

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe Préserver les écosystèmes naturels et les continuités écologiques

Numéro de l'action	Améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire		
17	Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques	
	En 2019, des ateliers de sensibilisation auprès des scolaires et des sessions de formation d'animateurs périscolaires ont été réalisés sur le thème de la biodiversité locale (en partenariat avec la LPO et Fédération départementale de chasse) et à la végétalisation d'espaces publics (en partenariat avec Arbres et Paysages tarnais). Des programmes de végétalisation d'espaces publics sont également régulièrement proposés aux communes par l'association Arbres et Paysages tarnais.	Protéger et valoriser la biodiversité locale dans une démarche d'adaptation du territoire au changement climatique	
Partenaires	Communes, Syndicats de bassin versant, CPIE Pays Tarnais LPO Tarn Fédération des chasseurs du Tarn Arbres et Paysages tarnais Conseil départemental 81 Agence Régionale de la Biodiversité ONF		

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	17.1 Mettre en place un programme d'animations périscolaires thématique en lien avec le Projet Educatif Communautaire et les projets de classes portés par les enseignants	Amélie GALAND	17.1 : € (prestation externe) + 20 jours agent par an,	Communes, Syndicats de bassin versant, CPIE Pays Tarnais LPO Tarn Fédération des chasseurs du Tarn Arbres et Paysages tarnais Conseil départemental 81 Agence Régionale de la Biodiversité ONF

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nbre de projets éducatifs en lien avec la biodiversité	Eduquer dehors avec le CPIE

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	17.2 Développer des programmes de végétalisation voir de la déminéralisation des espaces publics et des cours d'école et des crèches (chantiers participatifs...)	Amélie GALAND	17.2 : €€ + 10 jours agent par an.	Région Occitanie : Plan Régional d'action Arbre et Carbone Vivant 2020-2022

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
------------	------------	------------------------

25 %	Nb et nature des chantiers de plantation réalisés	études pour des plantations d'arbres dans 8 écoles
------	---	--

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	17.3 Participer aux manifestations locales organisées par les acteurs du territoire	Amélie GALAND	17.2 : €€ + 10 jours agent par an.	Région Occitanie : Plan Régional d'action Arbre et Carbone Vivant 2020-2022

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de participations aux manifestations locales	1

7.18 Fiche action 18

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe Préserver les écosystèmes naturels et les continuités écologiques

Numéro de l'action

18

Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire via les documents d'urbanisme

Diagnostic énergie-climat

Le territoire dispose de nombreuses zones naturelles reconnues (ZNIEFF, Zones Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles) ainsi qu'un maillage de boisements et de cours d'eau qui participent à la qualité de vie de ses habitants, constituent des réservoirs de biodiversité patrimoniale et plus ordinaire.

La mise en oeuvre du 1er SCoT et du SRCE Midi-Pyrénées a déjà enclenché une dynamique de protection de nombreux espaces naturels dans les PLU et PLUi. Toutefois, la révision du SCoT et l'élaboration du PLUi doivent être l'occasion de réaffirmer la prise en compte de ces enjeux de protection en matière de planification de l'aménagement du territoire.

Objectifs stratégiques

Maintenir et développer un réseau local d'espaces naturels fonctionnel et cohérent et les réservoirs de biodiversité à travers un plan de gestion des forêts et prairies

Partenaires

AUAT, Syndicats de bassin versant
DDT-DREAL,
Agence Régionale de la Biodiversité,
Conseil départemental 81 - Service Environnement
CAUE 81
AREC Occitanie

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	18.1 Identifier les réservoirs et corridors écologiques et la mise en œuvre de la trame verte et bleue dans les SCOT -PLUi en cohérence avec les enjeux locaux et les continuités avec les territoires voisins,	Camille Haber	18.1 : intégré dans financement et moyens humains SCOT-PLUi 18.2 : idem, 18.3 : idem.	AUAT, Syndicats de bassin versant DDT-DREAL, Agence Régionale de la Biodiversité, Conseil départemental 81 - Service Environnement CAUE 81 AREC Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	% de surfaces naturelles et agricoles par rapport à la surgace totale de la collectivité	96,2

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	18.2 Utiliser le panel d'outils de protection réglementaire à disposition dans les codes de l'urbanisme et de l'environnement (ex : Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique...)et afficher la stratégie de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers dans le PLU/SCOT (PADD)	Cécile DANESIN	18.1 : intégré dans financement et moyens humains SCOT-PLUi 18.2 : idem, 18.3 : idem.	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur

50 %	Surfaces classées en zone N dans les PLU, Surfaces naturelles et agricoles consommées par les extensions urbaines,	0
------	--	---

Sous- Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	18.3 Identifier et prendre en compte les éléments naturels existants ou à recréer dans les projets d'aménagement (Orientations d'Aménagement et de Programmation...) pour assurer la mise en œuvre de la trame verte et bleue.	Cécile DANESIN	18.3 : intégré dans financement et moyens humains SCOT-PLUi	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Surfaces classées en zone N dans les PLU, Surfaces naturelles et agricoles consommées par les extensions urbaines, Nbre de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux	0

Sous- Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	18.4 Limiter l'artificialisation des sols sur le long terme, avec la mise en place de dispositifs réglementaires de protection et d'outils d'intervention foncière comme droit de préemption de la SAFER, droit préemption urbain des communes/EPCI, PAEN, zone agri protégées, ENS, ...	Cécile DANESIN	18.4 : intégré dans financement et moyens humains SCOT-PLUi + 60 jours agent de l'urba op	0

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre d'hectares artificialisées	0

7.19 Fiche action 19

Porteur de l'action

Chambre d'Agriculture Tarn

Orientation **Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants**

Axe *Poursuivre la transition agricole du territoire*

Numéro de l'action

19

Engager une démarche de production agricole compatible avec les enjeux climat air énergie

Diagnostic énergie-climat

Objectifs stratégiques

L'analyse de vulnérabilité au changement climatique a mis en avant une sensibilité importante du territoire à l'augmentation des températures, l'augmentation de la fréquence et de la durée des sécheresses et des canicules, la modification des régimes hydriques et la modification globale des paramètres climatiques en général, tant pour l'agriculture que pour la viticulture.

L'action à mettre en oeuvre à l'échelle du territoire Gaillac Graulhet Agglomération vise à valoriser les essais des agriculteurs/viticulteurs pour adapter leurs exploitations aux nouvelles conditions climatiques et accompagner le développement de projets exemplaires sur le territoire. En 2019, dans le cadre du programme TEPCv, Gaillac Graulhet Agglomération a réalisé, en partenariat avec la chambre d'agriculture 81, un guide "Agriculture de demain" destiné aux agriculteurs pour faire connaître les pistes d'actions visant à rationaliser les consommations énergétiques sur leurs exploitations.

Ces changements de pratiques, notamment culturelles liées à une limitation du travail de la terre et le maintien d'un couvert végétal sur les parcelles agricoles pourront avoir un effet positif sur les capacités locales de stockage du CO2.

Pérenniser l'activité agricole dans une dynamique d'adaptation face au changement climatique

Partenaires	Gaillac Graulhet Agglomération, Agriculteurs-Viticulteurs, Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval, Arbres et Paysages Tarnais Institut Français de la Vigne, Région Occitanie
--------------------	---

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
	19.1 Valorisation du guide "agriculture de demain" auprès des agriculteurs du territoire en partenariat avec le CODEV animé par la Chambre d'Agriculture 81 et lors des évènements/manifestations professionnelles (journée de l'entreprise agricole...),	chambre d'agriculture	19.1 : € co-financement chambre agriculture, 19.2 : € co-financement chambre agriculture, 19.3 : -, 19.4 : -.	Gaillac Graulhet Agglomération, Agriculteurs-Viticulteurs, Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval, Arbres et Paysages Tarnais Institut Français de la Vigne, Région Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre d'actions en lien avec l'agriculture de demain	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
----------------------	--------------------	-----------------------	-------------	---------------------------------

19.2 Organisation de visites destinées aux agriculteurs dans des exploitations ayant adapté leurs pratiques (groupe SOL, bout de champs...)	chambre d'agriculture	19.1 : € co-financement chambre agriculture, 19.2 : € co-financement chambre agriculture, 19.3 : -, 19.4 : -.	Région : Contrats d'agriculture durable et Plan Régional d'action Arbre et Carbone Vivant 2020-2022
---	-----------------------	--	---

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre de journées d'expert et de visites organisées,	3

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	19.3 Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation des pratiques à travers des dispositifs portés par la chambre d'agriculture (groupe DEPHY, 30 000, OPLA ...)	chambre d'agriculture	19.1 : € co-financement chambre agriculture, 19.2 : € co-financement chambre agriculture, 19.3 : -, 19.4 : -.	Région, programmes Européens, CAGG

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre de dispositifs pour accompagner les agriculteurs	4

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	19.4 Favoriser la réhabilitation des haies (lutte contre l'érosion des sols, captation du CO2...) en accompagnement les agriculteurs.	Arbres et Paysages Tarnais	19.1 : € co-financement chambre agriculture, 19.2 : € co-financement chambre agriculture, 19.3 : -, 19.4 : -.	Région

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Linéaire de haies plantées sur les parcelles agricoles	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	19.5 Intégrer le label bas carbone dans les réflexions du monde agricole avec la mise en place du Plan Carbone/diag et la plateforme régionale	chambre d'agriculture	19.1 : € co-financement chambre agriculture, 19.2 : € co-financement chambre agriculture, 19.3 : -, 19.4 : -.	0

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'actions de sensibilisation au label bas carbone	0

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	19.6 Sensibiliser et mobiliser les élus communautaires à travers des temps d'échanges (ateliers, visites, JEA...)	Simon Marty	€	PAT

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions réalisées	JEA

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
----------------------	-------------	----------------	------	--------------------------

3.3.19.7

19.7 Reterritorialiser l'alimentation de la collectivité et contribuer à sa résilience alimentaire à l'aide des réflexions urbanistiques, la préservation du foncier agricole et en appuyant la recherche de valeur ajoutée pour l'agriculteur (appui à la structuration de filière).	Cécile DANESIN et Simon Marty	€	PAT
---	-------------------------------	---	-----

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions réalisées	0

7.20 Fiche action 20

Porteur de l'action

Chambre d'agriculture Tarn
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe Développer l'économie circulaire

Numéro de l'action

20

Développer les circuits courts alimentaires de proximité et de qualité

Diagnostic énergie-climat

Face à l'épuisement des ressources naturelles, aux impacts du changement climatique et à la dégradation de la biodiversité, les collectivités territoriales peuvent agir via leurs modes de consommation et d'achats. Aujourd'hui, il est préconisé de favoriser le développement de l'agriculture biologique respectueuse de l'environnement et de consommer des produits de proximité limitant le fret et la production de déchets, impactant moins l'environnement. L'enjeu pour Gaillac Graulhet Agglomération est donc de valoriser les produits issus du territoire et de faciliter la mise en relation des acheteurs et des producteurs.

Depuis 2012, l'essor maraîcher, basé à Gaillac, accueille et accompagne des maraîchers débutants pour les aider à développer leur activité avant leur installation en autonomie. En 2019, Gaillac Graulhet Agglomération a réalisé et édité un guide pour faire connaître au consommateur les possibilités d'acheter des produits alimentaires directement chez le producteur et sur les points de vente locaux. Elle a aussi accompagné l'association de producteurs de fruits et légumes OPLA à définir sa stratégie de communication pour la rendre davantage visible tant auprès des producteurs locaux que des clients.

Objectifs stratégiques

Valoriser les productions alimentaires locales tout en réduisant leur transport

Partenaires

Chambre agriculture, Agropoint-Saveurs du Tarn, Produits sur son 31, Groupements de producteurs locaux, Région,

Sous-Action 1	Département, SAFER Occitanie			
	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	20.1 Poursuivre l'appui à la structuration de l'essor Maraicher en facilitant notamment l'accès au foncier agricole,	Simon Marty	20.1 : coût intégré soutien essor maraicher,	Chambre agriculture, Agropoint-Saveurs du Tarn, Produits sur son 31, Groupements de producteurs locaux, Région, Département, SAFER Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Essor Maraicher : Nombre de maraichers accompagnés, Nombre de maraichers installés suite à leur passage,	0

Sous-Action 2				
	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	20.2 Accompagner le développement et la structuration d'une filière locale de production et de distribution de produits alimentaires en particulier les fruits et légumes (ex : accompagnement d'OPLA, Association Produits sur son 31, associations de producteurs locaux...).	Chambre d'agriculture	20.2 : € (frais d'études) + 5 jours agent par an,	Région, PAT, Chambre d'agriculture,....

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre de producteurs engagés dans la démarche OPLA et quantités produites,	8

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	20.3 Promouvoir et valoriser la production alimentaire locale (communication, mises en relation, sourcing et marchés de producteurs de pays),	Simon Marty	20.3 : € (frais de communication) + 2 jours agent par an,	Région, Chambre d'agriculture, communes, ...

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre et type d'actions de communication réalisées,	Le goût de la terre, marchés de producteurs de pays,...

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	20.4 Faciliter l'implantation d'AMAP, magasins de producteurs locaux, lieux de distributions, marchés de producteurs sur le territoire en lien avec les communes (accès au foncier notamment)	Simon Marty	20.4 : 5 jours agent par an	Région, PAT, Chambre d'agriculture

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'AMAP installées	11 AMAP

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	20.5 Participer concrètement à des installations et au maintien des pratiques agricoles durables	Simon Marty	20.5 : €€ + 5 jours agent par an	Région, PAT, Chambre d'agriculture

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions réalisées	Accompagnement essor maraîcher

7.21 Fiche action 21

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation **Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants**

Axe *Développer l'économie circulaire*

Numéro de l'action

21

Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court de proximité et de qualité

Diagnostic énergie-climat

Pour soutenir les producteurs locaux et diminuer l'empreinte environnementale de notre alimentation, de nombreuses collectivités intègrent dans leur approvisionnement notamment alimentaire depuis quelques années une part de plus en plus importante de produits locaux et de saison. Ainsi, Gaillac Graulhet Agglomération expérimente depuis 2019 l'approvisionnement de 12 cantines scolaires par la légumerie Terra Alter Pays d'Oc (d'abord 1 puis 2 repas hebdomadaires confectionnés avec les produits bio de la légumerie). Le Département du Tarn promeut également ses labels Tarn Eco-EHPAD et Eco-Collèges relatifs à l'approvisionnement alimentaires en circuits-courts de ces établissements (En 2019 : 50% des EHPAD tarnais sont labellisés).

La région Occitanie s'est aussi engagée sur cette voie de l'approvisionnement en circuit court de proximité pour les lycées du territoire dans le cadre de la démarche "L'Occitanie dans mon assiette" issue du Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie 2019-2023.

La loi EGALIM du 01-11-2018 prévoit également un objectif d'approvisionnement de 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité dans la restauration collective à partir du 01-01-2022.

Objectifs stratégiques

Développer les débouchés de la production alimentaire locale en circuit court

Partenaires	GGA Service Développement Economique Groupements de producteurs locaux, Chambre d'agriculture 81 Agropoint - Saveurs du Tarn Département 81 (label éco EHPAD) Région Occitanie
--------------------	---

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
	21.1 Poursuivre et développer l'intégration des circuits courts sous labels de qualité, durable et locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires et crèches de Gaillac Graulhet Agglomération (accompagnement d'OPLA, sourcing et mises en relation)	Anne Bermond	21.1 : coût intégré dans les marchés alimentation scolaire + 10 jours agent par an, 21.2 : mission service déchets 20 jours agent par an, 21.3 : €€ (animation externe) + 10 jours agent par an, 21.4 : 5 jours agent par an.	GGA Service Développement Economique Groupements de producteurs locaux, Chambre d'agriculture 81 Agropoint - Saveurs du Tarn Département 81 (label éco EHPAD) Région Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nombre et % de repas confectionnés dans les cantines des établissements scolaires	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	21.2 Poursuivre le travail engagé sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective pour atteindre 50% de réduction par rapport au référentiel national du secteur	Anne Bermond	21.1 : coût intégré dans les marchés alimentation scolaire + 10 jours agent par an, 21.2 : mission service déchets 20 jours agent par an, 21.3 : €€ (animation externe) + 10 jours agent par an, 21.4 : 5 jours agent par an.	Région : Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	21.3 Sensibiliser les élèves au "manger local" et les circuits courts de proximité,	Anne Bermond	21.1 : coût intégré dans les marchés alimentation scolaire + 10 jours agent par an, 21.2 : mission service déchets 20 jours agent par an, 21.3 : €€ (animation externe) + 10 jours agent par an, 21.4 : 5 jours agent par an.	Région : Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre d'ateliers de sensibilisation organisés et nombre d'élèves présents	goût de la terre

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	21.4 Suivre et accompagner les démarches de circuits courts alimentaires avec les autres restaurants collectifs du territoire (notamment EHPAD, Collèges, Lycées, Hôpitaux)	Simon Marty	21.1 : coût intégré dans les marchés alimentation scolaire + 10 jours agent par an, 21.2 : mission service déchets 20 jours agent par an, 21.3 : €€ (animation externe) + 10 jours agent par an, 21.4 : 5 jours agent par an.	Région : Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre et % de repas confectionnés dans les cantines des établissements scolaires et des EHPAD avec des produits issus de circuits courts locaux	2 strutures (HEPAD Lagrave et hôpital de Gaillac)

7.22 Fiche action 22

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe Développer l'économie circulaire

Numéro de l'action

22

Optimiser la gestion territoriale des déchets : de la source à la valorisation

Diagnostic énergie-climat

La gestion des déchets a un lien étroit avec les enjeux Energie Climat par rapport à l'énergie consommée pour produire des biens et emballages, les transporter, les collecter et les traiter. La réduction des déchets à la source est donc un enjeu très fort de réduction des consommations énergétiques issues de sources fossiles. Le recyclage ou le réemploi de ces déchets permet de diminuer l'empreinte environnementale sur le cycle de vie d'un produit. De plus, une partie de ces déchets peut être valorisée pour produire de l'énergie moins carbonée.

Gaillac Graulhet Agglomération a été engagée et labellisée Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage entre 2015 et 2018 et accompagne et promeut les actions environnementales des commerces et entreprises locales (label éco-défis porté par la CMA 81). Elle réalise son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en cohérence avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) adopté le 14-11-2019. La question des déchets concerne un large éventail d'acteurs à différents échelons territoriaux. Sur le territoire de Gaillac-Graulhet Agglomération, de nombreux acteurs locaux sont impliqués sur ces questions de la gestion et de valorisation des déchets. Enfin, les installations de collecte-traitement des déchets impactent fortement l'environnement immédiat de leur site d'implantation. Il est donc nécessaire de connaître précisément l'état des lieux, notamment naturel et paysager, des sites avant d'implanter de nouvelles unités.

Objectifs stratégiques

Réduire l'empreinte environnementale des déchets produits sur le territoire et valoriser ceux qui peuvent l'être

Partenaires

Trifyl,
Chambre des Métiers Tam,
Chambre de commerce et d'Industrie,

Rapport du bilan à mi-parcours du PCAET de Gaillac-Graulhet Agglomération | 04.2025 | Page 143

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	22.1 Élaborer un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Trifyl, Chambre des Métiers Tarn, Chambre de commerce et d'Industrie, Cgambre d'agriculture Commerces et entreprises locaux.

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Réalisation du PLPDMA	fait

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	22.2 Renforcer l'information du public et des acteurs économiques sur la réduction des déchets à la source et les consignes de tri,	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb et typologie d'actions de sensibilisation réalisées,	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

22.3 Poursuivre les actions de sensibilisation au compostage (cantines scolaires, particuliers...),	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO
--	-----------------	--	--

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb d'opérations de composteurs vendus et de composteur partagé installé,	0

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
	22.4 Développer le broyage des déchets verts pour limiter les apports en déchetterie,	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
Action suspendue	Tonnages de déchets verts dans les déchèteries du territoire	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	22.5 Favoriser le réemploi et la réparation des objets en accompagnant les initiatives citoyennes de création d'ateliers de réparation,	Julie Pince	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre de structures de réemploi et de réparation	4

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	22.6 Collecter et valoriser les bio-déchets en lien avec Trifyl pour la production de bio-méthane,	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Tonnages des biodéchets collectés et valorisés	sac orange avec Trifyl

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.4.22.7	22.7 Promouvoir une gestion vertueuse des déchets du bâtiment en lien avec la CMA81 et CCI 81,	Julie Pince	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nbre d'actions de sensibilisation réalisées auprès des professionnels	0

Sous-Action 8	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.4.22.8	22.8 Conduire un inventaire des sites naturels, paysagers et patrimoniaux remarquables préalable à tout projet d'aménagement de structures de collecte, de tri ou de valorisation.	Trifyl	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nb d'inventaires réalisés	1

Sous-Action 9	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

22.9 Améliorer l'efficiency du système de collecte (optimisation des tournées, mise en place des sondes sur les PAV...)	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO
--	-----------------	--	---

Suivi de la sous action 9

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de tournées optimisées / pourcentage de PAV équipés de sonde	0

Sous-Action 10

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
22.10 Etre eco-exemplaire sur la gestion des déchets dans nos bâtiments communautaires	Patricia Lafond	22.1 : €€ (prestation externe) + 30 jours agent 22.2 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.3 : 20 jours agent par an, 22.4 : mission Trifyl + 10 jours agent, 22.5 : 10 jours agent par an, 22.6 : 10 jours agent par an, 22.7 : mission Trifyl, 22.8 : mission CMA et CCI 81 + 2 jours agent par an, 22.9 : intégré aux études d'impact à réaliser.	Appels à projets ADEME-Région Occitanie- CITEO

Suivi de la sous action 10

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de bâtiments équipés (poubelles et composteur) / nb de sensibilisation réalisées au sein des bâtiments	0

7.23 Fiche action 23

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe Développer les modes actifs

Numéro de l'action	Intégrer la dimension mobilité dans les documents d'urbanisme	
23	Diagnostic énergie-climat Le plan mobilité approuvé en 2019 prévoit des dispositions pour faciliter la multimodalité et les mobilités alternatives. La prise en compte des enjeux de mobilité active dans l'aménagement urbain constitue une nécessité pour assurer un partage de l'espace public cohérent et équilibré. Les projets de restructuration urbaine et l'aménagement de nouveaux quartiers doivent créer un environnement favorable au développement des mobilités actives.	Objectifs stratégiques 0

Partenaires	CAUE, AUAT, Promoteurs-Aménageurs privés, Communes
-------------	---

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
	23.1 Intégrer les enjeux de mobilité dans l'urbanisme local à l'aide des emplacements réservés ou autres dispositifs dans les documents de planification et programmes existants	Cécile DANESIN	23.1 : coût et jours agent intégrés SCOT-PLUi, 23.2 : coût supporté par aménageurs-constructeurs, 23.3 : coût et jours agent intégrés PLUi	CAUE, AUAT, Promoteurs-Aménageurs privés, Communes

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb d'emplacements réservés dédiés aux aménagements cyclables dans le PLUi	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Coût	Type de financement visé
	23.2 Prévoir des stationnements vélo fonctionnels et sécurisés dans les projets	Chloé Balard	23.1 : coût et jours agent intégrés SCOT-PLUi, 23.2 : coût supporté par aménageurs-constructeurs, 23.3 : coût et jours agent intégrés PLUi	0

d'aménagement et les constructions neuves,			
--	--	--	--

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de stationnements vélo installés dans les nouveaux quartiers ou immeubles collectifs	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	23.3 Renforcer ou Prévoir l'interconnexion des quartiers avec les pôles principaux de transports en commun (gares SNCF-routières notamment) en favorisant une approche multimodale.	Cécile DANESIN	23.1 : coût et jours agent intégrés SCOT-PLUi, 23.2 : coût supporté par aménageurs-construteurs, 23.3 : coût et jours agent intégrés PLUi	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de logements construits dans un rayon de 500 m autour d'une gare	0

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

23.4 Repenser la politique de stationnement à travers : un inventaire des stationnements motorisés et vélos, une stratégie favorisant l'intermodalités et les modes actifs, un nombre maximum de stationnement privé, une réflexion sur le stationnement en CV.	Cécile DANESIN	0	ADEME
---	----------------	---	-------

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de prescriptions et objectifs dans les documents de planification	0

7.24 Fiche action 24

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe Développer les modes actifs

Numéro de l'action

24

Mettre en place un plan vélo territorial

Diagnostic énergie-climat

Les itinéraires cyclables ne sont pris en compte que récemment dans l'aménagement des nouveaux quartiers. Sur les secteurs urbanisés plus anciens et dans les centre-bourg et centre-ville, les itinéraires cyclables ne sont que très peu développés voire inexistants. Toutefois, certaines communes aménagent progressivement depuis quelques années certaines sections de voirie. Dans le même temps, un nombre croissant d'habitants demande à pouvoir circuler à vélo plus facilement et sereinement. Le développement des vélos à assistance électrique suscite un réel engouement populaire et permet de réaliser des trajets plus longs et moins fatiguants. Pour autant, en 2019, force est de constater que la part modale du vélo est encore très faible et que le potentiel de report modal sur le vélo d'autant plus important. Sur 2019-2021, Gaillac Graulhet Agglomération est soutenue par l'ADEME dans le cadre du programme AVELO.

Objectifs stratégiques

Renforcer l'usage du vélo comme mode de déplacement notamment pour les courts trajets utilitaires

Partenaires

Gestionnaires de voirie (communes, Dept 81),
Office du Tourisme,
Associations Usagers

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	24.1 Élaborer un schéma cyclable communautaire en ciblant les déplacements du quotidien et une nouvelle offre touristique,	Chloé Balard	24.1 : €€ + 30 jours agent, 24.2 : €€€ + 40 jours agent par an, 24.3 : €€ + 15 jours agent par an, 24.4 : 10 jours agent par an, 24.5 : €€ + 20 jours agent par an	Gestionnaires de voirie (communes, Dept 81), Office du Tourisme, Associations Usagers

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Schéma cyclables et nombre de circuits/boucles	1

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	24.2 Mettre en oeuvre le schéma cyclable en aménageant progressivement des itinéraires cyclables de qualités, sécurisés, confortables sur des axes et secteurs stratégiques à forte fréquentations tout en favorisant l'intermodalité et la continuité avec les itinéraires cyclables existants ou en projets.	Chloé Balard	24.2 : €€€€ + 40 jours agent par an	ADEME, DSIL, Région Occitanie, LEADER, Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de kms d'itinéraires cyclables aménagés,	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	24.3 Développer une offre de stationnements vélo sécurisés sur l'espace public et à proximité des équipements publics,	Chloé Balard	24.3 : €€ + 15 jours agent par a	ADEME, DSIL, Région Occitanie, LEADER, Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nb de stationnements vélo installés sur espaces publics,	120

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	24.4 Favoriser le réemploi et/ou le recyclage de matériaux du BTP dans les travaux d'aménagement, la mise en place de la signalétique des itinéraires pour guider les cycliste, s'arrurer de la qualité des aménagements cyclables et de leur entretien.	Chloé Balard	24.4 : €€€ + 40 jours agent par an	ADEME, DSIL, Région Occitanie, LEADER, Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre de linéaire aménagés	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

24.5 Mettre en place un comité des partenaires chargé de suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan Vélo en collaboration avec les gestionnaires de voirie ...	Chloé Balard	24.5 € + 30 jours agent par an	ADEME, DSIL, Région Occitanie, LEADER, Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie
--	--------------	--------------------------------	---

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nbre de réunion du comité des partenaires ou COPIL	1

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	24.6 Développer la "culture vélo" à destination du grand public, des scolaires et des entreprises (apprentissage du vélo, ateliers de formation, de réparation, évènements-manifestations, informations sur le réseau cyclable, prêts de Vélos à Assistance Électrique...)	Chloé Balard	24.6 €€ + 40 jours agent par an	ADEME, DSIL, Région Occitanie, LEADER, Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb d'ateliers de la mobilité active organisés et nb de participants, Nb de prêt de VAE aux habitants et distance parcourue	SRAV les quartiers prioritaires, prêt des VAE

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

4.1.24.7

24.7 Consulter et informer les habitants pour anticiper et réduire les conflits d'usage (cartographe, communiquer,...).

Chloé Balard

24.7 €€ + 40 jours agent par an

ADEME, DSIL, Région Occitanie, LEADER, Dept 81, Certificats d'Economie d'Energie

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'actions de consultation et d'information des habitants	0

Sous-Action 8

4.1.24.8

24.8 Eliminer les endroits dangereux à la circulation cycliste (autour des écoles, traversée des routes principales etc), sécuriser et différencier les réseaux

Chloé Balard

24,8 €€+ 40 jours agent par an

Région Occitanie Dept 81

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de zones sécurisées /nb de zones à sécuriser,	0

7.25 Fiche action 25

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe Favoriser la mobilité partagée

Numéro de l'action

25

Poursuivre le développement du covoiturage du quotidien

Diagnostic énergie-climat

En 2019, 7 aires de covoiturage sont aménagées et identifiées au niveau de l'agglomération (3 le long de l'A68, 1 en centre-ville de Rabastens, 1 sur la RD999 à Montgaillard et 1 sur la RD964 entre Gaillac et Graulhet) et 1 sur la commune de Cahuzac-sur-Vère. Elles répondent à un véritable besoin eu égard à leur fréquentation en hausse régulière. Certaines d'entre elles sont même régulièrement saturées

Objectifs stratégiques

Réduire l'autosolisme et le nombre de voitures sur les routes notamment sur les trajets domicile-travail

Partenaires

Région Occitanie,
Dept 81,
Communes,
Plateformes covoiturage

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	25.1 Renforcer l'offre de places de stationnement sur les aires de covoiturage existantes saturées, en veillant à leur insertion paysagère,	Lionel DELAS	25.1 : €€€ + 10 jours agent	Région Occitanie, Dept 81, Communes, Plateformes covoiturage

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de places disponibles et fréquentation des aires de covoiturage,	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	25.2 Accompagner la création de nouvelles aires (notamment à partir des sites de covoiturage spontané existants) pour mailler le territoire dans une logique d'intermodalité et en privilégiant les sites déjà artificialisés et en veillant à leur insertion paysagère,	Lionel DELAS	25.2 : €€€ + 10 jours agent	Région Occitanie Dept 81

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre de places disponibles et fréquentation des aires de covoiturage,	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	25.3 Faciliter la mise en relation des covoitureurs (plateforme communautaire KAROS),	Lionel DELAS	25.3 : € + 10 jours agent par an	Région Occitanie Dept 81

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nombre d'utilisateurs actifs des plateformes de covoiturage,	Lancement KAROS

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	25.4 Intégrer des emplacements réservés ou dispositifs dans les PLU pour l'aménagement-extension d'aires de covoiturage,	Cécile DANESIN	25.4 : coût et jours agent intégrés PLUi.	Région Occitanie Dept 81

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre d'emplacement réservé dans les documents d'urbanisme	0

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	25.5 Soutenir le développement de la plateforme "Tarn-Combi" (plateforme de mobilité inclusive, destiné initialement à des jeunes autistes et qui s'ouvre à tout public). Partenariat entre l'agglomération et l'association OTEMA TSA en charge du développement.	Lionel DELAS	25.5 : €€ + 30 jours agent	Région Occitanie Dept 80

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nbre d'utilisateur de la plate-forme OTEMA	0

Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	25.6 Mettre en place un service complémentaire au TAD, le TUS	Lionel DELAS	25.6 : € + 40 jours agent par an,	Région Occitanie Dept 80

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Réalisation de la mise en place du TUS, nb d'utilisateur du TUS	0

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
4.2.25.7	25.7 Développer l'usage de la voiture partagée (l'auto-partage, le covoiturage) et constater l'augmentation de la pratique	Lionel DELAS	25.7 : € + 10 jours agent	Région Occitanie Dept 81

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Fréquentation des aires de covoiturage , Nombre d'utilisateurs actifs des plateformes de covoiturage,	0

7.26 Fiche action 26

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe

Favoriser la mobilité partagée

Numéro de l'action

26

Optimiser l'offre de transport en commun et scolaire existante et la consommation de la flotte de véhicules utilisés

Diagnostic énergie-climat

L'offre de transport en commun s'est significativement développée depuis quelques années (navettes urbaines, cadencement TER, lignes interurbaines régionales, transport à la demande) mais leur fréquentation a encore une marge de progrès importante. 3 réseaux de transport urbain existent sur le territoire (Gaillac, Graulhet et Rabastens-Couffouleux) et sont exploités par la SPL d'un point à l'autre. Pour ce qui concerne le transport scolaire, Gaillac Graulhet Agglomération a délégué à la FEDERTEEP l'organisation du ramassage scolaire. L'impact carbone du transport scolaire est significatif avec un nombre de services spéciaux scolaires supérieur à 80 chaque année. 2600 élèves transportés (hors réseau régional Lio), 720 000 kms parcourus et 153 000 litres de carburant consommé par an. La SPL "d'un point à l'autre" et Transports Coulom sont engagés dans la démarche "Objectif CO2"

Objectifs stratégiques

Renforcer la fréquentation et le report modal vers les transports en commun

Partenaires

Région Occitanie (LIO et TER),
SPL d'un point à l'autre,
FEDERTEEP,
Transporteurs privés,
Dept 81.

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	26.1 Poursuivre la structuration et la hiérarchisation des réseaux existants (interconnexions entre les TC, desserte des Zones d'Activités Économiques, amélioration de la fréquence et la régularité des lignes ferroviaire du réseau TER, optimisation du transport scolaire et du service de Transport à la Demande),	Lionel DELAS	26.1 : coût et jours agent intégré missions Mobilité, 26.2 : €€€ + 20 jours agent par an, 26.3 : 5 jours agent par an.	Région Occitanie (LIO et TER), SPL d'un point à l'autre, FEDERTEEP, Transporteurs privés, Dept 81.

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Évolution de la fréquence des lignes TER et des navettes urbaines,	Création ligne 5 + passe-pont, fréquentation des réseaux en hausse

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	26.2 Améliorer l'attractivité des arrêts, aménager des pôles d'échanges multimodaux et offrir un service d'information multimodal voyageurs,	Lionel DELAS	26.1 : coût et jours agent intégré missions Mobilité, 26.2 : €€€ + 20 jours agent par an, 26.3 : 5 jours agent par an.	Région Occitanie Dept 81

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nbre d'amgt réaménagé	0

Sous-Action 3

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
26.3 Inciter et accompagner les démarches de réduction de consommation de carburant ou de renouvellement de véhicules des transporteurs	Lionel DELAS	26.1 : coût et jours agent intégré missions Mobilité, 26.2 : €€€ + 20 jours agent par an, 26.3 : 5 jours agent par an.	Région Occitanie Dept 82

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nature des actions engagées par les transporteurs pour diminuer leur impact carbone,	0

Sous-Action 4

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
26.4 Adapter et ou améliorer l'accessibilité de l'offre de transports publics aux PMR	Lionel DELAS	26.1 : coût et jours agent intégré missions Mobilité, 26.2 : €€€ + 20 jours agent par an, 26.3 : 5 jours agent par an.	Région Occitanie Dept 83

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb d'aménagement CMR réalisés	0

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe

Réduire la mobilité professionnelle

Numéro de l'action

27

Poursuivre les efforts d'exemplarité des collectivités locales en matière de déplacements professionnels

Diagnostic énergie-climat

En 2018, dans le cadre du programme TEPcv Gaillac-Graulhet Agglomération a complété sa flotte de véhicules de service avec 8 voitures électriques, installé 5 bornes de recharge, mis à disposition de vélos électriques pour certains agents, et mis en service une benne ordure ménagère fonctionnant au GNV. Quelques communes de l'Agglomération utilisent également des véhicules de service moins polluants. Des formations à l'éco-conduite ont également été dispensées auprès des agents conducteurs de poids-lourds mais aussi des agents intéressés pour la conduite de véhicules légers.

Objectifs stratégiques

Réduire l'impact carbone des déplacements professionnels

Partenaires

Communes

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	27.1 Poursuivre le renouvellement de la flotte de véhicules de l'agglomération et des communes par des modèles moins polluants,	Ghyslain Cadinot	27.1 : €€ + jours agent gestionnaire parc auto, 27.2 : €€ + 20 jours agent, 27.3 : €€ + 10 jours agent par an.	Communes

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre de véhicules de service "moins polluants" en circulation,	15 VL électriques

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	27.2 Engager des actions visant à améliorer la mobilité quotidienne des agents (négociations annuelles - Plan de Mobilité, Forfait de Mobilité Durable),	Lionel DELAS	27.1 : €€ + jours agent gestionnaire parc auto, 27.2 : €€ + 20 jours agent, 27.3 : €€ + 10 jours agent par an.	Appels à projets, Certificats d'économie d'énergie.

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre d'agents bénéficiaires d'indemnités liées au transport domicile-travail,	lancement de la rédaction du PDME

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	27.3 Favoriser et promouvoir la mobilité durable des agents et des élus (éco-conduite, covoiturage, faciliter le stationnement...)	Lionel DELAS	27.1 : €€ + jours agent gestionnaire parc auto, 27.2 : €€ + 20 jours agent, 27.3 : €€ + 10 jours agent par an.	Appels à projets, Certificats d'économie d'énergie.

**Suivi de la sous
action 3**

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Distance annuelle parcourue par les véhicules de service et volume carburant économisé	1 (mise en place de karos)

7.27 Fiche action 28

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération
Département 81

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe

Réduire la mobilité professionnelle

Numéro de l'action

28

Encourager la non mobilité professionnelle

Diagnostic énergie-climat

En 2019, 3 espaces de coworking existent sur le territoire (La Grappe à Gaillac, L'aquarium et Le Pré Vert à Rabastens), En 2018-2019, Gaillac-Graulhet Agglomération a co-financé 4 programmes de montée en débit du réseau cuivre pour un montant de 400 k€ sur des secteurs non éligibles à la fibre, Le réseau fibre est en phase de déploiement à l'échelle du Tarn avec l'aménageur Tarn Fibre (filiale SFR-Altice) pour une couverture totale d'ici fin 2022, dont le territoire de la communauté d'agglomération.

Objectifs
stratégiques

Réduire la
mobilité
contrainte
domicile-
travail

Partenaires

Région Occitanie,
Délégué déployement fibre,
Associations porteuses de projets tiers lieux
Coworkin' Tarn

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	28.1 Accompagner le développement du coworking dans des tiers lieux privés ou publics	Hervé Charnay	28.1 : € + 10 jours agent par an, 28.2 : coût supporté par DSP et Dept 81 + 40 jours agent par an	Région Occitanie, Déléguéaire déploiement fibre, Associations porteuses de projets tiers lieux Coworkin' Tarn

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre de bureaux identifiés mis à disposition d'entrepreneurs et de télétravailleurs Nombre de personnes inscrites dans les espaces de coworking	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	28.2 Encourager le télétravail et faciliter sa mise en œuvre par le déploiement de la fibre	Département	28.1 : € + 10 jours agent par an, 28.2 : coût supporté par DSP et Dept 81 + 40 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nb de foyers équipées en fibre optique	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	28.3 Développer l'éco-exemplarité de l'agglomération à travers le Plan de Mobilité Employeur	Lionel DELAS	28.1 : € + 10 jours agent par an, 28.2 : coût supporté par DSP et Dept 81 + 40 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Mise en place d'un PDME	0

7.28 Fiche action 29

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe

Réduire la mobilité professionnelle

Numéro de l'action

29

Favoriser la mobilité durable des salariés des entreprises du territoire

Diagnostic énergie-climat

Globalement, le territoire communautaire accueille 12 650 entreprises/établissements dont 52 entreprises employant plus de 50 salariés. La Loi d'Orientation des Mobilités du 24-12-2019 prévoit que les entreprises intègrent dans leur démarche de dialogue social des actions visant à améliorer la mobilité quotidienne de leurs personnels. En l'absence d'accord sur les actions à mettre en oeuvre en la matière, les établissements de 50 salariés et plus doivent même mettre en place un Plan de Mobilité (ex Plan de Déplacement d'Etablissement). Sur la Communauté d'Agglomération, 17 Zones d'activités Economiques sont réparties le long des axes routiers structurants du territoire. Elles accueillent 305 entreprises pour environ 3000 emplois. Aussi, les déplacements domicile-travail internes à l'agglomération se font en très grande majorité en voiture individuelle. La marge de progrès pour reporter une partie de ces déplacements vers d'autres modes de transport est donc importante.

Objectifs stratégiques

Impliquer les entreprises dans la dynamique de réduction des déplacements professionnels

Partenaires

entreprises du territoire,
CCI,
ADEME

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	29.1 Identifier les établissements "obligés" (+ de 50 travailleurs sur un même site) et les référents internes,	Lionel DELAS	29.1 : 5 jours agent, 29.2 : 5 jours agent par an, 29.3 : 10 jours agent par an	entreprises du territoire, CCI, ADEME
Suivi de la sous action 1				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur
0 %		Réalisation d'une base de données établissement employeurs, Nombre de réunions d'échanges avec les entreprises.		0
Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	29.2 Sensibiliser les porteurs de la démarche dans la structure notamment dans les entreprises installées sur les Zones d'Activités Communautaires	Lionel DELAS	29.1 : 5 jours agent, 29.2 : 5 jours agent par an, 29.3 : 10 jours agent par an	0
Suivi de la sous action 2				
Avancement		Indicateur		Valeur de l'indicateur
25 %		Nombre de réunions d'échanges avec les entreprises.		2 ateliers en 2024
Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	29.3 Soutenir et valoriser les démarches visant à améliorer les mobilités quotidiennes et les réalisations de plans de	Lionel DELAS	29.1 : 5 jours agent, 29.2 : 5 jours agent par an, 29.3 : 10 jours agent par an	0

mobilité des entreprises du territoire (y compris les entreprises non obligées de moins de 50 salariés)			
---	--	--	--

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Réalisation d'une base de données établissement employeurs, Nombre de réunions d'échanges avec les entreprises.	0

7.29 Fiche action 30

Porteur de l'action

Territoire d'Energie 81

Orientation Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle

Axe

Favoriser l'utilisation de véhicules moins polluants

Numéro de l'action

30

Développer le réseau de points de ravitaillement des véhicules électriques ou GNV

Diagnostic énergie-climat

Depuis 2017-2018, le territoire communautaire voit se déployer un maillage de points de recharge de véhicules électriques, soit à l'initiative de certaines communes comme à Gaillac, soit par le Syndicat "Territoire d'Energie Tarn" qui a installé 14 bornes de recharge sur 11 communes de Gaillac-Graulhet Agglomération et continue à déployer des installations. Une station GNV privée sur le site de Trifyl à Labessière-Candeil est également en service. Elle permet le ravitaillement de bennes ordures ménagères et véhicules de service. Une réflexion est lancée en 2019, avec la société SEVEN, concernant l'installation de nouveaux points de distribution GNV sur le département du Tarn.

Objectifs stratégiques

Favoriser l'utilisation de véhicules moins polluants par les habitants et les entreprises du territoire

Partenaires

Gaillac Graulhet Agglomération, SDET
Communes,
Transporteurs voyageurs- fret

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	30.1 Installer de nouvelles bornes de recharge de véhicules électriques et communiquer les emplacements	Territoire Energie 81	30.1 : € (partage des coûts entre territoire d'énergie 81 et communes/GGA) + 5 jours agent 30.2 : coûts et moyens humains supportés par opérateurs	Gaillac Graulhet Agglomération, SDET Communes, Transporteurs voyageurs- fret

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb et localisation de bornes IRVE installées	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	30.2 Développer l'offre de stations GNV à destination de clients professionnels et ouvertes au public	Lionel DELAS	30.1 : € (partage des coûts entre territoire d'énergie 81 et communes/GGA) + 5 jours agent 30.2 : coûts et moyens humains supportés par opérateurs	Appels à projets Région-ADEME Contrat de relance Programmes Certificats d'économie d'énergie.

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb et localisation des stations GNV installées et fréquentation	1

7.30 Fiche action 31

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques

Axe Sensibiliser et engager les acteurs socio-économiques

Numéro de l'action	Mettre en place un comité de suivi du PCAET partenarial élargi	
31	Diagnostic énergie-climat Les citoyens, les entreprises, les organismes institutionnels mettent en œuvre à leur échelle des actions qui participent à la transition écologique et énergétique territoriale. Il est donc nécessaire de valoriser et de coordonner l'ensemble de ces actions et créer une instance de partage d'expériences et de dialogue autour des thématiques Air-Energie-Climat	Objectifs stratégiques Associer les acteurs locaux dans la gouvernance du PCAET et partager les expériences
Partenaires	AREC Occitanie ADEME Conseil de Développement GGA Associations Entreprises Chambres consulaires	

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	31.1 Mobiliser les membres du Conseil de développement et les former sur les enjeux Air-Energie-Climat pour qu'ils deviennent des relais de proximité au sein de la société civile et du monde économique,	Amélie GALAND	31.1 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an, 31.2 : 10 jours agent par an, 31.3 : € (prestation externe) + 5 jours agent par an	AREC Occitanie ADEME Conseil de Développement GGA Associations Entreprises Chambres consulaires

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb de membres du CODEV GGA formés	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	31.2 Créer et animer un comité local du climat pour permettre dialogue et concertation avec tous les acteurs (citoyens, agriculteurs, entreprises, associations, élus, lycéens-étudiants...); concerter de façon régulière sur des questions concrètes ou des stratégies politiques	Amélie GALAND	31.1 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an, 31.2 : 10 jours agent par an, 31.3 : € (prestation externe) + 5 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de réunions du comité de suivi et composition	0

7.31 Fiche action 32

Porteur de l'action

Chambre d'Agriculture 81

Orientation **Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques**

Axe *Sensibiliser et engager les acteurs socio-économiques*

Numéro de l'action

32

Faciliter un dialogue territorial avec le monde agricole

Diagnostic énergie-climat

La filière agricole locale souhaite s'engager sur des actions concrètes de réduction des émissions de GES, et d'adaptation au changement climatique. Il est donc nécessaire d'accompagner ces évolutions à l'échelle des exploitations mais aussi de valoriser les bonnes pratiques notamment auprès du grand public. La chambre d'agriculture du Tarn accompagne la filière agricole sur l'adaptation de ses pratiques culturales face au changement climatique et aux enjeux de protection de l'environnement.

Objectifs stratégiques

Valoriser l'engagement de la filière agricole locale en faveur de la transition écologique et énergétique

Partenaires

Chambre d'agriculture, Gaillac Graulhet Agglomération
Réseaux professionnels
Région Occitanie

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	32.1. Mettre en œuvre une concertation et une co-construction d'un programme d'actions avec les réseaux d'acteurs professionnels permettant d'engager l'activité agricole du territoire dans une transition énergétique, économique et alimentaire (mise en œuvre d'un PAT)	Simon Marty	32.1 : € (cofinancement prestation externe avec Chambre d'Agriculture) + 5 jours agent par an	Chambre d'agriculture, Gaillac Graulhet Agglomération Réseaux professionnels Région Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Nb de réunions d'échanges sur la thématique agricole	3/4 réunions avec la CA81

7.32 Fiche action 33

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation **Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques**

Axe *Informier et sensibiliser les habitants*

Numéro de l'action

33

Sensibiliser la population aux enjeux du PCAET

Diagnostic énergie-climat

D'une manière générale, une part croissante de la population souhaite s'engager concrètement en faveur de la transition énergétique et écologique. Que ce soit sous forme d'associations ou de collectifs citoyens, les habitants représentent des acteurs essentiels de cette transition. Plus concrètement, en 2019, dans le cadre du programme TEPcv, près de 60 ateliers participatifs ont été organisés auprès des enfants dans le cadre des activités périscolaires et centres de loisirs sur différentes thématiques (biodiversité, jardinage au naturel, alimentation saine et locale, économies d'énergie, le rôle du végétal). Au total 700 enfants ont participé à ces ateliers. Dans le même temps, 35 animateurs périscolaires ont été formés sur 1 ou 2 jours pour qu'ils puissent animer eux-mêmes des ateliers sur ces sujets. Le Projet Educatif Communautaire 2019-2023 prévoit la poursuite de ce type d'ateliers auprès des jeunes du territoire. Plus précisément sur la question du logement, le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) du Tarn prévoit des actions pour réduire les situations de précarité énergétique des ménages les plus modestes, et notamment par des actions de sensibilisation-formation sur ce thème.

Objectifs stratégiques

Rendre les habitants acteurs de la transition énergétique et écologique locale

Partenaires

Organismes d'animation et d'éducation à l'environnement,
Espace Info Energie,
Associations locales,

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	33.1 Mettre en place des actions d'animations régulières auprès des scolaires (élémentaire cycle 3, collège, lycées) en lien avec les équipes enseignantes, les structures périscolaires et centres de loisirs,	Amélie GALAND	33.1 : €€ (prestation externe) + 20 jours agent par an	Organismes d'animation et d'éducation à l'environnement, Espace Info Energie, Associations locales, Département 81, Région Occitanie.
Suivi de la sous action 1				
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	25 %		Nb d'animations auprès des scolaires	11 lauréats AAP Demain c'est aujourd'hui
Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	33.2 Organiser des ateliers formation-action public adulte de sensibilisation aux enjeux Air-Energie-Climat notamment en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire,	Amélie GALAND	33.2 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an,	Appel à projets Région Occitanie
Suivi de la sous action 2				
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Nb d'ateliers formation-action grand public	0
Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé

33.3 Mettre en place des animations locales grand public en lien avec les manifestations nationales, régionales et départementales et en partenariat avec les associations locales,	Amélie GALAND	33.3 : € (acquisition matériel pédagogique + formations) + 10 jours agent par an	Appel à projets Région Occitanie
---	---------------	--	----------------------------------

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb d'évènements ou publications à destination du grand public, en lien avec les enjeux PCAET	salon rénovation énergétique, stands mobilité sur les marchés,...

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	33.4 Communiquer des informations pratiques (éco-geste, ENr...) auprès de la population via presse et radios locales, les outils numériques, le réseau des médiathèques voire l'accompagnement à domicile,	Amélie GALAND	33.4 : 10 jours agent par an,	Appel à projets Région Occitanie

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb d'évènements ou publications à destination du grand public, en lien avec les enjeux PCAET	site internet; magazine intercommunal Reggards, actualités facebook (déchets,...) + forum habitat

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

33.5 Action du département du Tarn : accompagner les ménages en situation de précarité énergétique (PDALHPD 2020-2025)	Laurie Pont	33.5 : action Dept 81 + 2 jours agent par an	Appel à projets Région Occitanie
--	-------------	--	----------------------------------

Suivi de la sous action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb de ménages accompagnés	0

Sous-Action 6

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
33.6 Donner du poids et crédibiliser les actions de la collectivité dans sa communication (en lien avec le programme TETE)	Amélie GALAND	33.6 : €+ 10 jours agent par an	ADEME

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nombre d'actions de communication en lien avec le programme TETE	2

7.33 Fiche action 34

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques

Axe Animer et suivre le PCAET

Numéro de l'action	Instaurer une gestion projet interne transversale pour la mise en œuvre du PCAET	
34	Diagnostic énergie-climat La mise en œuvre du PCAET est transversale. Dans son rôle de coordinateur de la transition énergétique et écologique, la communauté d'Agglomération doit faire en sorte que chacune de ses missions soit exercée en prenant en compte son impact sur la question climatique et écologique.	Objectifs stratégiques Favoriser la prise en compte des enjeux Air-Energie-Climat dans l'exercice des compétences de l'Agglomération
Partenaires	Services de l'Agglomération AREC Occitanie	

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	34.1 Mettre en avant la transversalité du PCAET et sensibiliser les agents et élus des services de l'Agglo sur leur implication dans la mise en œuvre des orientations du programme d'actions (instances de suivi et de pilotage, intégré les enjeux TE dans les fiches de postes)	Amélie GALAND	34.1 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an, 34.2 : €€ (prestation externe) + 20 jours agent, 34.3 : NR 34.4 : 5 jours agent par an (formations, veille réglementaire-juridique)	Services de l'Agglomération AREC Occitanie

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nbre d'actions de sensibilisation des élus et des agents (en interne)	2

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	34.2 Réaliser le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre de Gaillac-Graulhet Agglomération et l'utiliser comme un outil de sensibilisation interne autour des enjeux Air-Energie-Climat,	Amélie GALAND	34.1 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an, 34.2 : €€ (prestation externe) + 20 jours agent, 34.3 : NR 34.4 : 5 jours agent par an (formations, veille réglementaire-juridique)	ADEME

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	BEGES à jour et suivi du plan d'action	1

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	34.3 Maintenir le binôme Élu-technicien référents du PCAET au sein de l'Agglomération,	Amélie GALAND	34.1 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an, 34.2 : €€ (prestation externe) + 20 jours agent, 34.3 : NR 34.4 : 5 jours agent par an (formations, veille réglementaire-juridique)	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
100 %	Maintien du binôme élu-technicien	oui

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	34.4 Renforcer l'exemplarité de Gaillac-Graulhet Agglomération dans le cadre de la commande publique avec la formalisation de l'engagement de la collective, des formations/ateliers pour les agents et les élus, un clausier avec des critères DD et une analyse des marchés	Amélie GALAND	34.1 : € (prestation externe) + 10 jours agent par an, 34.2 : €€ (prestation externe) + 20 jours agent, 34.3 : NR 34.4 : 5 jours agent par an (formations, veille réglementaire-juridique)	ADEME

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nombre de marché avec critères environnementaux	40

Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	34.5 Formaliser le plan de formation/sensibilisation des agents et des élus	Sylvie Bellinger	€	ADEME, CNFPT

Suivi de la sous
action 5

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de formations suivies par cible	0

Sous-
Action 6

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
34.6 Financer la politique Climat-Air-Energie et réaliser une évaluation climat du budget, le suivre annuellement	Françoise Campeggi	€	0

Suivi de la sous
action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nombre de budget vert réalisé	0

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques

Axe

Animer et suivre le PCAET

Numéro de l'action

35

Mettre en place le suivi évaluation du PCAET

Diagnostic énergie-climat

Le PCAET doit faire l'objet d'une évaluation 3 ans après sa validation. Il est donc nécessaire de mettre en place des outils de suivi pour mesurer le niveau de réalisation des actions et leurs impacts. Toutefois, il est nécessaire de prévoir des outils simples à utiliser, avec un nombre d'indicateurs limité pour s'assurer de la faisabilité technique du suivi-évaluation.

Les contextes locaux, réglementaires ou législatifs peuvent également évoluer. Le plan d'actions du PCAET est susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles opportunités et/ou obligations.

Objectifs stratégiques

Evaluer l'impact des actions mises en œuvre et si besoin adapter les actions

Partenaires

Services de l'Agglomération
ATMO Occitanie,
Observatoire Régional de l'Energie d'Occitanie,
Gestionnaires de réseaux et fournisseurs d'énergie,
Maîtres d'ouvrage d'actions du PCAET

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	35.1 Enrichir l'observatoire local avec les initiatives pour la transition énergétique et le climat,	Amélie GALAND	35.1 : € (outil web) + 20 jours agent par an, 35.2 : 10 jours agent par an, 35.3 : 10 jours agent par an, 35.4 : € (prestations externes, stages) + 5 jours agent par an	Services de l'Agglomération ATMO Occitanie, Observatoire Régional de l'Energie d'Occitanie, Gestionnaires de réseaux et fournisseurs d'énergie, Maîtres d'ouvrage d'actions du PCAET

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nombre d'initiatives locales répertoriées	11 lauréats AAP Demain c'est aujourd'hui

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	35.2 Instaurer un partenariat interne et externe pour impliquer tous les acteurs dans le suivi régulier des tableaux de bord et l'évaluation du plan d'actions	Amélie GALAND	35.1 : € (outil web) + 20 jours agent par an, 35.2 : 10 jours agent par an, 35.3 : 10 jours agent par an, 35.4 : € (prestations externes, stages) + 5 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nb de COPIL interne et externe du PCAET	2

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	35.3 Mettre en place des instances de suivi technique et politique de la mise en œuvre du PCAET avec les partenaires,	Amélie GALAND	35.1 : € (outil web) + 20 jours agent par an, 35.2 : 10 jours agent par an, 35.3 : 10 jours agent par an, 35.4 : € (prestations externes, stages) + 5 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
50 %	Nbre de COTECH interne et externe du PCAET	0

Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	35.4 Mesurer les changements de pratiques de la population via des enquêtes-sondages	Amélie GALAND	35.1 : € (outil web) + 20 jours agent par an, 35.2 : 10 jours agent par an, 35.3 : 10 jours agent par an, 35.4 : € (prestations externes, stages) + 5 jours agent par an	0

Suivi de la sous action 4

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nbre d'enquête-sondage et résultat	0

7.34 Fiche action 36

Porteur de l'action

Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation **Coordonner et Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques**

Axe

Animer et suivre le PCAET

Numéro de l'action

36

Travailler sur les échanges intra et inter-territoriaux

Diagnostic énergie-climat

Les communes de Gaillac Graulhet Agglomération s'engagent à leur échelle en faveur de la transition énergétique et écologique. Il est donc important de coordonner et valoriser ces actions. Aussi, l'intégration en réseau permet aux collectivités de partager leurs expériences, de favoriser l'émulation, d'envisager des partenariats. Dans le cadre de la stratégie REPOS 2050, plusieurs instances ont été créées notamment à l'échelle régionale par favoriser les temps d'échange entre collectivités (Territoires d'Occitanie engagés dans la Transition Énergétique - TOTEN, Club des territoires ADEME). Les collectivités voisines peuvent avoir des problématiques communes et des interactions sur certains sujets. Pour mettre en place des dispositifs viables, la coopération interterritoriale est parfois nécessaire, notamment sur des expérimentations.

Objectifs stratégiques

Favoriser une synergie locale sur la mise en œuvre d'actions partagées entre différentes collectivités et territoires

Partenaires

Communes membres,
EPCI voisins,
AREC Occitanie,
ADEME,
DDT 81

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	36.1 Mettre en place un comité local de la transition énergétique et écologique pour travailler sur l'appropriation des enjeux du PCAET par les communes et valoriser leurs actions (ex : réseau élus référent climat)	Amélie GALAND	36.1 : 10 jours agent par an, 36.2 : 5 jours agent par an, 36.3 : 5 jours agent par an.	Communes membres, EPCI voisins, AREC Occitanie, ADEME, DDT 81

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nbre de réunion avec les référents climat	5

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	36.2 Développer la coopération avec les territoires limitrophes (Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, PETR Albigeois Bastides, CC Tarn Agout...) dans le cadre du programme LEADER et autres dispositifs	Amélie GALAND	36.1 : 10 jours agent par an, 36.2 : 5 jours agent par an, 36.3 : 5 jours agent par an.	0

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nb de réunions réseaux des territoires avec une participation de la collectivité	4

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
---------------	-------------	----------------	------	--------------------------

36.3 Poursuivre l'implication de Gaillac Graulhet Agglomération dans les réseaux de territoires en transition énergétique.	Amélie GALAND	36.1 : 10 jours agent par an, 36.2 : 5 jours agent par an, 36.3 : 5 jours agent par an.	0
--	---------------	---	---

Suivi de la sous action 3

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
75 %	Nb de réunions réseaux des territoires avec une participation de la collectivité	3

7.35 Fiche action 37

Porteur de l'action
Gaillac Graulhet Agglomération

Orientation Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Axe Développer l'économie circulaire

Numéro de l'action	Formaliser un engagement politique fort dans ECI		
37	Diagnostic énergie-climat	Objectifs stratégiques	
	Dans la continuité du PCAET, l'Agglomération a signé un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME et s'engage dans le programme Territoire Engagé dans la Transition Ecologique (TETE), basé sur deux référentiels : le premier sur les enjeux CAE et l'autre sur l'Economie Circulaire (ECi). Dans ce cadre, un ETP chargée de mission ECI a été recruté en septembre 2024, pour formaliser la politique ECI.	Favoriser l'adoption d'une politique d'Economie Circulaire	
Partenaires	Communes membres, EPCI voisins, ADEME, Trifyl, Associations de l'ECi et ESS (ressourceries et mathériauthèques), Acteurs économique de l'ECi, Chambres consulaires,		

Sous-Action 1	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.1 Construire une feuille route et un plan d'action ECI et allouer un budget	Julie PINCE	37.1 : 20 jours agent par an,	Communes membres, EPCI voisins, ADEME, Trifyl, Associations de l'ECi et ESS (ressourceries et mathériauthèques), Acteurs économique de l'ECi, Chambres consulaires,

Suivi de la sous action 1

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Réalisation de la feuille route, réalisation d'un plan d'action, allouer un budget /an	0

Sous-Action 2	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.2 Formaliser une équipe projet pour travailler sur le plan d'action de l'ECi avec un référent ECI au sein de la collectivité	Julie PINCE	37.1 : 10 jours agent par an,	ADEME

Suivi de la sous action 2

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
25 %	Nb de réunions ECI réalisées / an en interne, présence d'un référent dédié à l'ECi	0

Sous-Action 3	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.3 Participer aux réseaux ECI /EFC /EIT	Julie PINCE	37.1 : 6 jours agent par an,	ADEME
	Suivi de la sous action 3			
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Nb de participation à des réunions, nb d'adhésion à des réseaux / an	0
Sous-Action 4	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.4 Réaliser un recensement des acteurs et des initiatives de l'ECi	Julie PINCE	37.1 : 10 jours agent par an,	ADEME
	Suivi de la sous action 4			
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Réalisation du fichier et mise à jour annuelle	0
Sous-Action 5	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.5 Identifier et développer les filières et domaines à enjeux de l'ECi	Julie PINCE	37.1 : 10 jours agent par an, €€	ADEME
	Suivi de la sous action 5			
	Avancement		Indicateur	Valeur de l'indicateur
	0 %		Réalisation du diagnostic ECI	0
Sous-Action 6	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.6 Former les élus et techniciens à l'ECi	Julie PINCE	37.1 : 10 jours agent par an, €€	ADEME

Suivi de la sous action 6

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de formations réalisées /an, nb d'élus et techniciens formés	0

Sous-Action 7	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.4.37.7	37.7 Intégrer le plan d'action ECI dans les instances de suivi technique et politique du PCAET	Julie PINCE	37.1 : 6 jours agent par an,	ADEME

Suivi de la sous action 7

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de COTECH et COPIL réalisés /an	0

Sous-Action 8	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
3.4.37.8	37.8 Mener une politique interne exemplaire : en termes de réutilisation, de réemploi et de réparation	Julie PINCE	37.1 : 10 jours agent par an,	ADEME

Suivi de la sous action 8

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb d'actions exemplaires réalisées / an,	0

Sous-Action 9	Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
	37.9 Accompagner les professionnels dans la transition écologique (sobriété, énergie, déchet...)	Julie PINCE	37.1 : 8 jours agent par an,	ADEME

**Suivi de la sous
action 9**

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de professionnels accompagnés / an, nb d'accompagnements collectifs réalisés / an	0

**Sous-
Action 10**

Sous-Action	Pilote interne	Cout	Type de financement visé
37.10 Initier l'Ecologie Industrielle et Territoriale : mettre en réseau les acteurs économiques et faciliter des synergies inter-entreprises sur le territoire (objectif SOL...)	Julie PINCE	37.1 : 10 jours agent par an,	ADEME

**Suivi de la sous
action 10**

Avancement	Indicateur	Valeur de l'indicateur
0 %	Nb de réunions réalisées / an	0

